

Languedoc-Roussillon

Aude (11)

Gard (30)

Hérault (34)

Lozère (48)

Pyrénées-Orientales (64)

“Le Roy ayant esté informé en son Conseil que bien que par les anciennes ordonnances du Royaume.... aucun Juif ne puisse si establir et y acquérir un domicile fixe sans permission expresse de Sa Majesté ny en aucun cas y posséder des biens-fonds.... néanmoins au préjudice des deffenses portées par ces ordonnances...i l s’est introduit depuis plusieurs années en diverses provinces du Royaume, et particulièrement dans celles de Guyenne et de Béarn, un nombre considérable de Juifs, qui y ont estauifs, qui y ont établi leurs domiciles fixes, y ont acquis et y acquièrent journellement des biens-fonds, s’y rendent maîtres du Commerce au préjudice des sujets naturels de Sa Majesté et y exercent même ouvertement la Religion judaïque”

Le roi ordonne aux intendants des généralités de Bordeaux et d’Auch de dresser des états des Juifs, “lesquels Estats contiendront les lieux et le tems qu’il y a qu’ils y sont établis, le nombre d’Enfans de lun et l’autres sexe dont chaque famille est composée, aussi bien que le nombre de domestiques, soient chrétiens ou juifs qu’ils ont à leur service, le principal commerce dont ils se mêlent et les biens-fonds qu’ils ont acquis et dont ils jouissent actuellement ; Veut et ordonne Sa Majesté que les biens-fonds appartenant aux Juifs de quelque nature qu’ils soient estre soient saisis et mis sous la main de sa Majesté”.

Arrêt ordonnant aux Intendants d’Auch et de Bordeaux de dresser des états des Juifs actuellement établis et domiciliés dans leurs généralités. 21 février 1722.

Les Juifs du Languedoc

Les Comtes de Toulouse, depuis 877, avait cessé de reconnaître l'autorité royale. A cette époque le Comte de Toulouse n'était pourtant pas le maître de tout le Midi. La Septimanie (Languedoc) et l'Aquitaine étaient partagés entre les Comtes de Toulouse, de Barcelone, du Roussillon, d'Ampurias, d'Auvergne et de Carcassonne. Or au Xème siècle, les grandes villes, comme Toulouse, Carcassonne, Narbonne ou Nîmes étaient en décadence, leur population les avait abandonnées pour cause d'insécurité. Raymond IV n'avait été à l'origine, que le seigneur de Saint-Gilles-du-Gard. Héritier par sa mère d'une abbaye et du puissant château de Tarascon, il hérita également d'une cousine rouergate d'une grande partie du Bas-Languedoc, du Rouergue et du Gévaudan. A la mort du Comte de Toulouse en titre ; Guilhem, Raymond s'empara de sa succession à laquelle il ajouta le marquisat de Provence et le duché de Narbonne. Ses possessions s'étendirent ainsi de la Garonne au Rhône jusqu'à la lointaine Provence et devint le plus puissant seigneur du Midi. A sa mort, en 1105, un véritable Etat existait dans le Midi, avec une administration originale, une civilisation renaissante, des villes en plein essor, irriguées par l'argent du commerce terrestre et maritime. Dès le début du XIIème siècle, les villes du Comté de Toulouse furent administrées par des Consuls. Les Capitouls exercèrent une fonction collégiale. Ils rendirent parfois la justice, et rédigèrent les textes des lois, à la manière des villes italiennes. Un embryon de démocratie urbaine se développa ainsi en Languedoc contre les seigneurs. Des lettres de Sidoine Apollinaire attestent de la présence de Juifs à Narbonne à la fin du Vème siècle. Selon Grégoire de Tours, les Juifs avaient formé leurs principaux établissements dans le Midi de la France à Narbonne, à Marseille, Agde, Toulouse, Lyon, Vienne, etc..... Les Wisigoths venant d'Espagne et ayant conquis le Languedoc persécutèrent violemment les Juifs de la Région. Pourtant au fil des années les rigueurs contre les Juifs d'Espagne furent appliquées avec une modération relative. Le clergé chrétien de Septimanie montra dès lors une tolérance qui amena certains israélites à la conversion. Dans cette province, les Juifs furent les principaux agents du commerce alors que ceux d'Espagne étaient plutôt agriculteurs et artisans. Les Wisigoths eurent quelques ménagements pour les Juifs de Septimanie. Du VIIème au début du IXème siècle, de nombreux documents prouvent le rayonnement spirituel et commercial de la vie des Juifs de Septimanie. Dans la région comprise entre le sud de la Loire et la rive droite du Rhône, les Juifs ont pu avoir, dès la chute de l'Empire Romain, une vie avec des conditions exceptionnelles. Bien qu'ils vécurent quelques moments difficiles sous le règne de Wamba, roi des Wisigoths, les rois carolingiens étendirent sur eux une bienfaitrice protection. Plus tard, sous les Comtes de Toulouse, les fils d'Israël bénéficièrent de plus larges avantages : posséder une terre en toute propriété, admission aux charges de Bayle et de fermiers des impôts. Des rabbins exercèrent des droits seigneuriaux et se virent décerner le titre de "Don" dans leurs contrats avec les Chrétiens. Toutes les transactions étaient visées de sceaux comme celui du dernier rabbin de la Communauté de Narbonne : Kalonymos Ben Todros. Celui-ci portait en son centre de chaque côté : un "Lion de Juda" ainsi qu'une légende en langue vulgaire sur la première face et une légende en hébreu sur l'autre face. Les juifs tiraient alors des bénéfices dans le commerce maritime, la banque et l'industrie des tissus. Ses

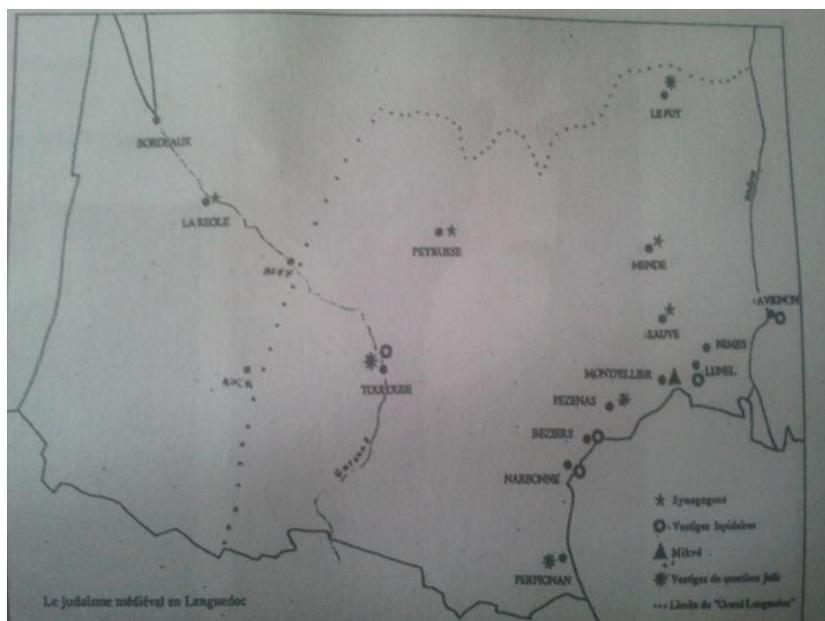
richesses permirent un développement intellectuel important, ce fut pour les Juifs de cette région, un certain "Age d'Or". Les Archives relèvent la présence de différentes synagogues : Toulouse, Béziers, Lodève, Mende, Pamiers, Posquières, Lunel, Nîmes, Saint-Gilles, Pézenas et Montpellier. Benjamin de Tudèle relata l'état des Communautés juives de l'Espagne à la Chine et notamment celles des Juifs de Provence et du Languedoc au XIIème siècle. Les enfants d'Israël Languedociens pratiquaient encore un large éventail professionnel, ils étaient commerçants, artisans, médecins, lettrés, paysans, éleveurs et aussi viticulteurs. Ils résidaient aussi bien dans les villes que dans les villages ou autres bourgs et avaient de nombreuses relations tant avec les Juifs d'Espagne que ceux de la France du Nord. Ils étudiaient dans tous les domaines ; dans l'ordre religieux, ils fréquentaient l'école talmudique de Lunel, au niveau universitaire, ils étudiaient à la faculté de Médecine de Montpellier ou encore dans le domaine artistique, ils s'entraînaient à l'école de calligraphie de Perpignan. D'après certains historiens, le XIIème siècle fut l'âge d'or des Juifs languedociens. D'autant que les relations entre les Juifs et les seigneurs du coin étaient excellentes, ne voit-on pas le vicomte Raymond-Roger confier la charge de bayle de Béziers à un dénommé Samuel. Mais les choses allaient changer. Par guerre et par mariage, les Capétiens favorisèrent le rattachement du Languedoc à la couronne de France, celui-ci se fit progressivement en deux étapes entre 1229 et 1271. Après la mort de Raymond VII en 1249 ses terres passèrent sous la possession d'Alfonse de Poitiers, frère de Saint Louis et mari de l'héritière de Raymond VII. Dès lors, les Juifs sous sa domination souffrirent d'un arbitraire semblable à celui qui régnait à leur égard dans le royaume de Saint Louis. Alfonse de Poitiers ne manqua pas de les pressurer : taxes pour dispense de rouelle ; fonds pour la croisade en 1248 puis nombreuses extorsions de fonds avec menaces d'expulsion et imposition forcée qui lui rapporta autant que celle sur les chrétiens pour la Huitième croisade. Les Juifs émigrèrent alors vers la Provence, sous la domination de la maison d'Anjou. Pour l'authentification des actes, les Juifs du Languedoc avaient un sceau. Après la suppression du sceau les Juifs furent autorisés à recourir à leur propre sceau pour valider les différents actes. En Languedoc, le sceau le plus connu était celui de Kalonymos Bar Todros alias Momet Todros, roi des Juifs de Narbonne. En 1320, c'est la fin des troubles entre la France et la Flandre, après treize ans de guerre, une paix fut signée le 2 juin. A cette époque, les juifs furent accusés d'avoir empoisonné quantité de puits et de fontaines, ils auraient été poussés par les rois de Tunis et de Grenade, qui étaient mahométans et qui croyaient que le Roi entreprendrait une nouvelle croisade. Les Pastoureaux, en révolte, en profitèrent pour s'attaquer aux Communautés Juives du Languedoc, de Provence, du Rhône-Alpes, d'Alsace-Lorraine, du Poitou, de Saintonge et cela jusqu'à Paris. Aux multiples brimades, massacres et spoliations, suivirent les expulsions. En 1394, Charles VI, roi de France, chassa les Juifs de tous ses états. Les Juifs du Languedoc durent chercher un asile ailleurs....

C'est dans l'espace languedocien que s'est développée une littérature juive spécifique. De nombreux commentaires sur la Bible vont fleurir qui furent suivis par des commentaires sur le Talmud. Les savants juifs de la France Méridionale vont aussi développer la création et la traduction d'œuvres philosophiques. Ils produiront

de nombreuses œuvres grammaticales et poétiques. Or, le plus beau chef-d'œuvre qu'ils vont faire naître fut la Cabbale. En effet, la Cabbale, issue d'un très ancien enseignement hébraïque, apparut sous la forme littéraire et écrite, en Languedoc, au XII^{ème} siècle. Elle fut ensuite transplantée en Aragon et en Castille, au début du XIII^{ème} siècle. La Cabbale fut d'abord enseigné par Isaac l'Aveugle, le fils de Rabbi Abraham ben David de Posquières. Des Cabbalistes vécurent à Lunel, Narbonne, Posquières, Toulouse, Marseille et Arles. La Cabbale apparut en des temps incertains en pleine hérésie albigeoise et pendant le conflit autour de l'œuvre de Maïmonide. L'œuvre principale de la Cabbale languedocienne fut le "*Sefer HaBahir*" (le livre de la Clarté). Isaac l'Aveugle de Narbonne fut le premier lettré juif dont l'activité s'épanouit entièrement dans la Cabbale.

Croisade contre les Albigeois (Cathares)

Cette secte chrétienne, qui se répandit dans le sud de la France, du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, manifesta à l'égard des Juifs des sentiments d'amitié. Aussi la croyance s'était-elle ancrée, à tort, dans les masses populaires que leur doctrine avait été influencée par la pensée judaïque. Cela valut aux Juifs d'être englobés dans la réaction violente de l'Eglise, lors de la croisade contre les Albigeois, à la fin du XII^{ème} siècle et c'est ainsi que de nombreux Juifs furent massacrés, pour ce motif, en particulier à Béziers en 1209. La croisade des Albigeois et le concile de Latran, en 1215, eurent de graves conséquences pour le Judaïsme languedocien. Ce concile permit au pouvoir spirituel et temporel de mettre en place un système répressif contre les Juifs notamment par l'imposition de la Rouelle ou autres signes distinctifs.



Les Juifs du Quercy

Préparatifs d'Alphonse de Poitiers pour son expédition en Terre sainte :

Alphonse, tout occupé de ses préparatifs pour la nouvelle expédition de la Terre sainte, imposa une capitation sur les Juifs de ses domaines et donna ordre à ses commissaires de lever la quête, la taille et toute autre redevance, sus quelque dénomination que ce soit, sur ses sujets de Quercy et des autres pays du comté de Toulouse. Ce prince tira encore de grandes sommes des dons que lui firent les villes de ses Etats, les seigneurs et leurs vassaux. Il en tira aussi de considérables de la vente des biens des hérétiques condamnés par les inquisiteurs qu'il permit de faire aux étrangers, et de la confirmation des ventes antérieures de ces sortes de biens. Ce fut alors que les commissaires de ce prince confirmèrent à Hugues de Cardaillac la vente de la portion de la vicomté de Saint-Cirq-Lapopie, confisquée pour crime d'hérésie sur Bernard de Castelnau, de la famille de Ratier de Castelnau, très affaiblie par la guerre des Albigeois. Enfin il tira de l'argent des manumissions des serfs ou vassaux de corps et du cazalage de ses différentes terres, dont l changea les obligations en une rente foncière. Nous en trouvons une qu'il fit dans sa terre de Caylus, en Quercy. Il donna au serf la liberté et le pouvoir de disposer à son gré par testament de ses biens, moyennant une modique rente payable dans cette ville. L'acte fut passé à Saint-Jean-d'Angély par Alphonse et confirmé par la comtesse Jeanne, son épouse. Ces manumissions, quoique commandées par l'intérêt, ne furent pas moins avantageuses à la société d'autant plus que le comte Alphonse eut des imitateurs, même parmi les seigneurs du Quercy''.

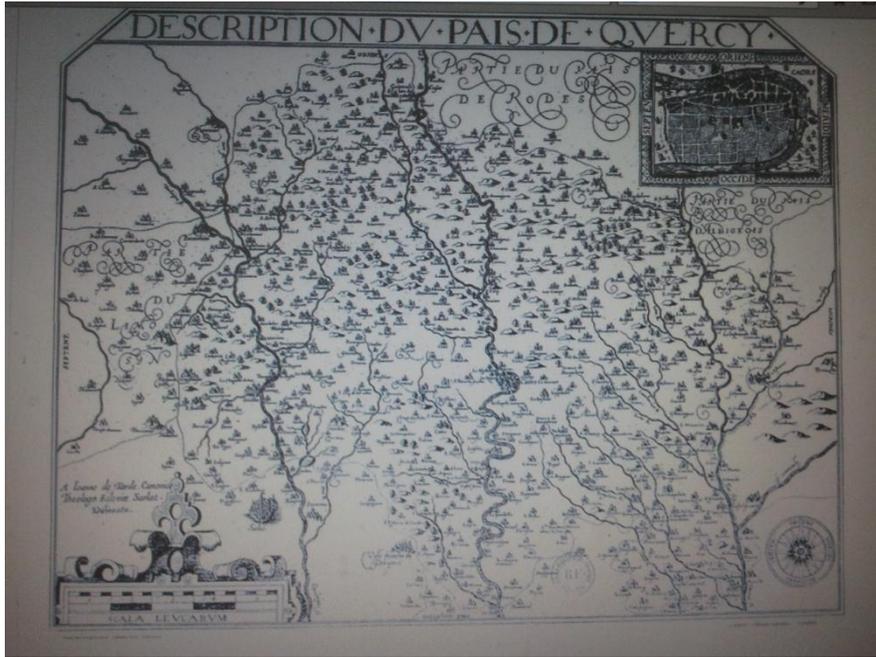
''Passage des Pastoureaux dans le Quercy

Un des événements les plus remarquables qui se passèrent cette année (1320), ce fut l'entrée des Pastoureaux dans le Quercy. On donna ce nom à des bergers et autres gens de la campagne, hommes, femmes et enfants qui, s'étant associés avec les brigands et malfaiteurs de la France, s'étaient mis dans la tête de délivrer la Terre sainte des mains des infidèles. Partagés en diverses bandes, ils marchaient deux à deux en processions sous la bannière de la croix. Mais ils ne jouèrent pas longtemps le rôle des croisés. Ils se livrèrent au brigandage et firent surtout main-basse sur les Juifs qu'ils rencontraient et qui refusaient de se convertir. Ils en massacrèrent un grand nombre à Figeac, Fons, Gramat, Gourdon, Cahors, Moissac, Montauban, mais principalement à Lauzerte où les Juifs s'étaient réfugiés en très grand nombre, comme étant une ville royale et d'une forte assiette. Mais les fanatiques vinrent les y assiéger ; et, s'étant rendus maîtres de la place, ils les passèrent au fil de l'épée. Enfin, on arrêta le cours de tant de désordre : les chefs des Pastoureaux furent arrêtés et punis de mort. Nous lisons dans le manuscrit, appelé Te igitur, de l'hôtel de ville de Cahors, que l'on marqua d'un fer rouge au front tous les autres que l'on put prendre''.

Ordonnance contre les Juifs.

''Une ordonnance de Charles IV rendue le 20 février 1322, nous apprend que le feu roi Philippe le Long avait condamné les Juifs de son royaume à une amende de 150.000 livres par un arrêt du Parlement. Suivant la répartition qui fut faite de cette somme entre les Juifs du Langue d'Oc, et les Juifs de langue française, ceux de la Sénéchaussée du Périgord et du Quercy, furent taxés de 100 livres, taxe modique comparativement à celle que supportèrent les Juifs des autres sénéchaussées, ce qui prouve qu'ils étaient peu nombreux dans cette province''.

A la mort de Philippe le Bel, Louis le Hutin lui succède. Il promulgue une ordonnance ayant pour objet la réforme des abus dans le Quercy : *“Elle est adressée au sénéchal de Périgord et Quercy et contient dix-huit articles dont la plupart ont pour objet la réforme des abus qui régnaient dans les villes, châtelainies, bourgs et villages du pays. Par le premier, le roi ordonne à son sénéchal ou à son trésorier de faire gratuitement la recherche des sommes qui étaient dues par les Juifs, dont on avait confisqué les biens lorsque Philippe le Bel les chassa du royaume ; et il révoque les commissaires nommés pour cette recherche, dont il se propose de punir les exactions et les violences, qu'ils seront convaincus d'avoir commises, dans l'exercice de leurs fonctions.....”*



Carte du Quercy.

Différents actes pour Le Languedoc dans le Trésor des Chartes

Relevés et publié par Yves Dossat, Anne Marie Lemasson et Philippe Wolff en 1983 :

1328, décembre, Vincennes

Confirmation de l'adjudication faite à Bernard Oupia, de Capestang, des maisons de cette localité confisquée sur le Juif Samuel de Provence.

1308, juin Poitiers

Confirmation de la vente à Jean Sarraire, de Béziers, de la maison de Salomon Orgier, Juif de Béziers,

1308, juin Poitiers

Confirmation de la vente à Jean Sarraire, de Béziers, du verger appartenant en franc-alleu à Jusse, juif de Béziers, au prix de 66 li. de tourn. petits, forte monnaie, valant 198 li. de faible monnaie

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Pierre de Cuxac, damoiseau, habitant de Béziers, de plusieurs maisons ayant appartenu à des Juifs de Béziers,

1317, 14 novembre, Lorris

Concession de la charge d'auditeur des causes des juifs de la sénéchaussée de Beaucaire, à Gibaud d'Arrabloy, châtelain de Beaucaire.

1313, mars Paris

Confirmation de la vente (1307, 25 mai) pour le prix de 105 li. de tourn. petits, à Bernard Orson, notaire de Nîmes, de la maison de trois juifs de Nîmes.

1308, mai, Tours

Confirmation de l'accord par lequel Pierre de Levis-Mirepoix, évêque de Maguelonne, reçoit 400 li. à prendre sur le produit de la vente des immeubles des Juifs de Sauve, le surplus de la vente de ces biens étant partagé entre le roi et l'évêque.

1311, juin Paris

Confirmation d'un accord, moyennant le versement de 2.500 li. en cinq ans, reconnaissant la légitimité des réclamations de l'abbé d'Alet sur ses droits à Alet, Saint-Paul-de-Fenouillet et autres lieux, et sur les biens des Juifs de ses terres.

1308 Juillet Poitiers

Confirmation de la vente à Guilhem Mainart et Bernard Raimbaut, bourgeois de Narbonne, agissant au nom du consulat, de plusieurs maisons de Juifs, sises dans la Grande Juiverie de Narbonne, pour le prix de 862 li. tourn. petits, forte monnaie.

1313, juillet Vaux-la-Comtesse

Confirmation de l'accord reconnaissant à l'abbé de Lagrasse la connaissance des premiers appels sur les possessions de l'abbaye, en échange de la renonciation aux biens des Juifs qui habitaient sur sa terre.

1317, Janvier Soissons

Autorisation aux consuls de la cité de Narbonne, administrateurs de la léproserie de la cité, d'acquérir jusqu'à 100 livrées de terre pour les besoins de cette léproserie.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Bernard Sans, jeune, dit Raseire, de Narbonne, de maisons, d'ouvriers, d'une vigne, ayant appartenu à de nombreux juifs de Narbonne, biens sis dans la Grande Juiverie et dans la Juiverie de Belvéze

1308, mai Tours,

Confirmation de la vente à Durand Nicolas, médecin à Narbonne de la maison de Dieulossal de Florensac, Juif de Narbonne, sise dans la Juiverie de Belvéze, au prix de 200 li. de tourn. petits, forte monnaie.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Bernard Raynard, d'Oupia, bourgeois de Narbonne, de la maison de Vivant Astruc, juif de Limoux, sise dans la Juiverie de Belvéze, au prix de 100 li. de tourn.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Pierre du Port, bourgeois de Narbonne, de la maison de Dieulossal Vidal, juif de Narbonne, sise dans la juiverie, au prix de 26 li. tourn. petits.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à pierre de Laprade, dit Vidal, notaire royal de Narbonne, dans la Juiverie de Belvéze, d'un jardin de Dieulossal de Florensac et de deux maisons de Mayr Bonjusas Bonisach.

1309, 20 janvier Paris.

Notification de l'arrêt du Parlement, à la suite des plaintes de l'archevêque et du vicomte de Narbonne, sur l'inventaire des biens des Juifs expulsés de Narbonne, sur la situation féodale et judiciaire du consulat du Bourg.

1309, 5 juin Paris.

Renonciation par Amauri, vicomte de Narbonne, à ses droits sur les biens des Juifs de Narbonne, moyennant la somme de 5000 li. de tourn. petits, forte monnaie.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Jean Taurel, jeune bourgeois de Narbonne, d'une maison dans la Juiverie de Belvéze, de Dieulossal de Florensac, Juif de Narbonne, et Bernard Sans, jeune, dit Raseire, d'une vigne d'Astruc Bonafous de Narbonne.

1308, mai Poitiers

Confirmation de la vente à Raimond Capelle, notaire royal de Carcassonne, d'une maison ayant appartenu à Creschas d'Orange, juif de Carcassonne, et d'un verger de Bonisach d'Orange.

1309, février Paris

Confirmation de la vente de Simon d'Aubenton, bourgeois de Carcassonne, de la maison de Bonisach d'Orange, juif, dans le bourg, rue des Courtiers, moyennant 300 li. de tourn. petits de forte monnaie.

1309, avril Paris

Accord par lequel l'évêque de Mende obtient les tiers des biens confisqués sur les Juifs de sont évêché.

Des toponymes juifs dans le Languedoc

Aude

Alet (Aude)



Une "Ruelle La Juiverie"

A Alet-les-Bains existe une "Rue de la Juiverie", c'est la plus longue rue de ce vieux bourg audois qui fut même le siège d'un diocèse; et une maison dite de Nostradamus (qui était d'origine juive et dont la famille serait de l'endroit) conserve dans une poutre de sa façade, une étoile de David. Le promeneur pourra passer la Porte de Cadène pour aller s'engager dans la rue à sa gauche : la « Rue de la Juiverie », juxtée de la « Rue Marchand (Rue des Marchands ?) ». Il en peut y avoir de quartier juif dans une cité prospère et en plus en cité épiscopale. En effet, des Papes, le Haut Clergé, accordait volontiers aux Juifs leur protection, trouvant chez eux des lettrés et d'excellents gestionnaires, en ces époques où les hommes instruits étaient plutôt rares. C'est sous " la Civilisation Ramoindine (du nom de la dynastie des Comtes de Toulouse)" que se développa des mœurs plutôt raffinées avec une large ouverture d'esprit par rapport à l'époque. Les grands féodaux protégèrent et prirent les Juifs à leurs services et les villes leur donnèrent "droit de cité". Jean-Marie Pelapat a écrit un article sur les origines de Nostredamus dans la revue « Historia », n° 397 bis, 1979. Il révélait que Michel de Nostredame, alias Nostradamus avait des grands-parents juifs convertis établis dans la cité d'Alet. : "Les Nostredame, juifs convertis au christianisme, descendent de la tribu d'Issakhar. Au Moyen Age, on les trouve établis à Notre-Dame-d'Alet (vallée de l'Aude), d'où leur nom chrétien. Michel, né le 14 décembre 1503 à Saint-Rémy-de-Provence, est le fils de Jaume de Nostredame et de Renée de Saint-Rémy, d'origine juive elle aussi, petite-fille de Jean de Saint-Rémy, médecin particulier du roi René.

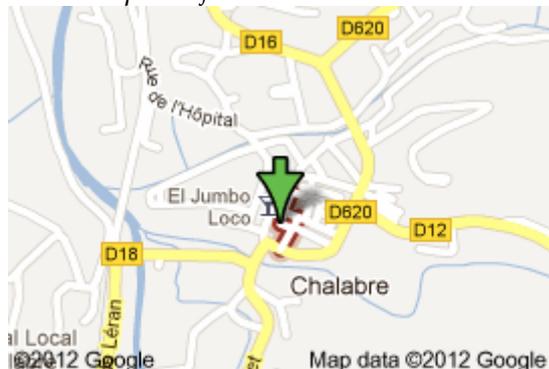
Cet arrière-grand-père maternel, tant versé dans l'étude des onguents que de celle des astres, entreprit l'éducation de l'enfant qui, en 1518, âgé de quinze ans, fut envoyé dans une école à Avignon et stupéfia ses maîtres par sa "mémoire" presque divine. (...) Bachelier en médecine en 1524, il fut envoyé sur les lieux d'une épidémie de fièvre pestilentielle qui ravagea le Languedoc. A Narbonne, à Toulouse, à Bordeaux, le jeune Michel de Nostredame fit l'admiration de tous par son abnégation et son efficacité. Cette abnégation, il la proclama lui-même sans complexe dans son pseudonyme, Nostradamus. Déformation, mais non traduction, de son nom, ce latinisme peut s'interpréter par: " Nous donnons du nôtre ", (nostra damus). Il choisit aussi comme devise: " Soli Deo " : " pour Dieu seul ". (Certains y voient une équivoque

et traduisent par; " pour le Dieu soleil "). La plus longue rue d'Alet se nommait « Rue de la Juiverie » démontrant ainsi qu'il existait dans la cité une forte communauté juive fortement implantée. L'histoire raconte aussi que cette même communauté contribua largement au financement de l'actuelle église paroissiale, (certains y voient ici l'explication de ce que les vitraux de l'église soient en forme "d'Etoile de David", bien qu'au Moyen-Âge cette étoile était avant tout un élément architectural). Il existe un autre argument en faveur d'une relation entre Nostradamus et Alet, mais ici nous entrons dans le domaine de la pure spéculation. Nostradamus est connu surtout pour son œuvre écrite, les célèbres "Centuries". Dans cette œuvre où il annonçait des événements prophétiques devant se dérouler sur le territoire français, on constate partout où il désignait le théâtre de ses prédictions, non pas par le nom des territoires, mais par le nom de la capitale épiscopale ou par le nom de l'évêché qui les concernait. Pour l'évêché d'Alet, il n'y est nulle part mentionné, mais là par exception dans ses "Centuries", il nomma le nom du comté ; ainsi sept fois il mentionna le nom "Razès" en "omettant" de signaler la capitale épiscopale d'Alet.

En 1300, l'abbé récupéra dans sa mouvance trois juifs d'Alet. Les fenêtres de l'église paroissiale d'Alet, ont la forme de l'Etoile de David, dit aussi sceau de Salomon. Ce symbole se retrouva dans une maison du XVIème siècle, dans la vieille ville d'Alet, dite "Maison de Nostradamus" ; non loin de là, une ancienne ruelle était appelée la "Juiverie".

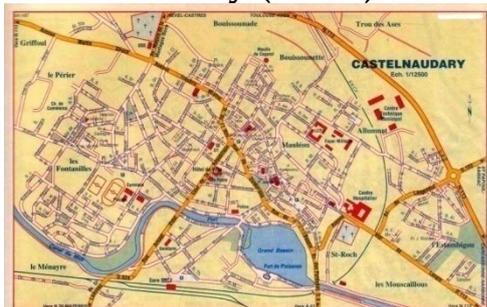
Chalabre (Aude)

Une "Impasse juiverie".



L'histoire de Chalabre raconte : Jean et Eustachie au monde mirent Thomas I °, Qui épousa en 1310, Isabelle de Melun. Cela entraîna des modifications et la restauration de la citadelle de Puivert, (état actuel), les 7 besants d'or, emblème des Melun, étant venus Rejoindre le lion à la queue nouée et fourchue. La ville basse de Carcassonne fut régulièrement par le prince noir saccagée. Malgré commerce non plus des Florissant, composer en majority de Juifs, ceux-ci las des Pertes Ailleurs s'installer partirent, Comme à Chalabre. Reconstituée fut Carcassonne en 1329. Chalabre, la grâce d'un ces nouveaux commerçants se développa. Prise d'expansion, sur Lui Accorda cimetièrre des Nations Unies, à la synagogue une boucherie des séparées, des pays fabricants de bijoux dans ce qui cest Aujourd'hui la rue de la Juiverie. De l'union d'Isabelle et Thomas naquit Thomas II et Philippe I "

Castelnaudary (Aude)



Plan cadastral de Castelnaudary.

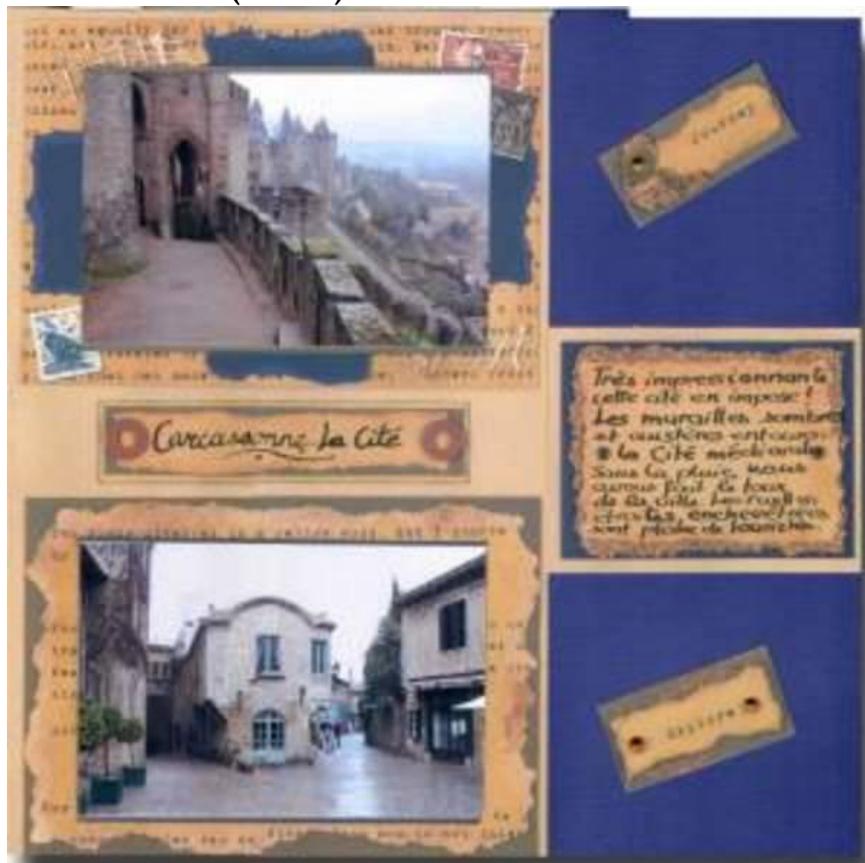
Une présence Juive est attestée dans cette ville sous la régence d'Alfonse de Poitiers (1241-1272). Au XVII^{ème} siècle, des marchands juifs notamment du Comtat Venaissin venaient vendre différentes marchandises dans toute la région de Toulouse. En 1695, les Juifs purent acheter et vendre toutes sortes de marchandises dans cette grande ville, sous conditions de ne pouvoir ouvrir boutique et de se déclarer au greffe du Parlement le jour de leur arrivée. Un arrêt du 12 décembre de cette même année plaçait les juifs dans la situation de marchands forains vis-à-vis des boutiques de la ville. Les arrêts du Parlement de Toulouse (Septembre 1650) défendaient aux marchands non résidants à Castelnaudary et à Villefranche-en-Lauraguais, d'y vendre et d'y tenir boutique, hors le temps des foires. Quelques années auparavant, les Marranes établis dans le Toulousain furent inquiétés et durent fuir vers Bordeaux ou l'Italie. Henry d'Aguesseau, intendant du Limousin, adressa une lettre postée de Castelnaudary en date du 27 mars 1685 à propos de la condamnation de nouveaux chrétiens accusés de pratiques judaïques :

"J'ay reçu avant que de partir de Toulouse la Requeste et les placets des marchands portugais que vous n'avez fait l'honneur de m'adresser, je les ay communiqués en mesme temps à M. le Gouverneur Général qui y a répondu par le mémoire a deux colonnes que vous trouveres cy joint avec les pièces de ces Portugais. J'ay passé plus avant et ay voulu voir les informations faite contre eux à la Requeste de M. le Gouverneur Général qui me les a communiqués. Voici Monsieur ce qui résulte de ces informations et de tout ce que j'ay pu connoitre d'ailleurs de cette affaire. Cest Portugais se sont établis depuis longtemps à Toulouse et il y en a quelques uns se sont enrichis considérablement par le commerce. Cela leur a attiré l'envie et la jalousie des autres marchands de la ville qui n'ont eu ny la mesme industrie ny la mesme fortune. Quoi qu'il en soit on a découvert depuis ce qu'on soupçonnoit il y a longtemps qui est que ces gens sont juifs, et les tesmoins qui ont déposé leur en ont vu faire les pratiques et les cérémonies. Sil n'y avoit que la simple profession du judaisme, il semble que tout ce qu'il avoit a faire seroit que le Roy leur ordonnât de sortir du Royaume ou l'exercice de cette Religion n'et pas permis, mais ils ont fait plus, car ils ont professé extérieurement la Religion Chrestienne, ont été à l'Eglise, et ont profané les sacrements en y participant. C'est principalement pour ce sacrilège qu'ils ont été dénoncés à M. le procureur Général qui les a poursuivis avec beaucoup de zèle. Le Parlement a décrété de prise de corps a la Requeste ceux contre lesquels il y a eu des pennes risques a présent, leur absence a donne lieu d'instruire a la contumace qui n'est pas encore jugée à savoir si cette affaire devoit estre jugée à la Grande chambre ou à la Tournelle. Je ne doute pas que la haine des marchands de Toulouse n'ait pas

contribuer a faciliter les avis et les pennes, mais au fons il s'agit d'un crime bien établi et dans lesquels je ne vois pas de sur et légitime de suspicion contre le Parlement de Toulouse. A l'esgard de leurs effets on n'a pas fait autre chose que d'apposer ensuite du décret et de la perquisition de leurs personnes le scellé sur les portes de leurs magasins d'où ils ont eu le temps de tirer tout ce qu'ils pourroient y avoir de plus précieux. Voilà Monsieur tout ce qu'il m'a paru de cette affaire dans laquelle puisque vous me faire l'honneur de m'en demander mon avis je crois qu'il n'y a qu'a en laisser la poursuite et le jugement au Parlement de Toulouse. Je suis en ce tout le respect que je dois.

Monsieur
 Votre humble et très obéissant seroit
 d'Aguessau''.

Carcassonne (Aude) קרקסונא. קרקאישונה

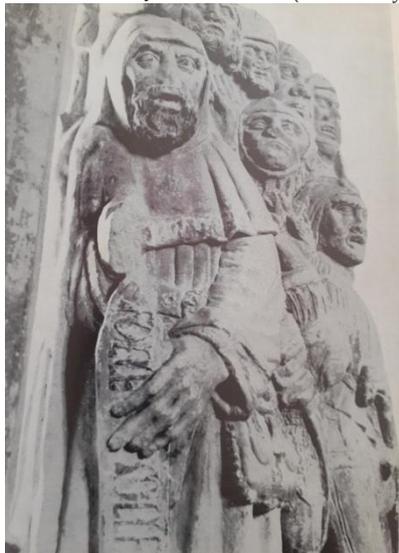


Des "Quartiers de la Juiverie", "Allodium Judaicum".

Ville dans le département de l'Aude, en France, le "Carcaso" ou "Carcassio" des Romains. A Carcassonne, on trouve plusieurs quartiers juifs notamment celui dans le centre de la nouvelle ville fondée en 1240, dite la Bastide, proche de la Place aux Herbes. Jusqu'en 1532, une ruelle qui en part s'appelait "des Camis" (actuelle rue Denisse). Dans les environs, au terroir de Mieudas (actuel domaine d'Alibert, à l'ouest de la ville), on trouve dès 1116 "allodium Judaicum" vulgairement "La Jousive". Au XIIème siècle, il existait un alleu judaïque, comme bien libre de toute redevance à l'égard des seigneurs particuliers (le chapitre de Carcassonne). Les Juifs chassés de Carcassonne sous Philippe le Bel y revinrent vers 1350, moyennant leur participation

au rachat du roi Jean. que l'installation de Juifs à Carcassonne remontait aussi loin que les premiers siècles de l'ère vulgaire, les documents officiels les concernant n'apparaissent qu'au XIIème siècle. Un cartulaire des Templiers daté de 1162 mentionnait un territoire appelé "*Honor Judaicus*" dans les environs de Carcassonne, et deux chartes du même siècle décrivaient les juifs comme des châtelains. En 1142, un Juif nommé Bonisach, fils de Ganiol (nom hébreu, Isaac ben Eliezer), donnait son approbation, comme seigneur du manoir, à une donation d'une vigne faite par ses propriétaires aux Templiers. Un cas similaire se produisit quarante et un ans plus tard, lorsque quatre Juifs, seigneurs conjoints du manoir, signèrent un acte de cession de vignobles acheté par les Templiers. L'un des signataires était Moïse Caranita, qui avait occupé la fonction d'huissier. L'attribution de cette distinction sur un Juif n'était pas rare dans les possessions des comtes et vicomtes de Carcassonne, qui avait protégé leurs sujets juifs et leur accorda de nombreux privilèges. Raymond de Trencavel intervint auprès des évêques de son royaume afin d'abolir les abus dont avaient été victimes les Juifs pendant la Semaine Sainte donna aux Juifs des preuves spéciales de sa faveur, et prit le plus connu d'entre eux sous sa protection personnelle. En 1193, donation faite par Roger, vicomte de Béziers, à tous les Juifs qui étaient à Carcassonne et y seraient à l'avenir, des tailles que lui et ses prédécesseurs devaient lever sur eux. Ainsi, il a obtenu la liberté de l'éminent talmudiste David ben Abraham de Posquières (Rabad), qui avait été jeté en prison par le seigneur de Posquières, et lui a donné refuge à Carcassonne. L'exemple de Roger a été suivi par son successeur, qui a attribué à ses baillis juifs au rang de barons dans sa cour. Au XIIIème siècle, les Comtes s'installèrent sur le point le plus haut de la colline, le château comtal actuel. Les habitants furent répartis en plusieurs quartiers ; la cité et ses deux bourgs ; St-Vincent au nord, où était établi la communauté Juive de Carcassonne et St-Michel au sud. La croisade contre les Albigeois présenta une réaction à l'état de la communauté prospère de Carcassonne. L'attribution de l'hérésie albigeoise à l'influence des rabbins, les comtes et les vicomtes furent contraints au concile de Saint-Gilles à jurer qu'aucun office public ne devrait être confié à des Juifs. En outre, Carcassonne en 1209 passa dans les mains des comtes de Montfort, qui n'étaient pas si bien disposés envers les Juifs comme les Trencavel. Un ancien édit, destiné à isoler les Juifs de leur environnement chrétien, a été exhumé. Le concile de Latran de 1215 prescrivit un signe de reconnaissance spécial pour être porté par les Juifs, et cette injonction, bien que peu observée dans d'autres endroits, a été rigoureusement appliqué à Carcassonne, qui fut le siège de l'Inquisition. En 1226, quand Amaury de Montfort transféra Carcassonne à Louis VIII, la condition des Juifs empira. Sous l'administration des officiers royaux, les juifs devinrent la proie de l'avarice du gouvernement. Louis IX, qui ne favorisait pas les Juifs en général, fut particulièrement virulent contre ceux de Carcassonne pour leur participation au soulèvement de 1240 en faveur des Trencavel, lorsque celui-ci assiégeait la ville. Ainsi, en 1246 Louis IX ordonna au sénéchal de Carcassonne de garder tous les Juifs en prison jusqu'à ce qu'ils aient payé une certaine somme et en même temps de libérer les débiteurs chrétiens de leurs dettes envers les Juifs. En 1253, il bannit tous les Juifs de Carcassonne, mais bientôt il les rappela, sans doute à la demande des habitants. Louis IX, cependant, émit un décret (1254) leur interdisant d'exercer les rites talmudiques, de prêter de l'argent sur les intérêts, de pratiquer la

sorcellerie, et de s'engager dans des transactions monétaires. Le règne de Philippe-le-Hardi n'a apporté aucun changement dans leur statut. La politique inaugurée par son père et le clergé à isoler les Juifs de leur environnement chrétien continua. Les constitutions synodales de Bernard de Capendu, évêque de Carcassonne en 1272, interdisait aux Juifs de quitter leurs maisons pendant la Semaine Sainte, les obligeait de se reposer le dimanche et les fêtes chrétiennes, leur interdisait de manger avec les chrétiens, et proscrivait aux chrétiens d'employer des médecins juifs. Le début du règne de Philippe-le-Bel promit de secours aux Juifs de Carcassonne. En 1288, il émit une ordonnance interdisant le clergé l'arrestation des Juifs sur toute accusation sans enquête d'abord être fait par les sénéchaux. Il a également permis aux Juifs de prêter de l'argent à un intérêt modéré, et obligé leurs débiteurs chrétiens à payer leurs dettes. Il fut bientôt évident que ce Philippe agissait dans son propre intérêt: il voulait enrichir les juifs afin de pouvoir tirer plus de profit en les pillant. Un système d'impositions fut inauguré par lui qui éloigna beaucoup de juifs de Carcassonne: ceux-ci cherchèrent un refuge dans les États voisins. Pendant ce temps, Philippe lui-même se chargea de répartir les contributions devant être versées par les Juifs de Carcassonne, au lieu de laisser aux syndics ou procureurs de la communauté, qui étaient responsables pour le paiement des impôts. Ce régime apporta la misère à la communauté autrefois prospère à cause du bannissement total des Juifs de France et de la confiscation de leurs biens (1306). En 1307, Isaac d'Orange, sans doute le frère du célèbre rabbin Mordehaï ben Isaac, dit Ezobi ou d'Orange, possédait à Carcassonne une somptueuse résidence qui fut vendue trois cent livres tournois. Pendant le règne de Louis X (1315) une importante communauté a été rétablie à Carcassonne. Selon Joseph ha-Cohen ("*Emek ha-Bakha*"), elle comptait parmi les communautés qui avaient subi des persécutions des Pastoureaux vers 1320. Sous Charles IV la communauté du district de Carcassonne avait à contribuer la somme de 25.000 livres au total des taxes de 180.000 livres imposées aux Juifs de France. En 1394, les Juifs furent de nouveau bannis de France, et depuis lors, aucune communauté juive n'exista à Carcassonne. A Carcassonne le cimetière juif était situé sur une éminence, les documents le désignent par les dénominations de "*Pech Judaic*" ou "*Mato-Jousious*" (*tue-les-juifs* en occitan) et le placèrent au sud-est de la cité.



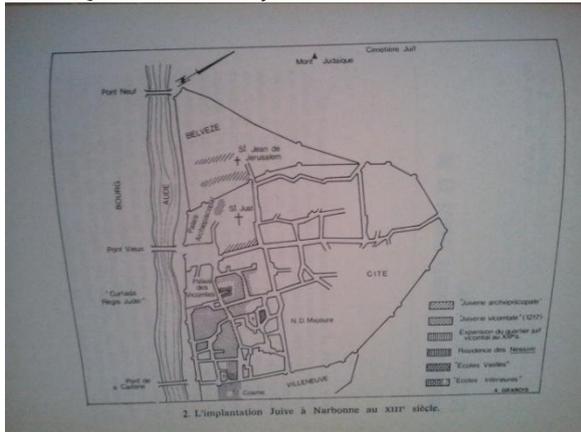
Juifs dans le Calvaire de Villanière (Musée de Carcassonne).

Parmi les actifs relatifs aux Juifs au Moyen-Âge, on trouve : 1193 (décembre). Donation faite par Roger, vicomte de Béziers, à tous les Juifs qui étaient à Carcassonne et y seraient à l'avenir, des tailles que lui et ses prédécesseurs devaient lever sur eux.

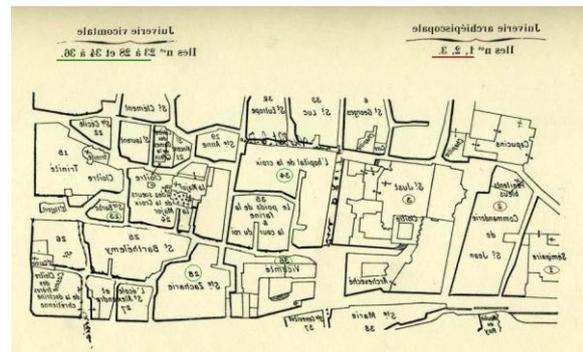
10 juillet 1291 : Philippe Le Bel mande au Sénéchal de Carcassonne d'expulser dans la huitaine les juifs qui avaient été chassés d'Angleterre et qui s'étaient réfugiés dans ladite sénéchaussée.

Narbonne (Aude)

Un "Quartier de la Juiverie".



Juiverie Vicomtale à Narbonne



Juiverie Archiépiscope à Narbonne.

Chef-lieu du département de l'Aude, en France. Le "Petit Narbonnais" a laissé un petit article sur la "Juiverie Archiépiscope" : "La Juiverie Archiépiscope s'étendait de part et d'autre de l'ensemble cathédrale, cloître, ancien archevêché. Il n'en reste aucun témoignage visible. Elle comprenait la rue Diderot, la rue Rouget de l'Isle, la rue Armand Gauthier, rue de l'Ancienne Porte Neuve, longeait la rue Jean Jaurès. Deux haltes dans cette route juive : la salle au Pilier accessible par le passage de l'ancre abrite une pierre provenant de l'ancien cimetière juif de Narbonne et dont l'épithaphe latine remonte au VII^e siècle. Juste à côté la "Pierre aux Symboles" trouvée dans l'ancienne église Sainte Marie-la-Major présent des signes ésotériques dont le pentacle ou Magen David et deux oreilles que l'imagination n'interdit pas d'interpréter comme symbolisant le Shéma (Ecoute), prière imprécative et profession de foi fondamentale du Judaïsme". Dans son article "De la condition des Juifs dans le Comté de Toulouse avant le XIV^e siècle" Gustave Saigne a fait une description des Juiveries de Narbonne : "Le Roi des Juifs habitaient dans la Juiverie une demeure composée de nombreux bâtiments qu'on appelait Cortada Regis Judeorum. Cette cour du Roi des Juifs devint dans la suite la Cour du Roi où fut installé en 1313 le Consulat de la Cité, après l'acquisition qu'en firent les consuls lors de la confiscation. Plus tard, elle fut aussi le siège de la viguerie royale de Narbonne, après sa création... Sur le territoire soumis au Vicomte se trouvaient les grandes juiveries, elles renfermaient un hôpital dit l'hôpital des Aumônes des Juifs, des bains, des ouvroirs, des fours, des boutiques, et jusqu'à des terres incultes ou cultivées. Elles étaient situées entre la Porte Aiguerie et la Croix de l'Hôpital des Pauvres à l'ouest, cette croix et la poterne au nord, la poterne et le mur St-Cosme à l'est, ce mur et la porte Aiguerie au Sud. Les vieilles écoles ou synagogues étaient également sur le territoire du vicomte, mais en dehors des Juiveries, dans la Paroisse Ste-Majeure (la Majour). ...Les grandes juiveries étaient administrées par des consuls élus par leurs coreligionnaires.

Les consuls juifs avaient la police des juiveries, mais ils étaient soumis aux règlements municipaux édictés par les consuls de la cité... " Aujourd'hui, les visiteurs peuvent encore trouver la "Cour du Roi des Juifs" au 19 de la Rue de l'Ancien-Courrier. Derrière une grille s'ouvre une ancienne "Cour du Roi" du titre que donna Charlemagne à une famille juif. En plus des deux arches médiévales, un blason de la famille Kalonymos a été sculpté sur la façade. Cette maison fut vendue en 1307. Il y avait aussi un "Regis Cortada": Avant 1300 cet ensemble appartenait à Mohamed Tauro dit "le Roi des Juifs".



Cour du roi des Juifs



Blason des Kalonymos.



Sceau des Kalonymos

Ainsi, les Juifs s'étaient installés dans cette cité dès le Ve siècle. Ils vivaient dans l'ensemble amicalement avec leurs voisins chrétiens, mais en 589 le concile de Narbonne leur interdisait de chanter des psaumes aux inhumations, sous peine d'une amende de six onces d'or. En 673, les Juifs Narbonne prirent une part active à la révolte du comte Hideric de Nîmes et duc Paul contre le roi Wamba. Le roi fut victorieux, et les Juifs furent expulsés de la ville. En 768, le Pape Stéphane se plaignit amèrement à l'archevêque Alibert des privilèges accordés aux Juifs, entre autres, du droit à posséder des biens immobiliers, de vivre dans la même maison avec les chrétiens, et d'employer des chrétiens dans la culture de leurs champs et des vignes. Il est rapporté dans le roman provençal : "*Le Roman de Philomène*" que, après le légendaire siège de Narbonne, Charlemagne, ou, selon d'autres, Charles Martel ou Pépin le Bref, accorda de nombreux privilèges aux Juifs de la ville en récompense de la part qu'ils avaient pris dans son abandon, et leur présenta un tiers de la ville. Cette histoire fut confirmée par deux écrivains de langue hébraïque: ben Meïr Siméon de Narbonne et Abraham ibn Daoud de Tolède. Meïr, dans son ouvrage intitulé "*Milkhemet Mizwah*," visait les privilèges que le roi Charles accorda aux Juifs de Narbonne, et Abraham ibn Daoud écrivait, dans son "*Sefer ha-Kabbale*" que le calife Haroun al-Rashid, à la demande de Charlemagne, avait envoyé à Narbonne Makir, un savant Juif de Babylone, à qui l'empereur avait donné de nombreuses prérogatives et qu'il nomma chef de la communauté. C'est évidemment une légende, mais il ne fait aucun doute que Makir s'installa à Narbonne, où il acquit bientôt une grande influence sur ses coreligionnaires. Il y fonda une école talmudique. Il n'est pas certain, cependant, que lui-même porta le titre de Nasi («Prince» ou «roi des

Juifs"). Ces descendants pourtant continuèrent de diriger les affaires de la communauté juive. Le quartier juif de Narbonne fut appelé "*Ville Nouvelle*" et la "*Grande Juiverie*". La famille Makir portait, en fait, le nom de "Nasi" (prince), et vécut dans un bâtiment connu sous le nom "*Judaeorum Cortada Regis*". Kalonymos bar Todros reçut le titre de "Nassi" (Prince) des Juifs de Narbonne qui réunissait alors les fonctions de chef spirituel et guide temporel. L'ensemble de la communauté était gérée par un collège rabbinique et ses écoles connurent une renommée importante durant le XIII^{ème} siècle. Sous Louis le Débonnaire, au VIII^{ème} siècle, l'ancienne capitale de la Septimanie abritait trois synagogues répondant aux besoins des différents groupes juifs narbonnais. Au XII^{ème} siècle, la communauté comptait environ 2000 âmes, mais à la suite d'une guerre entre la ville et le comte de Toulouse, après la mort de Don Emeric IV, vicomte de Narbonne, en 1137, la communauté fut réduite à tel point qu'en 1165 Benjamin de Tudèle trouva qu'elle était constituée de seulement 300 Juifs, le reste ayant émigré en Anjou, Poitou, et d'autres provinces françaises. Aymeric, vicomte de Narbonne, donna le 8 mars 1213, toutes les facilités aux Juifs pour s'installer dans la ville. En 1236, la vie et les biens des Juifs furent mis en péril. En conséquence d'une querelle entre un Juif et un chrétien, le peuple se jeta sur les Juifs et pilla leurs maisons, mais heureusement, le gouverneur de la ville, Don Emeric, et les autorités de la ville réussirent à rétablir l'ordre et à rendre à leurs propriétaires les biens qui leur furent enlevés. Meïr ben Isaac, l'une des victimes de l'émeute, institua le "*Pourim de Narbonne*", en commémoration de l'événement. L'archevêque de Narbonne protégea les Juifs avec tant de soin qu'en 1241 le chapitre lui reprocha de les favoriser au détriment des chrétiens. En 1245, Rabbi Siméon ben Meïr engagea dans une dispute publique religieuse avec l'archevêque Guillem de la Broa et les notables juifs de Narbonne et de Capestang. Il plaida en faveur de ses coreligionnaires, et souligna leur fidélité aux souverains chrétiens ainsi que de leur fidélité dans la lutte contre les Sarrasins. En 1276 l'archevêque, en conformité avec un accord entre lui et le vicomte, régira le statut juridique des Juifs favorablement à eux, et en 1284 il leur accorda des privilèges spéciaux. Dans un acte de 1276, le vicomte de Narbonne ouvrait les synagogues de sa juiverie aux fidèles de la communauté archiépiscopale qui ne possédait pas de lieu de culte. Le vicomte Roger II donna de nombreux signes de respect vis-à-vis des Juifs. Moïse Caranité fut nommé bayle de la ville et donna rang de baron aux notables de la communauté présents à sa cour. Il fit accorder aussi asile au savant talmudiste Abraham Ben David de Posquières. Lorsque Philippe-le-Bel les expulsa en 1306 et confisqua leurs biens, l'archevêque et le vicomte défendirent leurs intérêts respectifs et obligea le roi à dresser un inventaire des biens saisis, afin de parvenir à une partition. À cette fin, le roi et le vicomte conclurent un accord (1309) par lequel le vicomte accepta 5000 livres tournois et diverses parcelles de biens immobiliers qui n'avaient pas encore été vendus. Les Juifs étaient sous la juridiction de l'archevêque et du vicomte, dont chacun avait sa propre communauté juive. L'influence de l'archevêque s'étendait à la banlieue de Belvéze, près du "*Mont Judaïque*", où le cimetière juif se trouvait également. A Narbonne, le cimetière juif était situé sur une éminence. La nécropole juive, située au nord est des remparts, était qualifiée de "*Mons Judaicus*". Certaines pierres tombales de ce cimetière, portant des inscriptions hébraïques sont conservés au musée de Narbonne. Dans le district du vicomte il y avait les Grandes Juiveries, y

compris l'Hôpital de l'Aumône, les bains, les magasins, les fours, et les magasins. Les "anciennes écoles" ou les synagogues se trouvaient également dans ce quartier. En 1218 le vicomte Aimery et son épouse Marguerite de Montmorency cédèrent aux Juifs le territoire de la Grande Juiverie et de l'ancienne école en contrepartie d'un paiement annuel de dix sous en monnaie de Narbonne. Dans ce don, les droits du "Roi juif" furent réservés, et il continua à jouir de ses prérogatives en tant que propriétaire foncier. Les communautés juives étaient régies par les consuls élus par les Juifs eux-mêmes. Ces consuls exercèrent une surveillance générale sur les communautés juives, qui étaient, toutefois, sous réserve des ordonnances municipales délivrées par les consuls de la ville. Au XIIe siècle, Narbonne fut l'un des principaux centres de la science juive. Les savants et les «grands» de Narbonne furent souvent mentionnés dans les travaux talmudiques.

Parmi les actes relatifs aux Juifs au Moyen-Âge, il figure celui-ci :

- 1218 : Donation faite par Aymeric, vicomte de Narbonne, et Marguerite sa femme, aux Juifs dudit Narbonne des maisons et ouvriers appelés la Juiverie, situés dans la ville, avec le pouvoir de les vendre ou de les donner, excepté aux clercs, aux religieux et aux princes.

Un "Clos Judaïque" (Clausus Judaicus)

Il existait un "Clos Judaïque" dans le terrier de Saint Georges ou de Sainte Jour, c'est-à-dire au Nord de Narbonne, près de l'ancien chemin conduisant à Coursan.



Un "Fief des Juifs" ou "Honneur des Juifs"

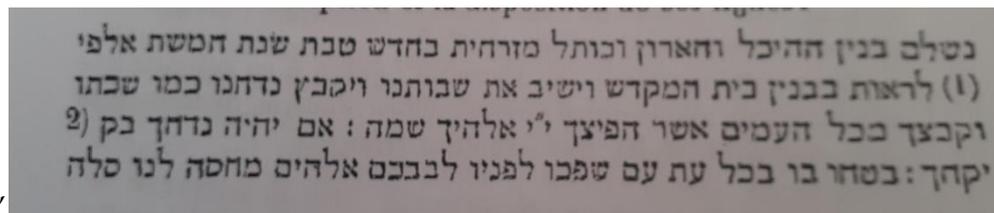
Tènements ruraux situés aux confins des basses plaines de Narbonne à Coursan.

Les Savants et érudits de Narbonne. Les savants qui firent la renommée de Narbonne en matière religieuse sont les Kimhides. Ils se distinguèrent par l'universalité et la profondeur de leurs connaissances surtout celles de la Torah. Joseph Kimhi, le chef de famille, fit des commentaires sur les cinq livres de Moïse, éclaircit la grammaire hébraïque et composa des hymnes pour la synagogue. Joseph Ben Isaac Kimhi (1105-1170) est né en Espagne, il passa une grande partie de sa vie à Narbonne, en Provence, où il s'adonna à des activités littéraires dans tous les genres. Mais son principal mérite est d'avoir été un grand traducteur en hébreu des œuvres de philosophes juifs qui avaient écrit en arabe. Poète et exégète, son livre "Livre du Pacte", qui est un dialogue entre un juif religieux et apostat, reste valable pour les données nombreuses qu'il contient d'un caractère historique et social. Son fils, Moïse

poursuivit les mêmes études et écrivit une grammaire sous le titre : *“Mahalach schevil Hadath”* (Entrée des chemins de la science). Le plus connu et le plus respecté fut le second fils David qui fut surnommé *“Rosh Hamedakdekim”* ; c'est-à-dire *“le Chef des grammairiens”*.

Moïse de Narbonne : cet érudit était un contemporain de Lévi ben-Gerson. Ses commentaires sur les principaux philosophes arabes renferment de nombreux renseignements utiles. Plusieurs traductions d'Averroès lui sont attribuées.

En 1853, *“L'Univers Israélite”* publiait un article sur les *“Antiquités hébraïques”* faisant état que M. Carvallo avait parlé d'une inscription monumentale se trouvant dans le musée lapidaire de Narbonne. M. Carvallo en fit la description et la traduction ci-jointe : *“ A été achevée la construction du tabernacle, de l'arche et du mur oriental au mois de Tébeth, de l'année 5000 (décembre 1239 – janvier 1240). (Puisse Dieu nous accorder) de voir la réédification du temple, et puisse-t-il ramener notre captivité et rassembler nos exilés, ainsi qu'il est écrit : Il te rassemblera d'au milieu de tous les peuples où l'Eternel t'a dispersé. Quand tes exilés seraient, etc., de là il te reprendra Confiez-vous à lui en tout temps, ô peuple ! épanchez devant lui votre cœur, Dieu est notre refuge, Selah.”*



Ce chercheur avait également découvert dans ce musée, une petite bible en hébreu avec une traduction en latin qui avait du appartenir à l'un des célèbres rabbins narbonnais du Moyen-Âge ainsi que médaille d'argent représentant sur une face une coupe où brûle de l'encens avec les mots *“Shekel Israël”* – Sicle d'Israël) et sur l'autre face une branche d'olivier avec les mots (*Yéroushalaim Hakadoch* – Jérusalem la sainte). M. Carvallo relève que l'écriture de ces légendes était en écriture hébraïque moderne et qu'il était évident que cette médaille était une imitation de celles frappées sous Siméon Macchabée.

Belvése (Aude)

Un *“Quartier de la Juiverie”*.

La Juiverie de Narbonne était située dans la paroisse Saint-Félix, dans le faubourg de Belvése, près du Mont Judaique où les juifs avaient leur cimetière. En effet, dans ce faubourg de Narbonne, il y avait une juiverie : le 18 septembre 1307 ; *“vente par Gérard de Courtonne, chanoine de Paris, commissaire du roi de France sur les affaires des Juifs de la Sénéchaussée de Carcassonne et de Béziers, à Messire Durand Nicholay, médecin, de Clermont en Auvergne, établi présentement à Narbonne, au prix de 200 livres de petits tournois de bonne monnaie, d'une maison ayant appartenu à Dieuslosal de Flrensac, naguère Juif de Narbonne, demeurant à Belvèse, dans la partie de l'Archevêque de Narbonne ; laquelle maison sis ès Juiverie de Belvèse, est bornée à l'autan par Guillaume Calverie, pareur de draps, au midi, par la maison de Vivant de Limoux, Juif, au cers par la tenure ou mas de*

Meïm Cohen, Juif, par un chemin, à l'aquilon, par ledit chemin". Le 8 janvier 1308 fut signé : "Vente à Jean Taurel, marchand de Narbonne, d'une maison dans le Faubourg de Belvése, ayant appartenu au Juif Dieulosal de Flrensac, à Bernard Sanche dit Raseau, marchand d'une vigne confisquée sur Astruc Bonafous de Caylar".

Villejuif (Faubourg de Narbonne) (Aude)

Un "Fief des Juifs" ou "L'honneur des Juifs".

Près de Narbonne, à l'est se trouvait même un Villejuif (Villa Judaïca) entre les terroirs de Moujan, Ricardelle et du Vesc. Au nord devait se situer un 'Clos Judaïque' (Clausus Judaicus) près de l'ancien chemin qui menait à Coursan. L'Abbé Sabarthès précise dans son "Dictionnaire topographique du Département de l'Aude comprenant les noms de lieu anciens et moderne" précisait que Villejuif (Villa Judaïca) est situé à l'est de Narbonne, entre les territoires de Moujan, Ricardelle et du Vesc. Il n'est pas impossible que le "Clos Judaïque" (Clausus Judaicus) ait été rattaché au tènement de Villejuif ; les textes placent le "Clos" dans le terrain de Saint-Georges ou de Saint-Jour (in terminio Sancti Jorii) c'est-à-dire non pas à l'est mais au nord de Narbonne, plus près de l'ancien chemin qui conduisait à Coursan. Il est question dans les textes de "Fief des Juifs" et de "l'Honneur des Juifs". Sur la foi d'une mention contenue dans un acte de 1642, l'auteur place un "Mont Judaïque" à l'est de Villejuif, sur la bordure occidentale de la Chape. Le "Mont Judaïque", dont il est question dans un acte de 1352, n'est autre que le cimetière de la cité de Narbonne.

Escale (Aude)

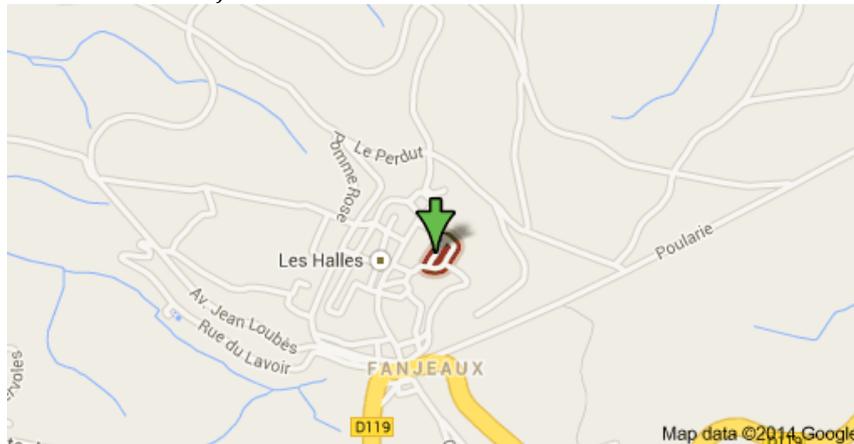
Une "Juiverie".



La communauté juive des Scalae d'où provient même le nom de la commune d'Escales est citée dès 1096, seul le Ruisseau des Juifs a conservé une autre trace de leur présence. Parmi les vestiges restant de l'existence du village d'Escale, il reste la tour carrée. Cette tour était une demeure seigneuriale et servait à surveiller l'arrivée d'invasisseurs espagnols qui tentaient de s'approcher de la cité de Carcassonne. Quelques historiens firent état d'une présence juive dans ces lieux autour d'une "Juiverie". Des Poteries noires et des tessons découverts sur le site semblent confirmer une occupation de fin du XIIème jusqu'au XVème siècle, ce qui justifierait la présence d'une colonie juive installée dans ce site fortifié.

Fanjeaux (Aude)

Une "Rue de la Juiverie"



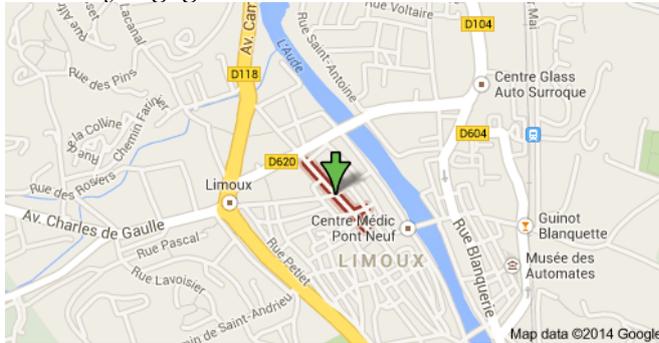
A Fanjeaux une rue est toujours dénommée "Juiverie", elle est portée sur un plan datant de 1665 conservés dans les archives municipales. Malheureusement il n'y a aucune information à son sujet. Elle débouche au chevet de l'église, au cœur du village médiéval. Cette rue était en bordure de la Commune parallèle à la rue principale. Cette "Rue de la Juiverie", témoigne de la présence de commerçants et d'artisans juifs, au Moyen-Age, avant leur expulsion du royaume de France par Philippe IV le Bel, alors que les comtes de Toulouse, toujours très tolérants, avaient des conseillers juifs.



Rue de la Juiverie à Fanjeaux.

Limoux (Aude)

Une "Synagogue"



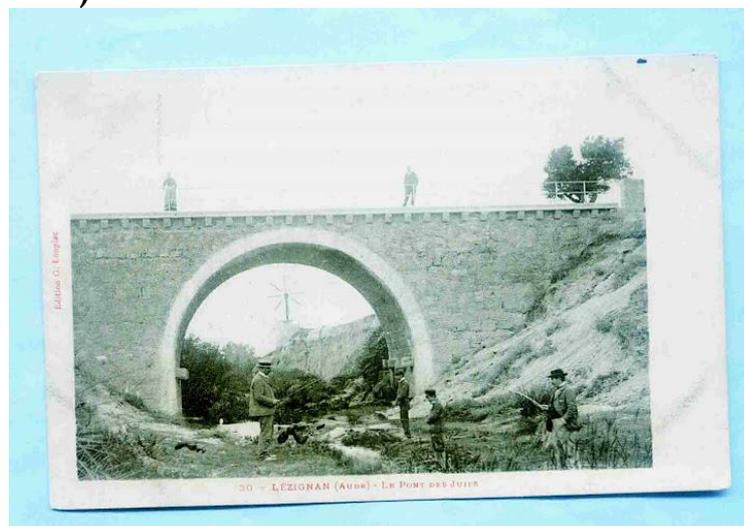
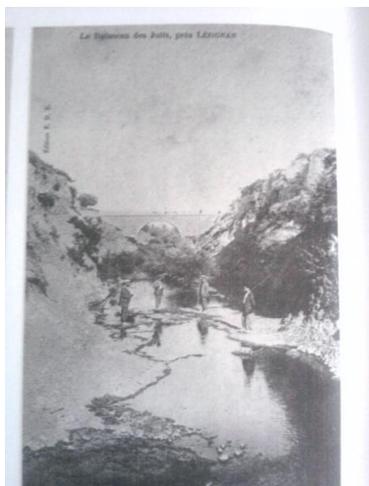
Rue Jean Jaurés à Limoux.

Les historiens font état d'une synagogue à Limoux au Moyen-Âge. Elle était située autrefois dans l'actuelle rue Jean Jaurés. Au début du XIII^{ème}, elle fut remplacée par le couvent des Trinitaires fondé par Amaury et Alix de Montfort, fils et veuve de Simon de Montfort. On compte parmi sa population : Astruc, Juif de Limoux, seigneurie dont Pierre de Yosins était engagiste. Il obtint du sénéchal de Carcassonne un jugement qui le soustrayait aux tailles mais cette décision ne fut pas ratifiée par le roi. Philippe le Bel accorda aux Juifs de Carcassonne, Limoux, Pamiers, Saverdun et Mavies des lettres de protection qui furent présentées au juge Béranger de Pouille par le Juif Maymo de Marselha. Dans un acte de Roger, Vicomte de Béziers, daté de 1193 on trouve un certain Crescas de Limoux Il est impossible de savoir s'il y a un rapport avec le propriétaire du sceau : Crescas Masela qui se trouve au musée de Narbonne.

Montolieu (Aude)

Il existait à Valseguier quelques familles juives qui pratiquaient le commerce et le change de monnaie. Un quartier leur fut affecté dont un pont sur la dure a conservé le toponyme.

Lézignan-Corbières (Aude)



Un "Ruisseau aux Juifs".

Le *Ruisseau aux Juifs* se trouve au lieu-dit "L'Estagnol". D'après les renseignements de la Mairie de Lézignan, ce ruisseau provient de la création d'un canal au XVIII^e siècle pour assainir cette partie du territoire entre le ruisseau de la Jourre et la rivière Obrieu. Il s'appelait alors "Ruisseau des Josieux". Peu à peu le langage populaire l'a transformé en "Ruisseau des Jisuijs" (consonance phonétique du cri du passereau) pour devenir "Ruisseau des Juifs".

Un "Pont aux Juifs" : sur ce pont, les Juifs devaient s'acquitter du droit de péage corporel. Les registres de ce passage conservent les tarifs en précisant par exemple que pour une juive enceinte elle devait payer le double. L'Abbé Sabarthès a écrit un dictionnaire très intéressant sur les sites topographiques dans l'Aude. En ce qui concerne la présence juive dans cette région il précise : "Nous insisterons un p plus longuement sur une catégorie de vocables qui nous permettent de repérer exactement les sites où vinrent se fixer les premières colonies juive. Dès 965, il y avait à Montsérét, au lieu-dit, les "Clause", un *Practum Judaicum*". On trouve les formes *Jousive* (*Allodium Judaicum*), les *Jouis*, les *Jousious* ou *Jouzieus* (les Juifs), dans les communes d'Argeliers, Berriac, Carcassonne, Fontiès-d'Aude, Lézignan, Pouzols....."

Gaujac (Commune de Lézignan-Corbières (Aude))

Un Ruisseau "Les Juifs".

Ruisseau affluent de l'Orbieu, au terroir de Gaujac, lieu-dit, indiqué en 1648 "des Josieux", puis, en 1761 "Al rec des Juifs" (curieux mélange d'occitan et de français, l'occitan 'al rec' signifiant 'au ruisseau').

Berriac (Aude)

Un lieu-dit "Les Juifs", un "Mato Jousious"

Lieu-dit de cet ancien village appelé dès 1285 "*Terminium dictum Judavorum*" puis, bien plus tard, le nom se conservera à partir de 1680 (date de sa notation initiale) sous la dénomination de la "Croix de Berriac" comme étant la "Croix de Mato Jousious", la "Croix qui tue les juifs", le christianisme triomphant de la religion sur laquelle pourtant elle s'est formée. C'est encore le "Pech Judaïc" ou "Pech de Mato Jousious" du même lieu. Une autre tradition raconte qu'en 363 les Sarrazins livrèrent une sanglante bataille contre les Juifs en cet endroit.

Malves (Aude)

Une "Rue de la Juiverie".

La Jousive (Aude)

Un "*Allodium Judaicum*)

Ancien fief, commune de Carcassonne, au terroir de Mieudas. Les vocables de certains toponymes audois permettent de repérer exactement les sites où vinrent se fixer les premières colonies juives : Dès 965 il y avait à Montsérét, au lieu-dit 'Les Clauses' un '*Pratum Judaicum*'. On trouve les formes *Jousive* (désignant un *Allodium*

Judaicum, un alleu juif) et les lieux 'Jouis', Jousious, Jousieux (les Juifs) à Argeliers, Berriac, Carcassonne, Fontiès d'Aude, Lézignan et Pouzols.

Tourouzelle (Aude)

Une "Rue des Jeiches"



Rue des Jeiches à Tourouzelle.

Comme à Pézenas, Bagnols, Cèze ou Posquières dans l'Hérault, on trouve à Tourouzelle, une "Rue des Jeiches". Le promeneur peut déambuler dans les petites et charmantes ruelles de ce village mais aussi sur les collines et les bords de l'Aude. Du chemin de l'Horte qui autrefois était le chemin qui menait à Castelnaud d'Aude, le touriste aura une vue superbe sur la vallée de l'Aude avec au nord, en toile de fond, la Montagne Noire qui se dessine sur tout l'horizon. Le pic de Nore se dresse en plein milieu. A ses pieds, une mer de tuiles rouges; ce sont les toitures des maisons du village, et, émergeant de cette mer, la tour crénelée de l'église qui se dresse puissante et rassurante dans une enceinte fortifiée. En quittant les hauteurs de l'Horte, la petite "rue des Jeiches" aboutit sur une place connue sous le nom de la "bascule"; là, où autrefois l'on pesait le raisin et le blé au moment des récoltes.

Coursan (Aude), Cuxac (Aude), Cuxac-d'Aude (Aude)

"Un Prat du Raïs"



On trouve des toponymes : *Le Prat du Raïs* à Coursan (Aude) et à Cuxac ainsi que *le Déversoir du Prat del Raïs*, et plus au nord-ouest *Le Chemin de Prat de Raïs* à Cuxac-d'Aude. *Le Prat du Raïs* : D'après "Le Dictionnaire Topographique du département de l'Aude" de l'abbé Sabarthes, il faut comprendre que un ou plusieurs Juifs qui étaient propriétaires du pré, nommé en latin "*pratum judaicum*". Différents historiens racontant la présence des Juifs en Languedoc expliquent l'histoire du nom du "*pratum judaicum*". Le XII^e siècle est une période de prospérité pour le judaïsme provençal et languedocien qui profite de l'esprit de tolérance qui règne alors dans les cours de Toulouse et de Béziers. Benjamin de Tudèle, le rabbin voyageur du XII^e siècle, citait dans ces carnets de voyage certaines communautés du midi, il

évoquait aussi leurs nombreuses écoles talmudiques et leurs maîtres de l'époque. Les Juifs peuvent s'adonner à l'agriculture comme au commerce. Sous la pression d'Alphonse de Poitiers, les Juifs du Languedoc émigrèrent, après 1248, vers la Provence. Deux siècles plus tard on écrivait en languedocien *Prat Jusayc*, mais la population des environs de Narbonne ne connaissait plus le sens du nom *Jusayc*. Les Juifs séjournèrent dès à présent en Provence. Dans le langage populaire languedocien, ce mot devient *Jurayc*, et s'écrivait ainsi ou avec un *-t* final *Jurait*. Ensuite le *-t* final de *prat* « pré » a fondu avec le *j-* initial (prononcé *dzj-*) de *Juraic* pour devenir *Prat Duraic*. Au XVe siècle déjà on hésitait sur la consonne finale: *-t* ou *-c* ? La finale ne se prononçait plus, peut-être sous l'influence du français, obligatoire dans les documents administratifs depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539). Ainsi le *Prat Juraic* devient le *Prat Durais*. Dans les "*Annales du Midi*" de 1896, p.195-199, Alphonse Blanchet écrivit un article intitulé « *Les transformations du latin judaicus à Narbonne.* »

Florensac (Aude)

29 janvier 1293 : Philippe Le Bel mande au sénéchal de Carcassonne de contraindre Crescas et Duilesaut, frères, juifs de Florensac, au paiement de leur quotité des tailles.

La Grasse (Aude)

16 mars 1289 : Vente faite par Vital Vivas, juif de la Grasse, à son frère Moyse Vivas, d'un mas qu'il possédait à La Grasse avec ses appartenances et dépendances.

13 avril 1300 : Acte par lequel Bonfils, juif de la Grasse, confesse à Auger, Abbé de La Grasse, qu'il a commis certains crimes et lui en demande pardon.

Pradelles-Cabardes (Aude)

Un lieu-dit "*Les Jouys*"

Ce lieu toujours habité de nos jours (hameau de quelques maisons sur un plateau) s'appelait encore en 1763 "Les Juifs", l'appellation actuelle est sa traduction en occitan.

Argeliers (Aude)

Un lieu-dit : "*Le Juif ou Al Jousiou*".

A traduire plutôt en français "Au juif(s)", ce lieu est aussi nommé "Jouzieu" en 1660, est soit une simple tentative de traduction du pluriel 'juifs' ou plus vraisemblablement l'agglutination des mots 'juifs' et 'alleu' (soit 'terre libre des juifs') donnant par l'occitan 'jousiou', 'jousieu' en français approximatif.

Fonties d'Aude (Aude)

Une "*Plaine des Juifs*".

C'est vaguement une plaine située entre Fontiés et Montirat, au bas des extrémités de la Montagne d'Alaric, aux portes de Carcassonne. Cette plaine est dénommée en 1563 "*Al Pla dels Josious*", exactement traduit par le toponyme actuel.

Pouzouls-Minervois (Aude)

Un lieu-dit "Les Juifs"

Lieu-dit proche de la localité, noté en 1536 "Bozolha des Juzyons" (bergerie ? des juifs en occitan)

Montseret (Aude)

Un "Domaine Juif"

Du nom latin de "Praedum Judaicum" cet ancien lieu disparu qui appartenait à des juifs se situe de nos jours au lieu-dit "Les Clauses". Il y a aurait eu aussi un tènement du nom de "Pré judaïc" dans le terroir de Brugay-rôles, près de La Vernède, au S.-E. de Saint-André et à l'orée du Bois-du-Vicomte (Arch. de l'Aude, H 211, Invent, des titres de l'abbaye de Fontfroide, « La Vernède, A » dans l'acte du 23 avril 1894. Ce "Prat judaïc" était plus exactement situé dans le terroir de Montséret (Acte du 6 juillet 1135) (REJ 64 1911)

Caunes-Minervois (Aude)

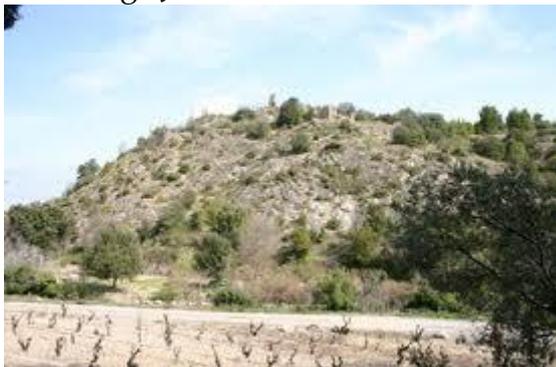
Marie-France Godfroy affirme qu'il y avait bien une présence juive à Caunes-Minervois, elle note précisément Abraham, Astruc, Abraham Lecalli, de Caunes-Minervois.

Montréal (Aude)

Selon le fond "Doat" ; quelques familles, dépendantes de l'autorité du vicomte de Narbonne, habitaient Montréal.

Embres et Castelmaure (Aude)

Un Village Juif.



C'est dans cette région qu'est apparu "l'homme de Tautavel". Dans les environs de Castelmaure de nombreux vestiges sur ses descendants du néolithique ont été découverts. Par contre, quelques siècles plus tard des hommes s'établirent à Embres. Des ruines, le vignoble de la Villa Imbreces et le Castrum romaine sont les marques de cet établissement protégeant la frontière, l'antique Fita, des invasions. Castelmaure, signifie aussi frontière, frontera du Sud à l'époque où le royaume de France s'achevait. Tout près se trouve la forteresse d'Aguilar, ce château "cathare" dont les terres servirent à établir le village de Castelmaure en 1070. Sur les sommets

de la serre, s'érigent encore des tours de guet ainsi qu'apparaissent des traces d'un village juif arrivé là par la reconquista espagnole.

Salle-d'Aude (Aude)

Un lieu-dit : "Aux Marranes"

Beaufort (Aude)

"La Tour aux Juifs".

Pépieux (Aude)

Un Abraham de Pépieux

Azille (Aude)

Un Boniface d'Azille

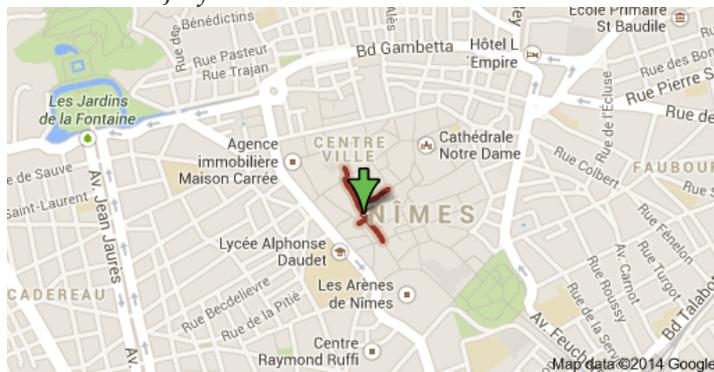
Palairac (Aude)

Un Salomon de Palairac

Gard

Nîmes (Gard)

Une " Rue de la Jésutarié" ou "Juiverie" ou "Puech-Jésiou" (Podium Judaicum) et "Puech-des-Juifs".



Rue Fresque à Nîmes.

Le Dr Fortuné Mazel, dans sa conférence de 1906 : "Histoire des rues de Nîmes", fait référence à la "Rue de la Juiverie" : "Les juifs, vous le savez, demeuraient en général dans des quartiers spéciaux: c'était souvent, à Nîmes du moins, sur leur demande et non par suite de contrainte policière. Leurs rues portaient le nom de rue Juiverie ou rue des Juifs. Ce nom fut successivement affecté à la rue de l'Étoile, à la rue Fresque, à la rue Guizot et à la rue du Chapitre. Elles sont toutes bien déchues de leur ancienne splendeur, les juifs modernes ont trouvé d'autres théâtres à leurs installations". En ce qui concerne la "Rue Fresque" : "La Carriera Fresca", la "Rue Fraîche", ainsi nommée en 1824, était antérieurement appelée "Rue de la Juiverie" car les Juifs au Moyen-Âge y étaient nombreux, depuis 1359 ; mais c'est la "Rue de l'Étoile" qui porta surtout ce nom et également la "Rue Ceguensol" (sur l'emplacement de la Rue Guizot). Sur le plan de l'Isle Laliaud de 1784, la "Rue Fresque" est nommée "Fresque sive Jésuiterie". Sous l'arcade, au contact de la Place du

Marché se tenait une partie des transactions du blé. La maison de l'avocat des Pauvres du XV^e siècle est dans cette "rue de l'Etoile", appelé auparavant Hôtel Novi du nom d'un conseiller du roi au XVII^e siècle. D'après un document daté de 1089, une synagogue s'élevait rue du Chapitre à l'emplacement actuel de l'hôtel de la Prévôté. Le cimetière juif était situé au nord-est de la ville, sur le mont Duplan, qui portait au XI^e siècle le nom de *Podium Judaicum*. À leur retour en 1359, les Juifs récupèrent leur ancien cimetière sur le mont Duplan. Ils devaient payer pour chaque enterrement une redevance de neuf sols tournois ou une livre de poivre au monastère de Saint Baudile, propriétaire du terrain. L'ancien *Podium Judaicum* de 1030 – mentionné dans le cartulaire de Notre-Dame-de-Nîmes – est l'une des sept collines de la ville. Son ancien nom, "Puech des Juifs", lui venait d'un cimetière juifs situé au quartier dit de la Posterie, en deçà des pâturages du monastère de Sainte-Baudile. Les Juifs s'installèrent dans cette ville depuis très longtemps. Certains historiens émettent la possibilité d'une présence juive à Nîmes dès le VI^e siècle de notre ère. A cette époque, il y avait déjà des communautés juives connues à Saint-Gilles, Lunel, Aigues-Mortes, Uzès.... Au VII^e siècle, Hildéric, Comte de Nîmes, et l'Evêque Ramyre donnèrent un accord favorable pour l'installation d'un grand nombre de Juifs qui avaient été expulsés d'Espagne par le roi Wamba en 672. D'autres se réfugièrent dans l'Usège, le Gévaudan et les pays voisins. Au XII^e siècle, la communauté Juive de Nîmes était l'une des plus importantes du Languedoc. Parmi les membres influents de cette communauté, on compte Durant qui occupait à la fin de ce siècle, la haute position de sous-viguier. L'Académie talmudique de cette ville était dirigée par l'un des plus fameux rabbins du Moyen-Âge: Rabbi Abraham ben David (RABaD III), le principal contradicteur de Maïmonide. Le Concile convoqué par l'Evêque Bertrand II en 1284 adopta de nombreuses mesures sévères contre les Juifs. Les officiers du sénéchal s'emparèrent en 1294 des Juifs de l'évêque et de leurs biens. Le roi les fit remettre à l'évêque dont ils étaient justiciables. En 1306, les Juifs de Nîmes furent expulsés et ne purent revenir dans cette ville qu'en 1359. Le quartier juif était situé dans la "Rue de la Fabrerie", aujourd'hui "Rue du Chapitre". Un acte de vente datant de 1306 stipulait la vente entre Isaac de Portes à Vitalis de Boerian et à la juive Blanche. En 1359, les Juifs furent assignés à résidence dans ce quartier jusqu'à la rue Vieille Corrègerie (Rue de l'Etoile). Mais les juifs furent maltraités par leurs voisins étrangers. Les rues Caguensol et Rue Fresque (formant la *Rue de la Jésutarié* ou *Juiverie*), leur furent assignés comme nouveau quartier. D'après les documents datant de 1089, on apprend que la synagogue se trouvait dans la Rue du Chapitre. Elle fut érigée sur les fondements de l'Hôtel de la Prévôté, maintenant la Maison Maroger de Rouville. La Communauté possédait aussi un cimetière.

En 1030, l'une des sept collines enfermée dans l'enceinte de Nîmes s'appelait "Puech-Jésiou". Ainsi le quartier juif de Nîmes est appelé ; "*Podium (Poium) Judaicum*" ou "*Puech Jésiou*" ou bien encore "*Pui-Jusieu*" et "*Burgus Judaicus*" (Bourg Jézieu). Cette juiverie était constituée de la rue de la Coorègerie, puis rue Caguensol. Une synagogue fut attestée dès 1009. Le cimetière Juif est aussi attesté dès le milieu du XI^e siècle. Il est situé sur une colline, au nord de la ville. Le Mikvé : "*Bains des Juziolles Juives*" est cité dans différents documents. Les talmudistes qui constituaient une école importante rendirent dès le Moyen-Âge, la Communauté de Nîmes célèbre.

Parmi eux, Judah ben Abraham, au XIV^{ème} siècle, Moïse ben Abraham, au siècle suivant, qui fut connu comme auteur de poèmes liturgiques. Le 13 septembre 1306, Maître Corrad de Crépy, chanoine de Beauvais, clerc du roi, et Bertrand Jourdain de l'Isle, chevalier, sénéchal de Beaucaire, commissaire sur le fait des Juifs en ladite sénéchaussée, chargèrent le sous-viguier de la cour royale de Nîmes, Guillaume Gombraud et Pons Fabre, bourgeois de Nîmes, de procéder au recouvrement des créances dues aux Juifs de Nîmes au moment de leur expulsion ainsi qu'à la vente des biens desdits juifs. Un document sur la confiscation des biens des Juifs de Nîmes est encore conservé aux Archives Nationales.

Le Musée lapidaire de Nîmes conserve encore une stèle funéraire sur laquelle, il est possible de lire : "Ceci est la tombe du sage du Vener..... Rabbi Itzhaq". Selon Isidore Simon, cette inscription remonterait au début du XI^{ème} siècle.

Le Mas des Juifs (Gard)

Nouveau quartier de Nîmes.

Beaucaire (Gard)

Une "Rue de la Juiverie".

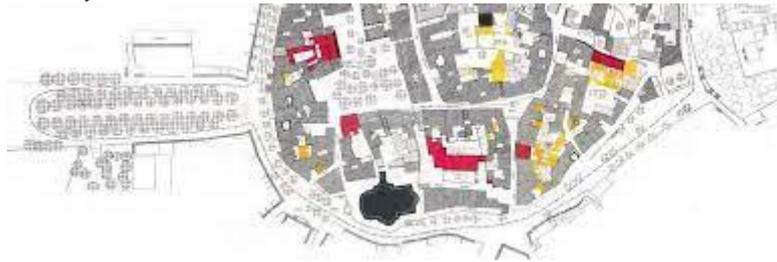


Ville dans le département du Gard. Une communauté juive assez importante fut fondée à Beaucaire dès le début du XII^e siècle, dont les membres vivaient parmi les chrétiens et jouissaient des mêmes droits et privilèges. En particulier, ils furent protégés par le comte de Toulouse, Raymond V, qui les avait admis à certains bureaux et leur avait confié une partie importante de l'administration publique. La "Rue de la Juiverie" est située sous les murs du château de Beaucaire, dans l'espace entre l'enceinte de la forteresse et la rue Herse. En 1284, les Juifs étaient logés dans la partie haute de la ville. D'après certains documents, la synagogue se trouvait au Bourg Neuf. Le cimetière semblait se trouver dans un terrain situé dans l'île de Jarnègue ou Gernica, entre Beaucaire et Tarascon. Les historiens citaient aussi une boucherie. En 1195, les Juifs furent, et beaucoup d'entre eux périrent. En 1294, Philippe-le-Bel ordonna au sénéchal de les reléguer entre le rempart qui séparait la ville du château. Ce quartier spécial étendu du rocher de Roquecourbe à la grille du Annuler a complètement disparu en 1578, avec les ruines de la synagogue, à la démolition générale que Fouquet de Tholon, seigneur de Ste-Jaille, entreprit afin d'isoler la forteresse qu'il assiégeait. En 1295, tous les Juifs, sous la juridiction de la cour du sénéchal de Beaucaire, furent arrêtés, et les plus riches d'entre eux envoyés au Châtelet à Paris. Dans le même temps tous leurs biens furent saisis et les

prisonniers furent libérés qu'après avoir payé une rançon considérable. Ayant besoin de 150.000 livres, dont Charles IV imposa à tous les Juifs de France cette somme et en ce qui concerne les Juifs dans le quartier du sénéchal de Beaucaire, ils furent imposés à hauteur de 20.500 livres. Le 2 Juin, 1340, Philippe VI annula toutes les dettes payables aux Juifs qui avaient été contractées par les chrétiens. Mais en 1368 les Juifs de la cour du sénéchal furent de nouveau autorisés à percevoir leurs dettes.

Uzès (Gard)

"Une Juiverie"



Plan d'Uzès.

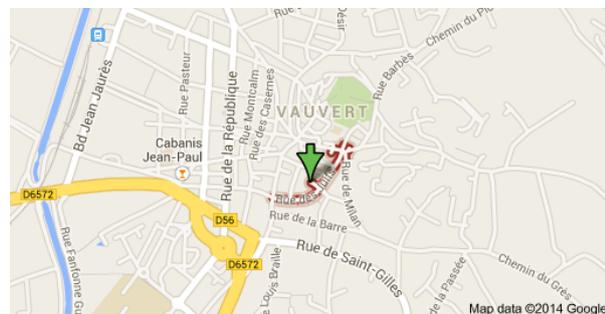
Ville de France, dans le département du Gard, est située à environ 10 kms au nord-nord-est de Nîmes. Les Juifs y étaient établis dès le Ve siècle. Saint-Ferréol, évêque d'Uzès, les admit à sa table et apprécia leur amitié. Une plainte fut déposée à son encontre auprès du roi Childebert, après quoi l'évêque changea son attitude envers les Juifs, obligeant tous ceux qui ne voulaient pas quitter Uzès à devenir chrétiens. Après sa mort (581) beaucoup de ceux qui avaient reçu le baptême firent un retour au judaïsme. Or, tout était bon pour déstabiliser la communauté juive, les autorités seigneuriales allèrent jusqu'à faire accuser les Juifs d'Uzès de meurtre rituel. En 1297, le bruit courut à Uzès que des Juifs s'étaient emparés d'un enfant chrétien et, par la section des veines du cou, lui avaient soutiré tout son sang qu'ils auraient précieusement recueilli dans un petit vase de verre. Les officiers de Bremond et de Raimond Gaucelin, seigneurs de la ville, arrêtèrent aussitôt quelques israélites; les gens de l'évêque d'Uzès en firent autant de leur côté. Un conflit de juridiction s'éleva. Les inculpés déclarèrent par l'entremise de leurs procureurs qu'ils ne relevaient pas des seigneurs laïcs qui les avaient fait mettre en prison et demandèrent leur mise en liberté provisoire sous caution. Bremond et Raimond Gaucelin ne pouvant s'entendre avec l'évêque sur le choix d'un enquêteur commun, le lieutenant du juge de la sénéchaussée de Beaucaire évoqua cette affaire. Les officiers de l'évêque en emprisonnèrent aussitôt quelques Juifs, pris sans doute au hasard et que rien ne faisait suspecter. Il s'agissait avant tout de ne pas laisser les nobles de la ville prévenir la police des Juifs. Les officiers de Bremond et de Raimond Gaucelin déclarèrent qu'ils avaient agi tant au nom de ces derniers, seigneurs de la ville pour les trois quarts, qu'au nom de l'évêque, seigneur pour un quart. La juridiction de la ville était indivisée, selon eux, et la cour commune. C'était la marche ordinaire des usurpations de la justice royale : elle ne cessa au XIème siècle de progresser à la faveur du conflit des pouvoirs locaux. Elle démontrait comment les officiers de Philippe-le-Bel s'efforcèrent à Uzès, comme à Narbonne, comme à Nîmes, comme partout ailleurs, de transformer les Juifs des seigneurs en Juifs du roi, moyen efficace

de lui procurer, au détriment des autres juridictions, les nouvelles ressources dont il avait besoin. Parmi les savants d'Uzès, on comptait ; le compilateur anonyme (XIIIème siècle), Samuel ben Juda, Gabriel de Milhaud, et Don Dieulosal.

La place du Plan de l'Oume, située près du château ducal, est le quartier de la juiverie. Il fut un refuge, lorsque, après avoir été chassés du diocèse, les juifs subirent la ségrégation forcée "as scandala evitanda" voulue par le concile de Latran en 1215. En effet Uzès venait de construire ses premières fortifications et ces étroites venelles aux alentours pouvaient leur être réservées. Il est possible que les juifs y établirent une synagogue dont toutes traces ont disparu.

Vauvert (Posquières) (Gard)

Une "Rue des Juifs".



Dans d'autres documents cette rue principale de la Juiverie était appelée : " Juzaterie" ou "Carrière des Juifs".

Posquières - Vauvert (Gard)

Une "Carrière des Juifs".



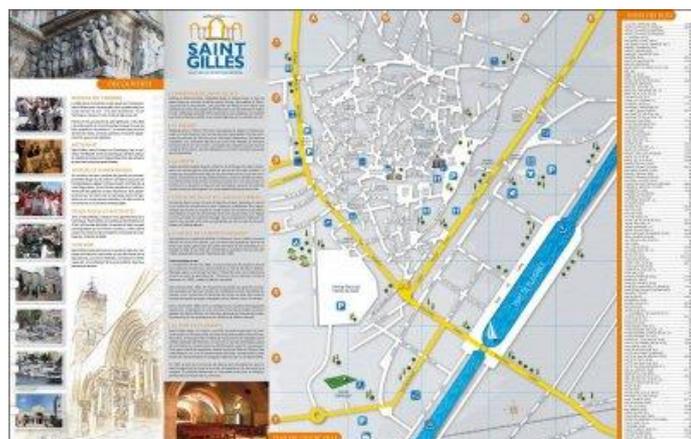
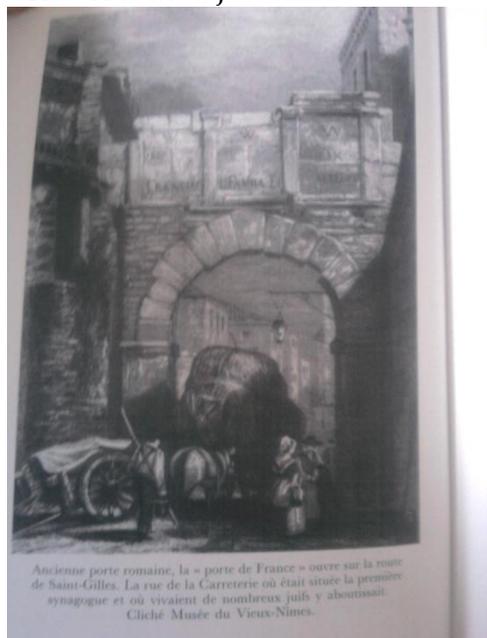
Posquières : Rue des Bonnets Carrés.

Ville dans le département du Gard, en France, où les Juifs étaient connus pour y avoir vécu depuis le XIIe siècle. Rabad de Posquières et Isaac l'Aveugle développèrent dans leur académie rabbinique leurs connaissances et commentaires sur le Talmud et la Cabbale. Isaac l'Aveugle, le fils de "Rabad" de Posquières (Abraham ben David), parlait encore de ses ancêtres comme des "aristocrates du

pays”. Lorsque Benjamin de Tudèle visita la ville, vers 1165, la communauté était composée de quarante membres, parmi lesquels il mentionnait Joseph ben Menahem, Benveniste, Benjamin, et Abraham et de Moïse ben Isaac .A sa tête était Abraham ben David (RABDaD III.); son école était suivie par de nombreux étudiants venant de pays lointains qu’il accueillait avec beaucoup d’hospitalité. En 1172, Abraham subit une courte période d'emprisonnement, à l'issue de laquelle son persécuteur, Eléazar, le *“Seigneur de Posquières”*, fut convoqué à Carcassonne par son suzerain le comte Roger II, pour expliquer sa conduite envers son célèbre adversaire Maïmonide. Ce fut après cet événement qu’Abraham quitta Posquières pour résider parfois à Lunel et parfois à Montpellier, mais surtout à Nîmes, où il vécut pendant de nombreuses années, gagnant ainsi le surnom de *“Nemsi”* (spécialiste de Nîmes), ou *“Maître de la Ville des Forêts”* ; (*“Rabbi mi-Kiryat Ye'arim”*). Plusieurs noms de rue attestent de cette présence de la communauté Juive de Posquières devenue Vauvert : la *“Rue des Juifs”*, la *“Rue des Bonnets carrés”*. Un fragment de pilier de la synagogue fut trouvé dans la cour de la maison. Quelques habitants juifs de Posquières furent mentionnés comme vivant à Carpentras en 1400 et à Perpignan en 1413 et 1414. Parmi les savants de la ville étaient: Isaac l'Aveugle ou Isaac de Posquières, *“Père de la cabale”*, son neveu David Asher ben Abraham ben David, et le commentateur biblique Menahem ben Siméon. Isaac l’Aveugle avec son neveu, Asher Ben David, et son père Abraham Ben David de Posquières, forment le *“triolet”* des *“trois Ben David”* qui donna un essor extraordinaire à la Cabale, ce grand courant de la Tradition juive. En 2019, dans le cimetière juif moyenâgeux, il a été érigé une stèle à la mémoire d’Abraham ben David de Posquières et en souvenir de l’antique communauté juive.

Saint-Gilles (Gard)

Une *“Rue de la Juiverie”*.



Ville de France dans le Gard. Au XIIème siècle cette ville était un important centre commercial. Benjamin de Tudèle constata lors de son passage qu’il y avait une communauté juive de plus de mille membres qui était sous la protection de

Raymond V, comte de Toulouse. Ce grand voyageur écrivait lorsqu'il arriva à Saint-Gilles: « *De là jusqu'au village nommé Bourg de St. Gilles, il y a trois milles. On trouve, dans ce village, une assemblée de Juifs d'environ cent sages, à leur tête, se distinguent les rabbins Isaac, fils de Jacob, Abraham fils de Yehuda, Eleazar, Isaac, Moïse et Jacob, fils du grand docteur Rabbi Lévi.*

St-Gilles est le rendez-vous des nations et des insulaires des extrémités de la terre. Elle est éloignée de trois milles de la mer et située sur les bords du grand fleuve appelé le Rhône, qui coule le long de la Provence.

C'est là que demeure le noble maître Abba-Mari, fils d'Isaac, d'heureuse mémoire, intendant du prince Ramon. »

Dans Saint-Gilles, la présence d'un quartier juif est attestée par le toponyme : "Jusatoria" ou "Jusatarié" ou bien encore "Rue de la Juiverie". Les historiens parlaient d'une synagogue et d'importants établissements juifs au XIème à Saint-Gilles. Devant les incursions des Maures d'Espagne, l'Archevêque de Narbonne et le Vicomte Guifred s'unirent pour protéger les Israélites de leurs domaines et parvinrent à les préserver. Grâce à la tolérance qui leur était impartie, les Juifs de la région acquirent une véritable importance sous la juridiction des seigneurs et des évêques. Ils y avaient des synagogues dans la plupart des villes et des rabbins y faisaient fleurir les lettres hébraïques. Le Comte de Toulouse, Raimond V, avait, vers 1170, confié l'administration de la justice et les produits des amendes dans sa seigneurie de Saint-Gilles à un Juif très honoré parmi ses coreligionnaires : Abba Mari, fils de Rabbi Isaac. Ce rabbin fut le père du célèbre talmudiste Isaac ben Abba Mari. En 1216 se tint à Saint-Gilles un conseil rabbinique représentant toutes les communautés juives du Sud de la France, grâce aux efforts d'Isaac Benvenisti et sous la présidence de Rabbi Lévi, afin de délibérer sur les mesures à prendre contre les résolutions du Conseil de Latran en 1215.

Aimargues (אִמְרָגוּס; (Gard)

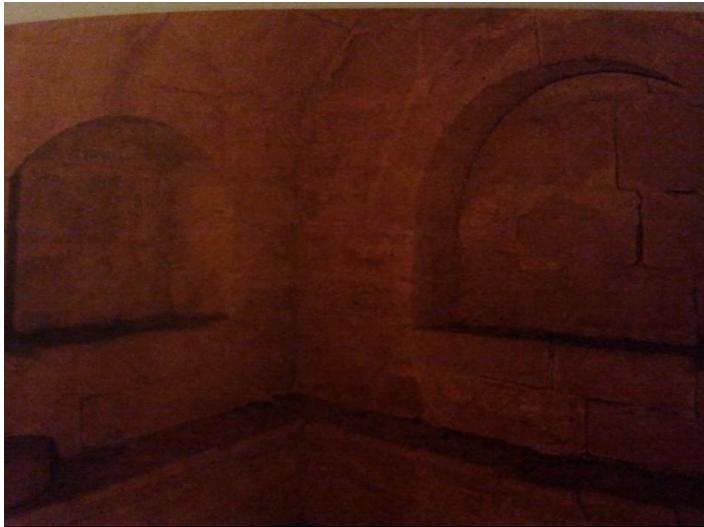
Les "bains des Juziolles juives".

Les historiens parlaient de bains juifs à Aimargues : "bains des Juziolles juives". Cette ville est citée dans un " Responsa" (Techouva) d'Isaac Lattes. Il existe encore une noria d'origine gallo-romaine. Celle-ci fut l'endroit où se tenait le bain rituel effectué par les peuples juifs de la Septimanie. Le 10 septembre 1297 ; "acte notarié entre Bremond, seigneur d'Uzès et d'Aimargues, et Raimond Gaucelin, seigneur d'Uzès et de Vézenobre, d'une part, et l'évêque d'Uzès d'autre part, au sujet de l'arrestation par leurs officiers d'une juive et de juifs inculpés du meurtre d'un enfant chrétien, le lieutenant du jugement de la sénéchaussée de Beaucaire avait évoqué l'affaire par-devers soi, en dépit de la protestation des juridictions intéressées."

Un "Mikvé" et une "Ménorah" dans le château de Teilhan.

Situé sur le chemin du sel montant de la baie d'Aigues-Mortes, cet élément est l'unique témoin de l'importante communauté juive médiévale qui existait en Petite Camargue à cette époque, notamment sur Vauvert et Lunel. Ce bain rituel se trouve dans le parc du château de Teilhan, le Mikvé remonte au XIIIe siècle lorsque la ferme de Teilhan appartenait à l'abbaye de Psalmody. A l'emplacement d'un ancien

moulin, sur un mur est gravé une ménorah près des armoiries de la famille Nogaret. Guillaume de Nogaret, légiste et homme d'état, fut l'un des principaux organisateurs du procès contre les Templiers.



Mikvé au Château de Teilhan



Ménorah gravé sur le mur du Moulin

Sauve (Gard)

Une "Synagogue".



Façade de la Synagogue à Sauve



Élément architectural de la Synagogue.

La Synagogue se trouvait vers le milieu de la Grande Rue, entre les anciennes maisons au fond d'un patio : "La Maison qui servait de Synagogue aux Juifs existait encore en 1907". La porte surmontée d'un linteau en anse de panier (XV^e siècle), donne accès sur une cour intérieure de dimensions modestes. Les vestiges de la

“scola” sont inclus dans un bâtiment qui porte les traces de nombreux remaniements. A l'époque du XIème et XIIIème siècle, Sauve abritait aussi une communauté juive chassée d'Espagne, c'est ce qui expliquerait la présence, au cœur de la cité médiévale, d'une synagogue. Sauve connaissait alors une certaine prospérité pour attirer ces habiles commerçants du moyen âge jouant le rôle de prêteur (cette pratique du prêt à intérêt était interdite par l'église aux chrétiens). C'est au XIVème siècle que la communauté juive fut expulsée par Philippe Le Bel. La synagogue fut alors en partie détruite puis abandonnée. Il ne reste plus que les murs extérieurs, la cour et l'escalier à vis. Cet édifice se trouve tout près de l'Hôtel de la Monnaie, Jean Germain avance qu'en 1010, on y frappa des pièces d'argent et de bronze.

Les Archives conservent encore les lettres-patentes réglant un désaccord survenu entre Pierre de Mirepoix, évêque de Maguelonne, et les commissaires du roi sur le fait des Juifs, au sujet de la vente des biens des Juifs de Sauve que réclamait l'évêque, moyennant assignation faite à ce dernier de 40 livres de petits tournois de rente annuelle et perpétuelle sur le produit de la dite vente.

Aigues-Mortes (אקווי מורטי ou אני) (Gard)

La Communauté Juive de cette ville était citée dans le “*Dioré Hayyim*”.



Razès (Gard)

En 1193, Roger vicomte de Béziers établit que les Juifs d'Alais et de Razès durent s'acquitter de la taille avec ceux de Carcassonne.

Anduze (אנדוזא) (Gard)

Lieu de résidence du Cabaliste Samuel ben Jacob. On cite aussi la présence de l'imprimeur Abraham dans cette ville.

Aramon (Gard)

Selon les Archives d'Aramon, il y aurait eu une présence juive à Aramon au Moyen-Âge.

Janves (Gard)

Gustave Saige dans son livre "*Les Juifs du Languedoc*" évoque la présence de Juifs à Janves au Moyen-Âge.

Portes (Gard)

Gustave Saige parle d'une présence juive dans cette ville au Moyen-Âge.

Roquemaure (רוקאמאברא ; (Gard)

L'historien Maulde dans son "*Coutumes d'Avignon*" et H. Gross dans son "*Gallia Judaica*," citaient la présence du groupement juif au Moyen-Âge.

Sommières (שומיירי) (Gard)

Parmi les Rabbins de Provence il faut citer Isaac de Lattes à Sommières. Renan-Neubauer le citait dans son livre "*Les Rabbins Français*".

Vézénobres (Gard)

Salamias, un juif de Nîmes, se plaint du montant excessif des frais de justice, il acheta et revendit du seigle à Vézénobres.

Bagnols-sur-Cèze (Gard)

Une "*Rue de la Juiverie*", une "*Rue Jusitarié*", une "*Rue de Jérusalem*".



La "*Rue de la Juiverie*" ou "*Rue Jusitarié*" est située au sud-est de l'Eglise. Parmi les personnalités bagnolaises illustres, il faut compter Rabbi Levi ben Gershom ou Gersonide ou Maître Léon, né à Bagnols-sur-Cèze (1288-1344) connu sous l'acronyme de son nom Ralbag. C'était l'un des plus importants commentateurs bibliques de son temps, il était également mathématicien, astronome, philosophe et médecin. Son traité d'astronomie fut traduit par le pape Clément VI. Il fut l'inventeur d'un

instrument d'astronomie appelé « *baculus Jacob* » servant à mesurer la position des astres et à observer les éclipses.

Lévi Ben-Gerson de Bagnols : Ce fameux rabbin était appelé Messer Léon. Il surpassa tous ses contemporains en matière de philosophie et d'exégète. Il fut l'un des plus grands péripatéticiens du XIV^{ème} siècle et le plus hardi de tous les philosophes juifs. Il osa combattre ouvertement le dogme de la création "*ex nihilo*" dans son livre "*Milhamot Adonai*" ; "*Les Guerres du Seigneur*". Il se lança dans les commentaires des traités d'Avérrohès notamment le "*Traité de la possibilité de l'union*".

Pont-Saint-Esprit (Gard)

Une '*Juzatarie*' (Juiverie) ou '*Rue de la Juiverie*'.

Il y avait un quartier juif dans cette ville de Provence appelé : "*Juzatarie*" (Juiverie) ou "*Rue de la Juiverie*". La tradition populaire prétend aussi qu'il y avait un "*Passus Judaei*" ou '*Pas du Juif*'. L'établissement d'une communauté commence au début du XV^{ème} siècle, c'est-à-dire à une époque où le commerce de la ville prend son essor. Avant cette période, il y avait déjà des Juifs à Bagnols-sur-Cèze. Le compoix de 1423 signale un quartier juif, la "*Juzicarie*". Cette juiverie se trouvait dans le quartier nord de la ville, dit le "*Villebonnet*". Une présence juive à Pont-Saint-Esprit est confirmée au Moyen-Âge par le tarif du péage sur le pont : "*Ung juif, pour sa personne*" paye douze deniers alors que "*clercs ni nobles ne payent point*". Il y avait une synagogue sous l'ancien régime puisque celle-ci est transférée de 1791 à mars 1795 dans une salle de la Maison du Roi, logis de l'œuvre du Saint-Esprit, qui venait d'être dissoute. Au XVIII^{ème} siècle, il fut également établi un cimetière. Celui en déshérence actuellement était implanté à l'angle des chemins des Cimes et des Grillons, ce n'est pas "le premier cimetière de la communauté".



Cimetière de Pont Saint Esprit datant du XVIII^{ème} siècle.

M. Alain Girard, directeur - Conservateur en chef de la Conservation départementale à Pont-Saint-Esprit, a fait une courte recension de l'histoire de la communauté juive de Pont-Saint-Esprit : "*La communauté israélite de cette ville a peu laissé de souvenir dans la mémoire collective.*

L'établissement d'une communauté juive ne remonte au début du XV^è siècle, c'est-à-dire à une époque où le commerce de la ville prend de l'essor. Mais il est probable qu'il faille remonter cette date car des juifs se trouvaient à Bagnols-sur-Cèze, bourgade à 10 Km au sud et sur la même route commerciale beaucoup plus tôt.

Quoiqu'il en soit la communauté ne semble reconnue qu'à la date que je vous indique. Le compoix de 1423 signale un quartier juif, la "juzicarie", alors qu'il n'est pas mentionné dans celui de 1390. Cette juiverie se trouvait dans le quartier nord de la ville, dit le Villebonnet, non loin de l'église paroissiale, comme souvent dans la région et dans une zone inondable.

La présence de juifs à Pont-Saint-Esprit se trouve confirmée à la fin du Moyen Age par le tarif du péage sur le pont : "ung juif, pour sa personne" paye douze deniers alors que "clercs ni nobles ne payent point".

Il faut attendre la Révolution pour trouver une nouvelle mention de la communauté. Il devait y avoir une synagogue à la fin de l'Ancien régime car celle-ci est transférée de 1791 à mars 1795 dans une salle de la Maison du roi, logis de l'œuvre du Saint-Esprit, qui venait d'être dissoute.

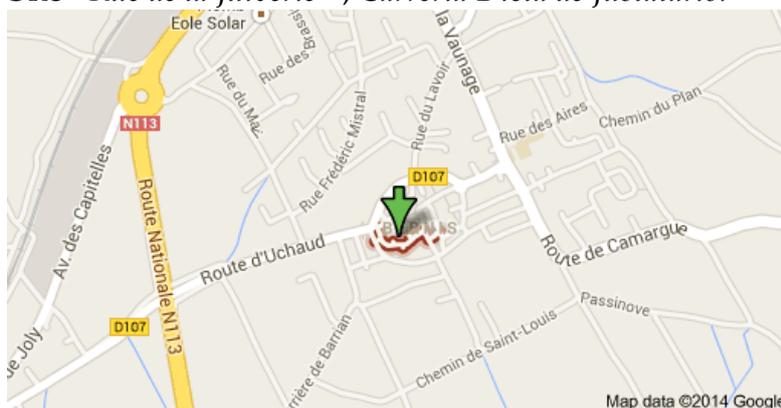
En 1884, les familles juives réclament une allocation pour subvenir aux frais de location de leur lieu de culte. Compte tenu de "l'excellente conduite qu'ont tenu dans tous les temps les familles juives qui habitent dans cette ville depuis le long espace de temps", le conseil municipal leur vote la somme de 75 francs dans sa séance du 23 novembre 1844. Je n'ai pas réussi à localiser exactement cette synagogue.

Le classement de la population par culte nous apprend qu'il y avait à Pont-Saint-Esprit en 1866 20 israélites, 8 hommes et 12 femmes (7 protestants et 1648 catholiques). Quant au cimetière, je ne sais pas quand il a été aménagé à son emplacement actuel - peut-être vers 1836 lorsque le champ des morts de la ville a été transféré au quartier des quatre voies, où il se trouve toujours, quoique n'étant plus utilisé depuis près d'un siècle. Les quelques pierres tombales qu'on peut encore y voir ne semblent pas antérieures à cette date. Mais l'état d'abandon où il se trouve ne permet pas d'investigation sérieuse.

Au XX^e siècle, on rencontre des familles juives bien intégrées dans la population, comme les Lisbonne et les Carcassonne".

Bernis (Gard)

Une "Rue de la Juiverie" ; Carreria Dicta de Justatario.



Jonquières et Saint-Vincent (Gard)

Un quartier "La Jusatarié"

Alais (אלאס) (Alès) (Gard)

Dans la chartre d'Alais, datant de 1200, l'article 55 traite des Juifs, et l'article 121 traite du serment qui leur a été imposée. Au XIV^e siècle, les Juifs étaient très nombreux

dans cette localité. Ils possédaient des maisons, des vignes et des champs. On y trouve des maisons de commerçants et de vigneron, Plusieurs maîtres du Judaïsme sont originaires d'Alais, parmi eux il faut citer : Jacob ha-Levi, Solomon Bonseigneur, et Jacob ben Judah ; Plusieurs chercheurs d'Alais étaient mentionnés, parmi lesquels Jacob ha-Levi, Salomon Bonseigneur, et Jacob ben Juda. A Bardon dans son *"Histoire de la Ville d'Alais"* recensait les Juifs d'Alais expulsés en 1394. Dans les registres des notaires de 1388 à 1391 on peut trouver : Salomon Bonseigneur et sa femme Clairette ; Garson Bonafous, Borniac ou Berriac Josse de Tournon ; Mayronne, veuve Crestas de Lunel ayant habité précédemment Forcalquier, et Astruguet Crestas ; Mayronne, veuve Juffet de Carcassonne, qui demeurait jadis à Avignon ; Abraham Bonissac, Nasci ou Nassi. Ceux-ci étaient domiciliés à Alais et quelques-uns figuraient au Cadastre comme propriétaires d'immeubles.

Alès (Gard)

Salomon Bonsenhor fut médecin à Alès. Avec sa femme Clairette, il possédait une maison, rue Peyrolierie ou de la Chaudronnerie, et une vigne au quartier de Montaud. En 1388-91, il figurait sur la liste des médecins des pauvres. En 1392, afin de payer sa quote-part des 1000 francs-or que le Roi exigeait des Juifs du Languedoc, il poursuivit plusieurs débiteurs. Alès était aussi la patrie du médecin Jacob Halévy, auteur médiéval de traités médicaux.

Milhaud (Gard)

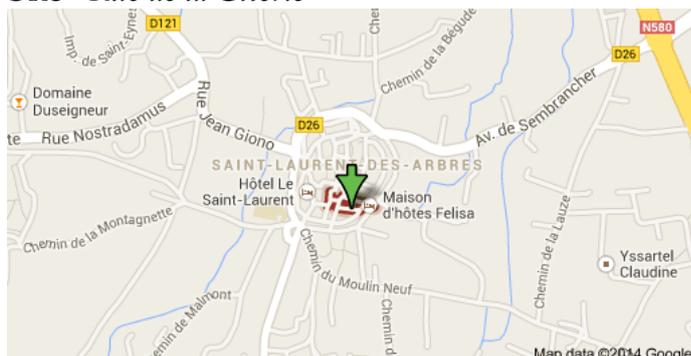
Une *"Rue des Juifs"*, Un *"Mas des Juifs"*.

Certains historiens parlaient d'une *"Rue des Juifs"* dans cette ville sans pouvoir la citer. Il semble que depuis longtemps cette rue ait été dénommée et rebaptisée par un autre nom. Cette communauté était connue pour ses rabbins et ses savants.

Le Mas des Juifs. Dans *"Carte archéologique de la Gaule. Le Gard"* on trouve la mention d'un Mas des Juifs : *"Le Mas des Juifs" : A la limite entre Milhaud et Nîmes. Sur la voie dans la direction de Narbonne se dressait un camp militaire de Tibère. Une copie de l'inscription et un restitution a été faite : "Ti(bérius) Caesar/ Divi Aug(usti) filius Aug(ustus)/ pontifex max(imus)/ trib(unicia) pot(estate) XXXIII prefect et/restituit/ LXXXVII", Tibère César Auguste, fils divin d'Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 33^{ème} fois a refait et réparé la route, 87 miles, daté 31-32 après J.C"*.

Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)

Une *"Rue de la Giterie"*



Rue de la Giterie à Saint Laurent des Arbres.

Au XII^{ème} siècle, les territoires au nord de la Durance étaient désignés sous le nom de Marquisat de Provence. Il devint plus tard le Comtat Venaissin. Or, dans le Comté de Provence, au XIV^{ème} siècle, la plupart des bourgs ou des villages renfermait une ou deux familles juives. Ils étaient des communautés plus nombreuses dans les villes comme Tarascon, Salon ou Manosque et dans de grandes cités comme Marseille, Arles, ou Aix. Une *"Rue des Juifs"* ou autres toponymes rappelant la présence des Juifs existaient dans un grand nombre de localités provençales qui étaient connues pour en avoir hébergé autrefois, et il est probable que la plupart d'entre eux habitaient effectivement dans cette rue, ne serait-ce que pour d'évidentes raisons d'affinités de voisinage et aussi de commodité, puisque c'était dans cette partie de la ville que se trouvait la synagogue ou *"école"*. A Saint-Laurent-des-Arbres le nom de la *"Rue de la Giterie"* rappelait la présence d'une communauté juive dans le village; cette communauté y aurait possédé son propre puits. Les régions du Midi furent très fluctuantes aussi le Rhône faisait souvent office de frontière entre la Provence et le Languedoc. Saint-Laurent-des-Arbres se trouvait en Languedoc et après la croisade contre les Albigeois il fut soumis à la suzeraineté du roi de France et donc régi aux lois au royaume. Philippe-le-Bel expulsa en 1306 les Juifs de ses états. Cet ordre provoqua un immense exode. Les Juifs de France s'exilèrent alors vers la Bourgogne, l'Allemagne, le Dauphiné, la Savoie ou l'Italie, mais ceux du Midi cherchèrent refuge en Espagne ou en Provence et les villes du Comtat Venaissin qui étaient sous le gouvernement papal. Les Juifs de Saint-Laurent-des-Arbres s'étaient-ils joints à leurs coreligionnaires français dans cet exode ou eurent-ils réussi à survivre dans leur village, et dans un tel cas pendant combien de temps ? Il semble que l'extrême limite à laquelle des juifs purent vivre en tant que communauté à Saint-Laurent-des-Arbres soit la date de 1694, mais il était beaucoup plus probable que cette présence cessa bien avant, et n'avait certainement pas dépassé la date de 1569. D'après Paul Rouvière, il semble au contraire indiquer qu'au tout début du XVIII^{ème} siècle, il existait à Saint-Laurent-des-Arbres un groupe de Juifs. Voir : *"j'ai célébré le baptême dans cette église de Saint-Laurent, de Rachel de Cavaillon, veuve de Habraham Naban de Biarritz, fille de Cassuë de Cavaillon et de Richenette de Milleau, juifs et habitants de ce lieu de Saint-Laurent."*

Saint-Alexandre (Gard)

Un *"Pas des Juifs"*

"Pas-de-Juifs", hameau de la commune de Saint-Alexandre dans le Gard (France).

Vallabrègues (Gard)

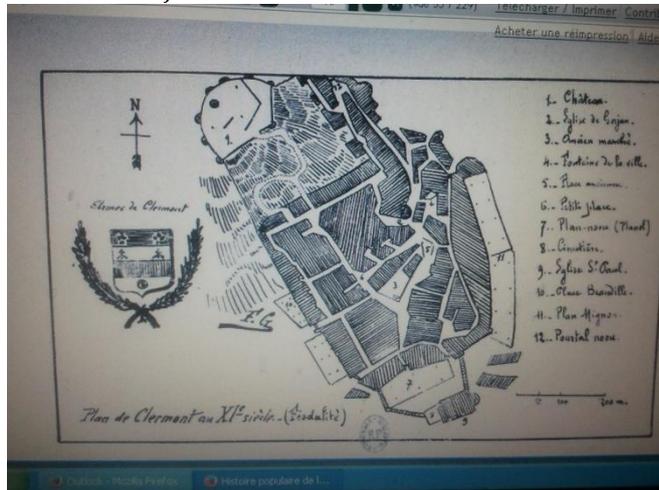
Une *"Juiverie"*.

La présence de Juifs à Vallabrègues est surtout connue par rapport à ses savants. De nombreuse famille juive porte ce patronyme. Parmi les sages de Vallabrègues, les historiens comptent : Rotelus d'Olobrega, Israël de Vallabrègue ; disciple d'Immanuel de Tarascon, Isaac Olibourga, Ascher Ben Moïse, Ascher Ben Moïse de Vallabrègue, Abraham Macip et Juda ben Ascher (Bonjudas de Vallabrègue Provençal).

Hérault

Clermont-l'Hérault (Hérault)

Un " Pioch-Jésiaou "



Plan de Clermont-l'Hérault.

Les Juifs de cette ville auraient habité le quartier de Rougas, la synagogue était domiciliée dans ce quartier dans une maison qui garde encore sur sa façade de belles pierres de taille, percée de grandes portes en ogive. Le cimetière de cette communauté se trouvait à Lacoste, au lieu appelé "Pioch-Jésiaou" (Puy-des-Juifs). Certains documents parlent d'une présence juive en 1350-1400. Différents documents parlent d'une léproserie à Clermont-l'Hérault. L'Abbé Durand : *"Histoire de Clermont l'Hérault et ses environs"* fait état de la présence juive dans cette ville : *"Depuis peu de temps, la Ville avait cessé d'être habitée par des juifs. Ceux-ci, très nombreux auparavant dans le diocèse, avaient été bannis en 1320 de tout le Lodévois. On croit qu'ils habitaient chez nous le quartier de Rougas, et qu'ils y avaient leur synagogue dans cette maison qui se fait remarquer encore par ses façades en belle pierre de taille, percée de grandes portes en ogive. M. Mazel, archéologue distingué, qui a fait des recherches sur la contrée, pense avec assez de fondement que le cimetière des juifs clermontais doit être cherché dans les environs de Lacoste, dans le quartier appelé encore Ioch Jesiaou. Il y a vu plusieurs cercueils en pierre de taille, les uns entièrement hors de terres et les autres à demi enfouis. Encore en ce moment, on remarque, au-dessous de cet emplacement, dans les petits jardins qui bordèrent la rive droit de la Lergue, plusieurs auges qui sont évidemment des cercueils provenant de l'ancien cimetière des Juifs"*. A.P. Fleury-Geniez confirme cette présence juive à Clermont l'Hérault dont : *"Histoire populaire de la Ville de Clermont-L'Hérault et de ses environs depuis les Temps les plus reculés jusqu'à la Révolution"* : *"Juiverie : Clermont a eu parmi ses habitants un nombre considérable de familles juives, puisqu'une synagogue se trouvait établie dans le quartier de Rougas. La légende de l'évêque Bernard III nous dit que, vers l'an 1092, les juifs étaient en grand nombre à Lodève, mais que le mariage avec les familles chrétiennes était prohibé sous peine d'excommunication. Dans la légende de Dieudonné de Boussagues, évêque, il est dit qu'ils ne payaient aucun droit de péage à l'évêque et qu'ils étaient protégés. Philippe le Bel, en 1306, ordonna d'empêcher qu'ils ne fussent molestés, et pourtant, en 1320, ils furent chassés du pays lodévois"*.

Capestang (Hérault)

Une "Juiverie".

Catherine Ferras et Jean Michel Sauget dans *"Capestang, histoire et inventaire d'un village héraultais"*, ont fait une petite description de la présence juive à Capestang : *"Capestang compte parmi sa population, un certain nombre de juifs, comme Narbonne qui abrite la plus importante et la plus ancienne communauté de la région. En 1274, l'archevêque leu renouvelle sa protection et le droit de "demeurer librement et faire résidence dans le lieu de Capestang, comme les autres habitants", ils ne sont pas tenus de contribuer aux quêtes communales (taxes) ni à la garde du château, mais peuvent "jouir des coutumes du dit lieu et toutes choses conjointes avec les chrétiens". Il ne semble pas exister de véritable quartier, comme à Narbonne, où les deux puissances seigneuriales, le vicomte et l'archevêque, se partagent le pouvoir sur la colonie. La population est-elle importante comme à Lunel, ville qui compte environ 50000 habitants à la fin du XIII^e siècle, dont 250 juifs ? Existe-t-il comme à Lunel et à Narbonne une synagogue, un cimetière ? Il n'en reste aucune trace, seule la mention, dans un acte du XIV^e siècle, d'un four à cuir le pain près de la porte de Narbonne pourrait donner un indice de la localisation de la communauté dans ce quartier. Il y a en tout cas des relations entre les deux communautés de Narbonne et de Capestang, qui dépendent du même seigneur. Les Juifs ont, probablement été expulsés comme partout d'ailleurs en 1306, sur décret du roi Philippe le Bel. Sont-ils revenus une fois réhabilités comme à Lunel en 1359 ? Après le XIV^e siècle, leur présence éventuelle est indécélable dans les textes".* Dans le *"Milkhemet Mitsva"*, il est fait état des communautés Juives du Languedoc. Des divers colloques judéo-chrétiens relatés dans ce manuscrit, il faut retenir celui qui s'est tenu entre l'auteur de ce manuscrit hébraïque et Guillaume de la Brue, archevêque de Narbonne, en présence des notables et maître des communautés juives de Narbonne et Capestang. Dans ce village proche de Béziers, plusieurs documents officiels attestent qu'il y avait de nombreux juifs au XIII^e siècle. Et c'est en présence des dirigeants de cette communauté que Méïr ben Siméon rapporta qu'il participa comme représentant des Juifs de la ville à une controverse religieuse devant l'archevêque de Narbonne en 1245. Plusieurs exégètes bibliques portent le surnom de Capestang, dans la transcription hébraïque offre certaines variantes. Quinze d'entre eux ont notamment signé une lettre soutenant la campagne menée par Abba Mari, de Lunel, contre Maïmonide et ses théories philosophiques.

Dans les documents relatifs aux Juifs au Moyen-Âge, on trouve :

- 20 avril 1276 : Sentence arbitrale rendue entre Pierre, archevêque de Narbonne, d'une part, et Aymeric, vicomte et seigneur de Narbonne, d'autre, sur leurs différends touchant la juridiction que l'un et l'autre prétendait avoir sur les Juifs de Capestang, de Montpellier, etc... , qui allait habiter les juiveries de cité et du bourg de Narbonne.

Agde (Hérault)

Une "Juiverie".

A Agde, la Juiverie se trouvait non loin de la cathédrale. Dans l'Agades (diocèse d'Agde et les terres qui s'y rattachent), des familles juives s'implantèrent également. En 1278, les Juifs d'Agde étaient contraints de payer la taille, quoiqu'ils se fussent mis sous la juridiction de l'évêque et eussent établi leurs demeures sur ses terres. On n'excepta de cette mesure que ceux sur lesquels par suite du temps écoulés l'évêque

avait acquis la prescription. On trouve un cimetière Juif à Agde ainsi que les traces d'une boucherie.

Grégoire de Tours a fait la recension du Concile d'Agde qui se tint en 506. Celui-ci définissait les conditions du baptême qui devait être administré aux Juifs. D'après les délibérations de cette assemblée, certains Juifs oscillaient entre les deux religions. Une fois baptisés, ils pratiquaient plus ou moins ouvertement la religion ancestrale. Le Concile d'Agde décida en conséquence d'imposer un délai d'attente: *« les Juifs qui veulent se rallier à la foi catholique doivent, à l'exemple des catéchumènes, se tenir pendant huit mois sur le seuil de l'église; si, au bout de ce temps, leur foi est reconnue sincère, ils obtiendront la grâce du baptême. Mais si, dans l'intervalle, ils se trouvent en danger de mort, ils pourront être baptisés avant le terme prescrit »*. Ce concile défendait aussi aux chrétiens de manger avec les Juifs: *« Tout chrétien, clerc ou laïc, doit s'abstenir de prendre part aux banquets des Juifs; ces derniers ne mangeant pas des mêmes aliments que les chrétiens, il est indigne et sacrilège que les chrétiens touchent à leur nourriture. Les mets que nous prenons avec la permission de l'apôtre sont jugés immondes par les Juifs. Un chrétien se montre donc l'inférieur d'un Juif s'il s'assujettit à manger des plats que ce dernier lui présente et si, d'autre part, le Juif repousse avec mépris la nourriture en usage »*.

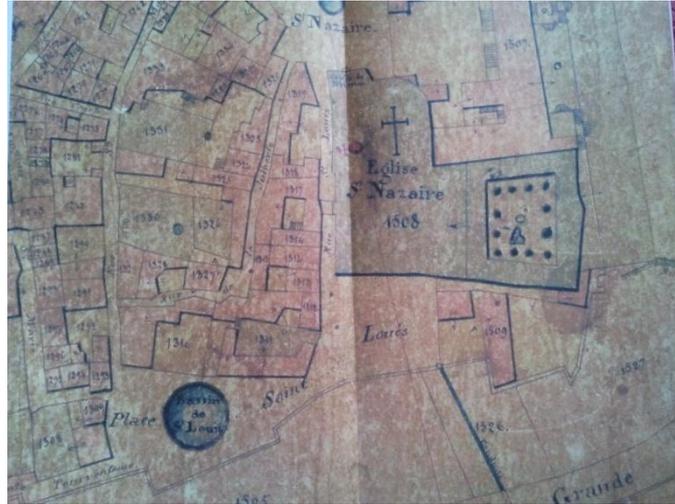
Béziers (Hérault)



Une "Rue de la Juiverie"
(Carriera de la Juderia a laatedrala)



Rue de la Petite Jerusalem (ex rue de la Juiverie)



Rue de la Juiverie à Béziers.

Ville du Midi de la France dont le nom transcrit en hébreu en "Beders" qui a donné Bedersi qui a servi de patronyme. La "Rue de la Juiverie" à Béziers, a changé de nom. Cette artère, qui longe la cathédrale, a été rebaptisée "Rue de la Petite-Jérusalem", un surnom utilisé par la diaspora au Moyen-Age pour désigner Béziers, la communauté juive y étant alors particulièrement bien intégrée. Les traces de la présence des Juifs à Béziers remontent au Vème siècle. La cité biterroise, au XIème siècle, était divisée entre l'évêque et le comte et chacun d'entre eux avait ses Juifs. Au début, les Juifs de l'évêque étaient parqués dans la "Carriera de la Juderia a la Catédrala" et les Juifs du comte étaient entassés dans un autre quartier où fut bâtie une synagogue en 1144 ou 1164. Une communauté, où vivaient des savants réputés, connut une grande prospérité au XIIème siècle grâce à la protection des vicomtes seigneurs de la cité. Cette grande ville de l'Hérault était appelée aussi : "La Petite Jérusalem". Il y avait des Juifs à Béziers depuis fort longtemps, on en trouve des traces avant le Moyen-Âge. "Rue de la Juiverie (Carriera de la Judaria à la catedrala) de la Place de la Révolution à la Rue Boudard, d'après Raymond Ros, il semble étonnant que la Juiverie ait pu être au cœur du Bourg de l'Evêque, si pré de la Cathédrale (les trouvailles d'inscriptions hébraïques proviennent de la Rue du Capus).

Il en déduit que le quartier juif serait cerné par les deux branches du U dessiné par cette rue de la Juiverie donné en 1830 et utilisé semble-t-il auparavant, ne serait-il alors que le dernier avatar d'une désignation par la direction, dont l'entrée de la rue actuelle serai le point d'aboutissement : rue de la Juiverie à la Cathédrale ou de la Cathédrale à la Juiverie. Cependant selon la transaction de 1230, le Bourg de l'Evêque se trouvait à gauche vers la Cathédrale, à droite du Bourg du Roy avec "La maison de Samuel et des autres Juifs". Ce qui semble authentifier, l'emplacement actuel de la rue de la Juiverie. Le problème reste posé....) (Extrait de Béziers Pas à Pas, Claude Lapeyre et Alain Roque). Cette "Juiverie" possédait sa porte : la "Portale Judaïcorum", dans sa rue principale : "Pausadou dels Jessieus". Au début, la Communauté était soumise à un rite humiliant : chaque dimanche précédant les Pâques chrétiennes, l'Evêque haranguait ses fidèles en les incitant à lancer des pierres contre les maisons occupées par des Juifs. Ceux-ci avaient cependant le droit de se défendre. Il en résultait chaque année des troubles qui duraient une semaine. Ce rite fut aboli en 1161. Mais, en 1209, lors de la Croisade des Albigeois, deux cents Juifs furent massacrés. Simon de Montfort détruisit Béziers

de fond en comble. La plupart des Juifs furent protégés par le vicomte de Trencavel. En dépit de ces persécutions, la Communauté connut, au Moyen-Âge, un épanouissement religieux et intellectuel particulier. Le roi dut sévir contre l'évêque de Béziers en 1278 pour usurpation de pouvoir sur les juifs. Ce prélat avait fait construire sur la partie de la ville qui lui avait été réservée par le partage de 1230 une nouvelle synagogue. Il y attirait ainsi les Juifs habitant dans l'ancienne juiverie qui dépendait du roi. Ordre fut donné aux Juifs de réintégrer leurs anciennes demeures et l'évêque, frappé d'une amende, dut faire démolir à ses frais la synagogue qui avait été construite. Pourtant au XIIIème siècle, la communauté comptait une "*Yéchiva*" dans l'actuel "*Rue du 4 septembre*". Philippe-le-Bel ordonna l'expulsion des Juifs de France et cela fut la fin de la Communauté biterroise. En 1306, vente par Gérard de Courtonne, chanoine de Laon, clerc du roi, commissaire sur le fait des Juifs des parties de la sénéchaussée de Carcassonne et Béziers, à Jean "*Serratoris*", peaussier à Béziers, au prix de 66 livres tournois de forte monnaie équivalant à 198 livres de faible monnaie, d'un verger et d'un courtil ayant appartenu avant l'arrestation et l'expulsion des Juifs en franc alleu à maître Jusse, Juif, naguère demeurant à Béziers, sous la réserve des droits seigneuriaux au profit du roi. Parmi les savants juifs de Béziers, il faut citer le talmudiste Moïse Isaac de Lattès, auteur du "*Sefer Hahaschma*" ainsi que le médecin Yedya Bedersi plus connu sous le nom de Bonet Profiat, poète et auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et de prières. L'inscription du Musée de Béziers préserve un long poème gravé sur le marbre lors de l'inauguration d'une synagogue à Béziers le 4 juillet 1164. Cette Synagogue fut peut être détruite cinquante ans plus tard lors du sac de la ville par les Croisés venus réduire les Albigeois. Il y eut plusieurs communautés juives et Synagogues à Béziers. Cette inscription semble le confirmer par ce texte : "*Grande fut la ville de Béziers et ses communautés... des années et des jours (durant), ils construisirent des maisons et plantèrent des vignes....*".

On trouvait aussi un lieu-dit "*Guardia Judaica*" au IXème siècle. La Juiverie formait le coté gauche de la rue Sainte-Marie. La rue principale de ce quartier juif prit donc le nom de "*Rue de la Juiverie*". En ce qui concerne la Synagogue, l'Evêque Bermond de Levezon avait permis aux Juifs dont la synagogue avait été détruite d'en relever les ruines. Cette réédification, autour de 1139-49, est mentionnée dans une inscription hébraïque. Cette inscription synagogaal (1214) peut être encore vue dans le cloître de la Cathédrale Saint-Nazaire de Béziers. Un arrêt du Parlement, en 1278, prescrivit à l'évêque de démolir la nouvelle synagogue qui fut appelée communément oratoire dans le pays. En 1359, lorsque les Juifs purent de nouveau rentrer à Béziers, ils installèrent une nouvelle synagogue-oratoire dans une maison. Après des tractations menées par le vicaire général, l'évêque Hugues 1^{er} de la Jugie leur accorda l'autorisation d'établir une synagogue contre paiement d'une somme importante et un droit annuel. Un cimetière avait été établi en dehors des murs de Béziers et les historiens notent aussi la présence d'une boucherie au XIVème siècle.

Deux lettres de Sidoine Apollinaire et les canons du concile tenu à Agde en 506 établissent l'existence à cette époque de nombreuses et prospères communautés juives dans la province de Languedoc. Les Juifs de Béziers n'ont pas échappé au sort des autres communautés juives dans cette province, qui avaient supporté les

persécutions les plus violentes pendant le règne des Wisigoths. Après la défaite des Sarrasins devant Charles Martel en 732, la condition des Juifs de Béziers et des communautés, est devenue plus favorable, et cet état a duré pendant tout le règne des Carolingiens. Au XI^e siècle, les Juifs de Béziers furent touchés par les persécutions qui éclatèrent dans l'Ouest de la France. Or les Juifs de Béziers ont eu plus de chance que les autres communautés. Les vicomtes avaient de la sollicitude pour ses Juifs et en plus la plus grandes parties de sa population chrétienne était Albigeoise et vivaient en bons termes avec leurs concitoyens juifs. Les restrictions antijuives ont progressivement disparu et certaines furent transformées en taxes imposées au profit des princes ou des évêques, dont ils avaient à payer en plus de la capitation commune à tous les habitants. Ainsi, grâce à l'intervention du vicomte Raymond Trencavel, l'évêque Guillaume a aboli, en 1160, la coutume de jeter des pierres sur les Juifs pendant la Semaine Sainte, et la remplacé par un paiement annuel de deux cents sous melgoriens et une taxe annuelle de quatre livres en même monnayage. La bonne volonté des vicomtes de Béziers se démontra au-delà de la simple tolérance, ils ont même confié aux Juifs d'importantes fonctions publiques. Les Juifs, de leur côté, étaient attachés par des liens de gratitude envers les vicomtes et n'ont pas participé au complot qui, en 1167, qui devait déboucher sur l'assassinat de Raymond Trencavel. Ils furent donc sauvés du massacre des habitants que Roger II organisa avec ses alliés aragonais pour venger ce crime. Roger II a donné de nombreux signes de sa confiance aux Juifs et en leur faveur. Il a pris sous sa protection personnelle les notables. Ainsi en 1172 il a intercédé en faveur du talmudiste David Ben Abraham (Rabad), et, l'ayant fait sortir de la prison dans laquelle le seigneur de Posquières l'avait jeté, il lui a accordé refuge à Carcassonne. Les fonctions d'huissier de justice, sous son gouvernement, étaient souvent confiées à des Juifs. Au XIII^e siècle, l'avenir des Juifs de Béziers était des plus sombres. Dans la croisade sanglante que le Pape entreprit contre les Albigeois, les Juifs eurent leur part de souffrance. L'ambitieux comte Simon de Montfort marcha contre Raymond Roger, qui était doublement haï par le pape pour son amitié secrète avec les Albigeois et pour sa protection des Juifs. Le 22 Juillet 1209, Béziers fut prise d'assaut et les habitants massacrés. Deux cents Juifs ont perdu la vie dans ce massacre, et un grand nombre a été chassé. La défaite de Raymond Roger augmenta la suprématie de l'Eglise. Le conseil d'Avignon (1209) et le concile de Latran (1215) avaient prescrit diverses restrictions contre les Juifs, et le concile tenu à Béziers en 1246 leur interdit de pratiquer la médecine. Ces mesures restrictives ne furent pas toujours appliquées et les Juifs de Béziers purent en échapper plus facilement que ceux des autres villes. Philippe-le-Bel en les bannissant, septembre 1306, s'empara de tous leurs biens. Les Juifs biterrois furent chassés du royaume de France en 1394.

En ce qui concerne les savants Juifs, Béziers a été au centre des études juives. Abraham ibn Ezra l'a visité, et vers 1155 il a écrit son ouvrage, "*Sefer ha-Shem*" (Livre du nom), dans lequel il mentionna les noms des savants Hayyim ben Abraham et Isaac ben Juda, à ce dernier il donna le titre de «*Prince*». Benjamin de Tudèle, qui a visité Béziers en 1165, fit l'éloge des savants Salomon Halafta et Joseph Nathan. Le talmudiste Moïse ben Meshullam, l'auteur du "*Sefer ha-Hashlamah*" (Livre de l'intégralité), vécut à Béziers dans la première moitié du XIII^e siècle. Dans un "*Responsum*" rédigé à Béziers, Salomon ben Asher et Joseph Ben Gerson sont

mentionnés comme des collègues de Meshullam. Salomon ben Joseph ibn Ayub, installés à Béziers, à la demande de plusieurs notables de la ville, et y traduit de l'arabe en hébreu de nombreux ouvrages philosophiques. Le cabaliste Jacob Cohen de Ségovie séjourna à Béziers à la fin du XIII^e siècle. La poésie y était représentée en la personne de Ben Abraham Bedersi, qui tirait son nom de la ville, son fils, Yedaya Don Astruc Eléazar Azobi, et Meshullam Azobi.

Montpellier (Hérault)

Une "Juiverie"



Le Mikvé Médiéval de Montpellier.

L'histoire des juifs à Montpellier remonte sans doute à la fondation de la ville en 985. Les historiens penchent pour cette hypothèse, bien qu'ils leur faille s'appuyer sur les archives latines chrétiennes et le testament de Guilhem V de 1121 (le seigneur de Montpellier, fondateur de la cité défendit à ses héritiers de nommer dans son domaine des bailes –officiers de justices- juifs) pour établir avec précision une présence juive au Mont Pestellario. Autre source pour dater cette présence ; le témoignage de Benjamin de Tudèle, voyageur itinérant venu de Navarre, nourri à un judaïsme espagnol brillant, qui lors de ses visites des communautés juives du Midi de la France rapporta que, vers 1160, des structures existaient à Narbonne, Béziers, Posquières, Vauvert, Lunel, Montpellier, avec leurs installations communautaires, leurs savants et lettrés. On sait enfin que le Languedoc fut terre d'accueil pour les exilés juifs andalous fuyant les persécutions des Almohades en 1140. Des familles de lettrés espagnols trouvèrent ainsi refuge à Narbonne (les Kimhi) et à Lunel avec notamment le lignage des "Tibbonides", véritable dynastie de traducteurs qui ont véhiculé en Occident tout le savoir ibérique d'expression arabe.

Les historiens notaient une présence juive en 1254 dans cette ville. Les Juifs de Montpellier devaient payer 10.000 sous melgoriens. Ce fut en 1306 que Philippe-le-Bel expulsa les Juifs du royaume de France, et donc du Languedoc, expulsion qui provoqua alors un grand désarroi dans les populations juives languedociennes qui trouvèrent refuge en Catalogne et dans le Comté de Provence voisin. Tout ce XIV^eme

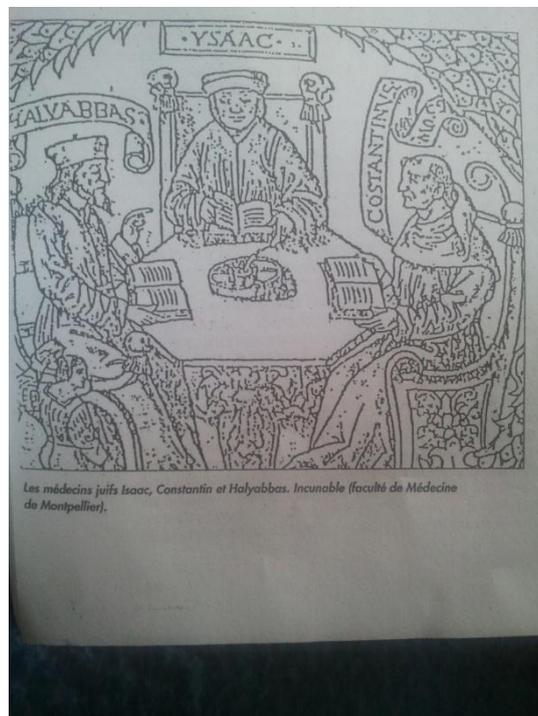
siècle vaut la mise en place d'une politique de tergiversations des monarques français jusqu'à l'expulsion définitive des Juifs français en 1394. Le quartier de la "Rue de la Barralerie", au cœur de ville, regroupait la population juive autour de son lieu de culte, dont on possède une trace écrite pour l'année 1277 avec l'acte de vente d'une maison qui jouxtait au n°1, la synagogue et servait de dépendances : maison d'études et maison d'aumône. Il a également été identifié un "Mitva" (Mikvé) ; bain rituel en ces lieux. Les Juifs s'étendaient sur plusieurs ruelles : les rues actuelles de Castel-Moton, de Ratte, du Figuier, de la Vieille Intendance. Les notaires des années 1301-1302 signalaient des achats répétés d'immeubles par des Juifs ; ces derniers parfois locataires de propriétaires chrétiens qui d'ailleurs habitaient aussi dans cet espace dévolu aux Juifs. On peut ainsi parler d'habitat judéo-chrétien, dans un quartier ouvert. Parmi les autres possessions des Juifs à Montpellier au Moyen- Âge, deux lieux de sépulture : un cimetière au faubourg de Villeneuve, cédé en 1263 aux Cisterciens et un autre dans la partie nord de la ville, vers Boutonnet, jusqu'en 1306. Enfin deux "Moulins de la synagogue" sur le Lez complétaient cette topographie du quartier hébraïque. De ces lieux circonscrits, de ce judaïsme médiéval effervescent subsistent à ce jour le mikvé et la synagogue du XIIème siècle. Avant le XVIIIe siècle, la région de Montpellier attira des Juifs qui avaient été expulsés des Etats pontificaux du Comtat Venaissin. Dans la seconde partie du XVIIIe siècle, des Juifs étaient installés dans plusieurs villes de la région, à Nîmes, Narbonne, Pézenas, Uzès, Aramon ou Saint-Gilles. À Montpellier, ils formaient une colonie de plusieurs dizaines de familles, autour d'une synagogue et d'un cimetière. Ces Juifs venaient des États du pape : Avignon et le Comtat Venaissin. Des Juifs avaient donc choisi de quitter un territoire où ils étaient des citoyens libres, pour venir en France où ils perdaient toute protection légale. Les perspectives commerciales offertes par la région étaient plus grandes que les craintes d'une expulsion. En outre, les Juifs savaient qu'ils étaient tolérés par l'ensemble de la population. Seuls les marchands chrétiens manifestaient une certaine hostilité, accusant les Juifs de vendre moins cher, de débiter des marchandises défectueuses ou prohibées, d'échapper aux impôts royaux ou municipaux en tant qu'étrangers, etc....



Plan cadastral de la Juiverie à Montpellier.

A Montpellier, il y avait deux Juiveries, l'une dans la partie épiscopale tenue par l'évêque de Maguelone, l'autre dans la partie royale. Il y avait aussi une synagogue et un bain rituel. Au XII^{ème} siècle, la synagogue se trouvait rue de la Barrière. La communauté avait aussi sa boucherie et son moulin. *“Le 7 juin 1307, mandement à Jean le Breton, clerc du roi, et à Bertrand “de Turreta”, gouverneur de Montpellier pour le roi de France, de faire vendre les biens et de recouvrer les créances des Juifs de la dite ville de Montpellier, le dit roi de France devant avoir les deux tiers, et Jacques, roi de Majorque, le tiers du produit dans la partie française de Montpellier, et à l'inverse le roi de France devant avoir un tiers seulement et le roi de Majorque les deux tiers dans la partie de la ville de Montpellier et dans la baronnie appartenant au dit roi de Majorque”*. Dans cette ville célèbre pour ses écoles de médecine, il y eut, dès le Moyen-Âge, de nombreux médecins et des talmudistes réputés. Parmi eux, l'adversaire de Maïmonide, Salomon ben Abraham, qui s'éleva contre le Maître de Cordoue. L'Université fut aidée par les membres aisés de la Communauté Juive. En 1300, le doyen en était un juif, Jacob ben Mahir. C'est à cette université que collabora l'astronome originaire de Marseille ; Mahir Ben Tibbon, connu sous le nom de Dom Profiat et qui fut l'auteur d'un calendrier, celui-ci fit l'admiration de Copernic et de Kepler.

Dans les actes relatifs aux Juifs au Moyen-Âge, il est fait cette mention : 27 février 1254 : Déclaration faite en la cour des consuls de Montpellier portant que ceux qui passeraient avec des bateaux chargés de marchandises des Juifs ou Sarrasins devant le gra de Narbonne sans payer la leude aux collecteurs des seigneurs de Narbonne seraient contraints par la cour de Lates et de Montpellier de la payer au port de Lates auxdits collecteurs.



Médecins juifs à Montpelliers.

Caylar (Hérault)

Nom d'une famille originaire de Caylar (latin, "*Castalarium*"), un village dans le département de l'Hérault. Une communauté juive assez importante existait à Caylar au Moyen-Âge. Après l'édit royal de 17 septembre 1394, ces Juifs s'installèrent en Provence et dans le Comtat-Venaissin. En 1459 et 1487 certains d'entre eux partirent pour Tarascon, et en 1480 à Avignon. La famille Caslari jouissait d'une réputation considérable à la fin de la seconde moitié du XVI^e siècle. David Caslari (du Caylar) était un médecin et poète établi à Narbonne vers 1282-84. Il serait identifié à Maître Davin qui figure dans la liste des Juifs de Narbonne en 1305, il est aussi appelé Davin Bensenior. Plus tard Crescas de Caylar écrivit le "*Roman d'Esther*".

Mèze (Hérault)

Le "*Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme*" fait état d'une communauté juive à Mèze. En Languedoc-Roussillon, il y eut une grande effervescence, au Moyen-Âge, à cause du développement du Catharisme. Au XII^e siècle, les "*Gardiens de la foi*" dirigé par l'Eglise romaine voulurent en découdre et décidèrent de mener des expéditions contre les Cathares. Simon de Montfort investit avec ses troupes toute la région sous le drapeau de la foi. Mèze fut conquit en 1209 et l'Evêque d'Agde devint le seigneur de la ville. Vingt ans plus tard, la ville entra dans le giron du roi de France. Durant les campagnes contre les Albigeois, les Juifs furent massacrés de la même manière. En 1347, un autre malheur s'abattit sur la ville avec la Peste Noire entraînant de nouvelles tueries antisémites.

Lacoste (Hérault)

Les historiens ont retenu la présence d'un cimetière juif à Lacoste. Il semble y avoir quelques vestiges de ce cimetière. Ce champ de repos se trouve sur la route de Clermont-L'Hérault.

Lunel (Hérault)

Une "Synagogue".



Synagogue de Lunel.

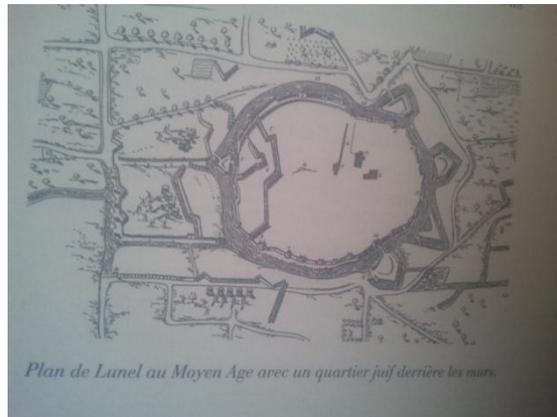


Synagogue médiévale de Lunel.

Lunel aurait été fondée par des Juifs !!! Les Juifs avaient une synagogue à Lunel. Il y avait également une synagogue et une boucherie. Les historiens pensent que grâce à un Judaïsme méridional innovant, au long des XII^e et XIII^e siècles, il régnait à Lunel une activité intellectuelle très importante. La communauté juive y développa un centre d'étude talmudique qui attira de nombreux élèves dans tout le bassin méditerranéen. A Lunel, qui concurrençait au XII^e siècle Narbonne pour le nombre et l'importance de ses membres, les seigneurs entretenaient par l'intermédiaire des Juifs des relations jusque dans les pays maures d'Espagne. Deux Juifs de Gaucelin, seigneur de Lunel, rapportèrent pour Alphonse de Poitiers en 1253 la consultation du médecin oculiste Ibrahim. En 1295, Rosselin, seigneur de cette ville engagea à un Juif une partie des revenus de la baronnie malgré les défenses des conciles. Dans "notice sur la ville de Lunel au Moyen Age et vie de Saint Gérard", l'abbé A. Roüet évoque la présence des juifs à Lunel :

"L'origine de la ville de Lunel (en latin Lunate, Lunelium), remonte à une haute antiquité. Rien n'annonce quels en ont été les premiers fondateurs, et les documents que j'ai pu me procurer a été égard ne datent que de l'an 1204. Selon M. de Jouy, cette ville doit sa fondation à une colonie de Juifs, qui sortirent de leur patrie immédiatement après la prise de Jéricho, comme le prouve incontestablement le nom de Luna -dont on a fait Lunel), et qui signifie en hébreu nouvelle Jéricho. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette assertion, Lunel devint bientôt florissant ; les Juifs y élevèrent de belles synagogues, et le Talmud y fut expliqué. Le rabbin Benjamin de Tudèle en parle dans son Itinéraire, et fait le plus grands éloge des docteurs qui s'y occupaient nuit et jour de l'étude de la Loi. Il remarque qu'il y avait un grand concours de Juifs étrangers qui allaient étudier les livres sacrés dans l'académie de cette ville, et que les jeunes élèves y étaient nourris et vêtus aux dépens du public, chez les rabbins qui avaient soin de leur éducation. Il compte trois cents juifs dans cette synagogue. Il nomme, entre autres docteurs estimés, le rabbin Salomon ou Salthornon, qui prit de Lunel le surnom de Jarchi (Rachi), se rendit célèbre par ses explications de l'Ecriture et du Talmud, et mourut, dit-on, l'an 1105 de Jésus-Christ, âgé de 75 ans. Il est impossible de supposer, malgré la rareté

des preuves, que Lunel n'ait commencé à prendre rang parmi les villes anciennes qu'à l'époque où vivait Jarchi, puisque, avant ce rabbin, déjà son école juive était célèbre." Le cimetière juif a pu être localisé route du Mas-Desport.



Plan de Lunel et la Juiverie.

Ce qui fit la renommée de Lunel, c'est d'avoir eu en ses murs une grande famille de rabbins, traducteurs éminents et renommés. Elle se légua de génération en génération la mission de faire passer de l'arabe en hébreu de savoir et les connaissances concernant la religion, la philosophie et la science. Cette famille par ses immenses travaux produisit une véritable influence sur le mouvement littéraire du Moyen-Âge, il s'agit des Ibn Tibbon. L'un des principaux représentants de cette famille fut Juda Ibn Tibbon, connu sous le nom de Abi-ha-Maatikim : le "Père des traducteurs". Son fils Samuel, et d'autres membres de sa famille, continuèrent ses travaux. Né à Grenade en 1120 ou 1134, vivait encore à Lunel en 1199 date à laquelle il termina son travail sur "Béchai". Outre ses traductions, il écrivit un ouvrage : "Shorashim". (Les racines). Samuel Ibn Tibbon rédigea un dictionnaire qui servit à compiler les termes étrangers se trouvant dans le "Moré Nevoukhim" de Maïmonide. Parmi les amis et collaborateurs de Juda, il faut compter : Meschullam, R. Serchja de Girone et R. Abraham Ben-David ou encore Zérachia le Léviste. En traduisant et en publiant le "Kouzari" de Judah Halévy, il s'attacha surtout à faire connaître la Mystique juive : la Kabale.

Zérachia le Léviste. Ce fameux rabbin fut le Maître de Lunel. Il était originaire de cette ville et si malgré tout il est appelé "l'Espagnol" ce n'est que parce que Lunel comme tout le reste du Languedoc dépendait alors de l'Espagne. Il composa un ouvrage intitulé : "Méoroth" ou "Les deux lumineuses".

Meschullam ben Jacob : Ce savant était considéré comme un juge de dernière instance dans toutes les questions de droit et de science. Selon la tradition, il fut médecin, théologien, jurisconsultes, poète et musicien. Il a écrit de nombreux traités sur des sujets les plus variés. Il était le beau-frère de Moïse ben Juda.

Abba Mari Ben Mosche Ha-Yarhi (Don Astruc de Lunel) XIII^e et XIV^e siècle.
Ce savant qui était l'un des dirigeants de la communauté de Montpellier, s'opposa aux disciples de Maïmonide et condamna leurs études séculaires. Avec le concours

d'Ascher Ben Yéhiel, il persuada Salomon Ben Adreth, chef spirituel du Judaïsme espagnol de publier un édit (1305) interdisant aux étudiants âgés de moins de trente ans de s'adonner à la philosophie profane. Ses adversaires, à la tête desquels se trouvait Jacob ben Makhir Ibn Tibbon, prirent une décision en son contraire. L'expulsion des Juifs de France en 1306, mit fin à la querelle. Abba Mari se rendit à Arles, puis à Perpignan où il compila le "*Minhath Ha-Kénaoth*" (l'Offertoire du Zèle), livre consacré à cette controverse où il incorpora une nombreuse correspondance avec ses contemporains.

Benjamin de Tudèle a transmis les noms des savants et érudits illustres de Lunel : Il a laissé une note sur les cinq fils de R. Meschullam : R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron et R. Aser le Pharisien. Il y avait également R. Moïse Gisso, R. Samuel le chantre, ainsi que R. Salomon le sacrificateur et R. Judah le médecin, fils d'Ibn Tibbon.

Maguelone (Hérault)

Un "*Campus Judaicus*".

Sur une île non loin de Montpellier, il existait une exploitation agricole "*Campus Judaicus*".

Melgueil ou Mauguio (Hérault)

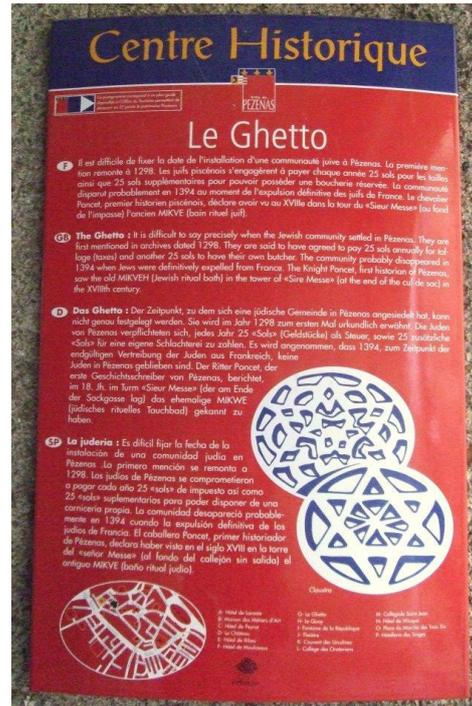


Melgueil devint Mauguio en 1622, elle fut fondée quelques années avant l'an mil. Innocent III décida en 1215 de confier le comté de Melgueil à l'évêque de Maguelone mais la prospérité économique attira les convoitises et la papauté finit par abandonner Melgueil au pouvoir royal. L'importance économique d'une communauté juive dans cette cité se fit sentir très rapidement. Dans cette cité, on battait monnaie ; le denier de Melgueil. Cette monnaie avait une zone d'influence et d'utilisation dans le Languedoc. Les Juifs, relégués dans le trafic de l'argent, furent d'excellents banquiers et changeurs dans cette région. En effet, outre le denier melgueil, il y avait sur le marché les monnaies d'Anduze, de Somière, de Mende, de Saint Gilles, de Béziers ou de Carcassonne. Dans différents actes concernant les Juifs du Languedoc étaient conclus en deniers melgoriens. Parmi les grands savants languedociens, un seul a laissé son nom accolé à celui de Melgueil : Salomon ben Moïse de Melgueil.

Pézenas (Hérault)



La "Rue de la Juiverie".



Le Ghetto de Pézenas.

A Pézenas, le quartier Juif représentait deux longues rues. Ce serait vers 1298 que les Juifs s'établirent à Pézenas, venus d'Espagne, du Portugal et d'Italie, attirés probablement par la renommée des foires de Pézenas. Au cours des siècles, il y eut plusieurs ghettos dans Pézenas. Les juifs étaient établis dans plusieurs maisons. Ils avaient des synagogues et d'autres institutions communautaires dont la boucherie. A cet effet, ils payaient une redevance annuelle de vingt cinq sous pour la boucherie particulière. Leurs activités de changeurs de monnaie et de prêteurs les rendaient utiles au bon fonctionnement des foires, les forains et les marchands venant de toutes les régions munis de leurs propres monnaies. Au commerce "typique" de vieux habits et de bestiaux, ils ajoutèrent l'activité régionale de la vente des laines et des draps, "ils polissaient aussi le verre, trafiquaient l'alcool, du vin, des parfums et de l'huile." Les draps de Montpellier étaient réputés sous le nom de *panni e Montepessulano*. "Leurs vaisseaux partaient d'Agde, de Lattes et allaient s'approvisionner en marchandises en Italie et jusque dans les pays d'Orient. Ils trouvaient en Espagne, à Séville notamment, les étoffes de soie. Ils en rapportaient aussi les produits des mines d'or, d'argent, de fer, d'antimoine qu'ils répandaient dans tout l'Occident. Ils devenaient ainsi les courtiers, les agents uniques du négoce mondial." Les Juifs du Languedoc-Roussillon furent aussi la plaque tournante pour les activités intellectuelles foisonnantes, entre l'Orient et l'Occident. Leurs compétences et leur savoir profitèrent à la société Chrétienne et arabo-musulmane. Au XIII^e siècle, avant leur expulsion des terres de France, Lunel, Montpellier, Narbonne, Béziers, comptaient des écoles talmudiques de grand renom, des centres de traduction et de diffusion du savoir scientifique vers l'Occident, le centre de Lunel contribua aux traductions et au développement de la Cabbale. Montpellier fut à l'origine de la fondation de la première Faculté de Médecine. "Par un accord entre eux et les consuls, ils s'obligeaient à payer chaque année à la ville (de Pézenas) « cinquante sols pour les tailles de leurs biens, possédaient la faculté d'avoir une boucherie particulière ». Une

sentence des viguiers de Béziers, du 13 avril 1332, imposait aux Juifs étrangers, traversant Pézenas ou venant y vendre, un droit de leude : « *Juif et Juifoe passant et étant à cheval, quelque jour que ce soit, paieront treize deniers pour leude et si la Juifoe est enceinte vingt-six deniers* ». Ils payaient de même façon la traversée de l'Hérault au Pont de Montagnac."



Rue de la Juiverie



Cimetière Juif à Pézenas.

Saint-Félix-de-Lodez (Hérault)

On constate la présence d'un cimetière juif près de Saint-Félix-de-Lodez (entre Gignac et Lodève.

Villeveyrac (Hérault)

Les historiens parlent de l'installation en 1265 d'un collège de Valmage dans le faubourg de Saint-Guilhem, sur l'emplacement d'un ancien cimetière juif.

Saint-Thibéry (Hérault)

Cette cité s'appelait en latin "*Oppodum Sancti Tiberii*" et était située dans l'arrondissement de Béziers. D'après Henri Gross, un procès-verbal rédigé à Hyères, en 1340, mentionnait comme témoin Hayyim de Saint-Thibéry. Il était question de la communauté de cette commune dans un document daté de 990. Des actes en latin de 1284 et de 1306-1307 font état aussi d'une présence juive à Saint-Thibéry. Dans les consultations de Nissim Gerundi, il est mentionné comme témoin Astruc de Saint-Thibéry, originaire du midi de la France et établi en Italie dans le milieu du XIV^{ème} siècle. Il avait probablement émigré dans ce pays à la suite des persécutions dirigées en 1320-1321 contre les Juifs par les "*Pastoureaux*".

Lattés (Hérault)

Guilhem V fonda un château à Lattes et favorisa l'utilisation du port pour le commerce maritime. Ces deux éléments laissent à penser qu'il y a eu une présence juive suivie dans cette ville au Moyen-Âge. Pourtant, il n'y a aucun document concernant cette présence juive médiévale. Les historiens ont seulement rappelés que

quelques savants juifs étaient connus pour être originaires de cette ville. Une famille adopta le patronyme : "De Lattes" ; nom d'une cité près de Béziers. Parmi donc les érudits savants venus de cette ville, on trouve : Bonet de Lattes (Emlt) connu aussi sous le nom de Jacob ben Immanuel le Provençal ; physicien et astrologue et ancêtre de la famille "de la Lata", Elie Ben Isaac de Carcassonne ; talmudiste qui vécut dans la première moitié du XIIIème siècle, Isaac ben Jacob Lattés, son fils est l'auteur de "Sha'aré Zyyon" (Les Portes de Sion).

Pegairolles de l'Escalette (Hérault)

Certains historiens parlaient d'une communauté juive importante à Pegairolles de l'Escalette. Samuel Sulami, poète du début du XIVème siècle, a vécu dans cette ville.

Castries (Hérault)

D'après M. Burlats-Brun, généalogiste écrivain et académicien de Montpellier, sont cités de 1124 à 1137 un certain Isaac Lambert de Posquières possédant mas et casal à Castries. De 1109 à 1114, Mardochier Atbrand cousin d'Ezear de Castries Seigneur de Castries (Atbrand est une déviation d'Abraham). En 1192 est cité Jonathan Ben Raschi, rabbin de Lunel décédé en 1207, originaire de Castries. Une tentative de conversion forcée fut enregistrée à Marseille en 1481 : une jeune juive agressée en pleine juiverie par une jeune chrétienne, fut enlevée ensuite et baptisée de force. Le lendemain, deux juifs Salomon Botarelli et Baron de Castries, se plaignirent au Conseil de ces "actes illicites", le viguier et les officiers de la cour royale furent alors requis pour poursuivre les complices de la fille chrétienne pour laquelle fut réclamée une "pena ardua".

Dans la liste des patronymes de Castries en 1314 relevés sur une sentence arbitrale (latin), on trouve:

- *Nec non magister Poscius Francisci et Bernardus Villar, procurator et nomine procuratorio Salvatoris Constantii, presbyteri, Guillelmi Raynandi, Poncii Seligosi, Bernardi Delincosi, Petri Borelli, Joannis Samathia, Guillelmi Constans, Stephani de Pradis, Guillelmi Flamenc, Poncii Bariere, Guillelmi de Toto, Bernardi de Tale, Jacobi Garnier, Stephani de Villemagna, Duranti Tozella, Petri Dontiosi, Martini de Cruce, Guillelmi Volva, Poncii Caylaris, Bernardi Rivas, Bernardi Doganti, Bernardi Vitalis, Petri Riech, Petri Volva, Bartolomei Heliconis, Petri Buni, Raymondi de Alatio, Joannis de Monte rotundo, Petri Albeti, Bernardi Falvi, Bernardi Sabaterii, Bartolomei Mercerii, Stephani Vitalis, Joannis Huc, Petri Rioti, Petri Vincentii, Petri Salvelli ; Stephani Pastoris, Guillermi (...), Bernardi Barrerie, Raimundi de Sumata, Bernardi Religonis, Bernardi Coste, Bernardi Sequel, Joannis Constantii, Guillelmi Garrigonis, Arnaldi Peliterii, Bertrandi de Villemagna, Petri Texoris, Paschalis Mara, Raymundi de Toto, Petri Teyssillonis, Bertrandi Rosselli, Joannis Rosselli, Poncii Suc, Bertrandi Desplas, Bartolomei Oliverii, Guillelmi Raynaudi, Stephani de Monte rotundo, Bernardi Martini, POetri Alquerii, Guillelmi Grandis, Raymondi Audiberti, Guillermi Andree, Petri Ferrandi, Stephani Rostanni, Guillelmi Lorvil, Audiberti de Lanjeria, Stephani Bedoci, Bertrandus JJoannis Joannis, Raymundi Bernardonis, Petri Pogeti, Raymondi Barbitonsoris, Petri et Joannis Starenovis, Ponce Barriere, Stephani Serrone, Joannis Juliani, Petri Palati, Jacobi Palati, Joannis Vitalis, Duranti Bedoci,*

Bernardi de Samata, Petri de Villemegna ; de qua procuratione constat per instrumentum publicum inde scriptum manu Stephani de Cressetis notarii, sub anno Domini millesimo trecentesimo quatuordecimo et septimo kalendas julii.

Après le Moyen-Âge, vers 1422, il y avait dans la baronnie de Castries quelques propriétaires de terres et de métairies habitant Montpellier, donc appelés Forains, qui étaient d'origine juive. Par exemple Jean falco docteur en médecine, Laurent Catalan l'apothicaire. C'étaient des juifs appelés "maranes". En effet, dans la biographie de Laurent Catalan, il est dit qu'il était un juif émigré d'Espagne dans son jeune âge, pratiquant en secret sa religion bien que converti et appelé pour cela "Marane".

Lodève (Hérault)

Une "Rue des Juifs"



La Tour St Jean.

Cette rue fait communiquer la Grand-rue et la place de Lodève. Les historiens plaçaient la synagogue dans la "Rue des Juifs". L'Évêque de Lodève possédait des droits sur les Juifs de son diocèse, il les fit confirmer en 1188 par Philippe-Auguste. Il est possible de situer cette "Rue des Juifs" d'après la description de la Maison du Temple à Lodève : " Les proportions exactes de l'enclos du Temple (puis Hôpital Saint-Jean) ne sont pas encore déterminées à ce jour. Ernest Martin, conformément aux plans du XVIIIe siècle et du cadastre napoléonien, situait cet enclos à l'intérieur de l'espace compris entre la rue Cavalerie et l'ancienne rue des Juifs (aujourd'hui en grande partie disparue). Il plaçait la Maison près de la Tour, à l'emplacement des maisons actuelles n° 5 à 11 rue Cavalerie et de l'école César Vinas." Dans une société où le prêt à intérêt était surtout le fait des Juifs, il ne fait aucun doute d'une forme d'échange commercial entre ceux-ci et le Temple, le quartier juif jouxtant le flan Est de l'enclos Cavalerie (rue des Juifs). Il y aurait eu à Lodève une grotte appelée : "Jesiaous Pons" : "Eh Bien les Juifs". Dès le début du Vème siècle des Juifs sont établis à Lodève où la communauté, placée sous l'autorité de l'évêché, lui versait un impôt annuel. En 1095, l'évêque Bernard interdisait les mariages entre juifs et chrétiens, sous peine d'excommunication pour ces derniers. En 1188, Philippe-Auguste confirma les droits de résidence des Juifs et les privilèges de l'évêché. Des pièces d'état-civil témoignent encore de la présence de Juifs originaires de Lodève à Montpellier, en 1293 et 1294, et à Perpignan en 1413 et 1414. Enfin, le rabbin Salomon Ezabi, de Carpentras, entretenait une correspondance

avec Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, auquel il adressa en 1629 trois poèmes en hébreu.

Synagoga dans l'Hérault.



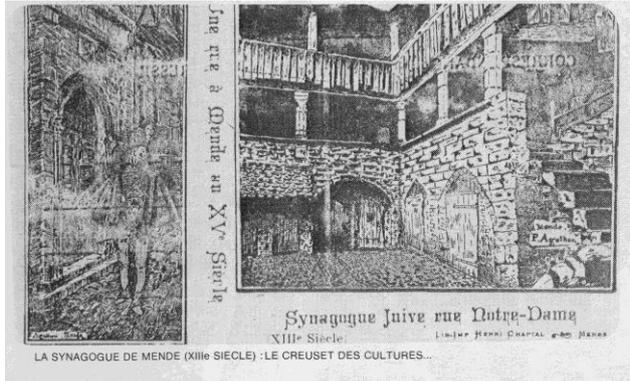
Synagoga et Ecclesia sur la façade de la Cathédrale de Béziers.

Lozère

Les Communautés Juives dans le Gévaudan furent très connus au Moyen-Âge. De nombreux historiens se penchèrent sur leur histoire car il existait encore des traces très importantes de la présence juive dans cette région notamment dans des villes : Lodève, Mende, Marvejols, etc.... mais aussi dans des lieux-dits comme Booz, Ruth, etc..

Mende (Lozère)

Une "Rue de la Juiverie".



La "Synagogue".



Porche d'entrée de la Synagogue

La dénomination de la "Rue de la Juiveries" a été modifiée à la suite des événements de 1306, date à laquelle les Juifs furent chassés du Gévaudan par l'Evêque Guillaume Durand. La "Rue de la Juiverie" est devenue "Rue de la Boucherie" ou "des Bouchers" puis à la moitié du XIXème siècle "Rue Notre Dame". Il en est de même pour la "Fontaine des Juifs", devenue "Fontaine Notre-Dame". Sur tout ce patrimoine religieux, il ne reste que la Synagogue romane de Mende. Celle-ci se trouve encore dans la rue Notre-Dame, qui fut jusqu'au XIVème siècle, la "Rue de la Juytarie". Mais il semblerait que la mention la plus ancienne faisant état des Juifs dans ce département créé par le comité révolutionnaire sous le nom de Lozère était une quittance où figurait le nom d'un Juif de Mende au nombre des créanciers. Cette acte concernait la vente du moulin Sobeyre "Molin Sobeyro" à Auroux qui fait partie aujourd'hui du canton de Langogne. A Mende, capitale du Gévaudan, les Juifs comme tous ceux du Languedoc vécurent en paix sous la juridiction tolérante des évêques, seigneurs de la ville. Hélas cette période d'amitié religieuse prit fin avec la Croisade contre les Albigeois, le rattachement du Languedoc à la couronne de France et l'Edit d'expulsion des Juifs par Philippe-le-Bel en 1306. Les refuges pour ces exilés furent la Provence et le Comtat Venaissin. Les princes de Provence surent faire preuve, envers les descendants de Jacob, du même libéralisme que les Comtes de Toulouse, dans le Comtat-Venaissin, ils purent bénéficier de la protection papale.

Le 9 avril 1309, transaction entre le roi de France et l'évêque de Mende, qui revendiquait pour lui seul le produit de la vente des biens des Juifs demeurant dans la cité de Mende et sur les domaines de l'évêché au moment de leur expulsion et originaires pour la plupart de la dite cite de Mende. En vertu de cette transaction, le roi abandonna à l'évêque le tiers du produit de la dite vente et en outre une maison qu'abritait à Mende avant son expulsion, un juif nommé Ferrier. La Synagogue se trouve encore au 17 rue Notre Dame à Mende. En 1310, la Synagogue échue à

l'Evêque Durand II qui la transforma en couvent dit *"de la Toussaint"* qui devait recueillir treize religieux. Dans cette cité, les Juifs étaient relégués dans un quartier situé des deux cotés de la *"Rue de la Juiverie"* (Juytarie). Cette rue garda jusqu'au XIXème siècle le nom de *"Rue de la Boucherie"*. Cette juiverie s'étalait de la *"fontaine des Juifs"* à la *"Rue des Finets"*. Les enfants d'Israël y avaient alors une boucherie *"cachère"* et une synagogue qui était domicilié au n°18 de l'actuelle rue Notre Dame (rue de la Boucherie).

Extrait du livre : *"Le Tant rude Gévaudan"* :

"La Synagogue de Mende fut transformée par Guillaume Durand, évêque du diocèse de 1296 à 1328, en collège de 9 prêtres sous le patronage de tous les Saints. Malgré l'édit, ils restèrent encore nombreux pendant quelque temps, puisque nous sommes certains qu'en 1322, il y en avait pas mal en Gévaudan, particulièrement à Marvejols, ce dont nous allons dire un mot. Les Juifs s'établirent dans cette ville principalement dans la rue qui porte encore le nom de "Rue de la Juiverie", anciennement "Justierie". Au centre d'une cour d'une maison de ce quartier, se trouvait une synagogue dont un de nos anciens chroniqueurs locaux nous a donné la description.

L'entrée de ce temple en était marquée par une façade décorée (emblème de la Loi, du chandelier traditionnel à 7 branches et de 2 colonnes du Temple de Salomon. 2 A l'intérieur était une nef que 12 petites colonnes séparaient des bas côtés et qui servaient de supports à des tribunes latérales ou galeries. Au centre de la voûte, était suspendue une belle et assez grande lanterne ; au-dessus était le chœur en contre-haut de plusieurs marches très douces.

L'enceinte du temple, de forme elliptique, renfermait des bancs, un pupitre, un énorme candélabre placé au devant et 6 gros chandeliers sur les côtés.

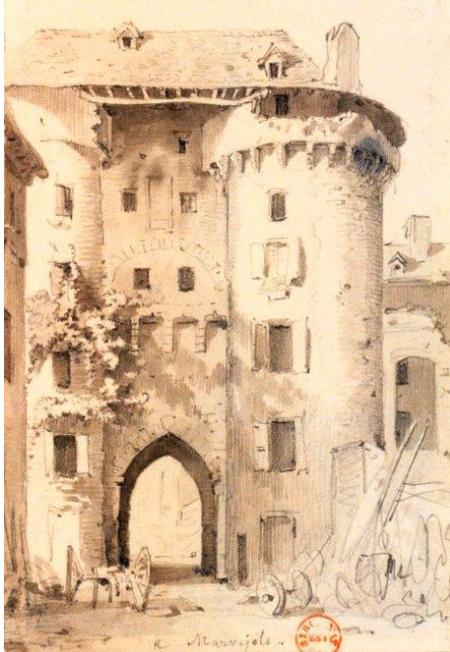
Ce sanctuaire était marqué par une arcade à plein cintre, présentant sur la face le Décalogue gravé sur des tablettes ; à la voûte, figuraient des nuages peints à fresque, ainsi que des tables de la loi de Moïse.

Dans ce sanctuaire, on voyait une arche en bois très belle et à grandeur moyenne dans laquelle était disposés le Pentateuque, les lois, les livres et les autres objets sacrés de la religion juive. Enfin, cette espèce de tabernacle dont le socle était orné du nom des 12 tribus, était voilé par une belle et riche draperie."

En dehors de la période de la Croisade contre les Albigeois, les Juifs du Gévaudan entretenirent des relations cordiales avec les chrétiens. On cite parmi les Juifs qui avaient habité cette ville : Malmonite, médecin célèbre, surnommé *"Le Savant de Mende"*.

Marvejols (Lozère)

Une "Rue de la Juiverie"



La Porte de Chanelle à Marvejols.

Des documents permettent de constater l'implantation des Juifs dans le Gévaudan autour de Marvejols. Ils apparurent dans cette région au XIIIème siècle. Le principal siège de cette colonie était placé dans la partie ouest de ce pays, aujourd'hui dépendante de l'arrondissement de Marvejols, et sur les confins de l'Aveyron (ancien Rouergue). A Marvejols, les Archives mentionnent la présence de Dieulosal et d'Isaac, ainsi que de David, Manassé et Booz qui furent décrits comme "marchands". Il y eut aussi Lévi (cordonnier) Salomon (coutelier), Abraham (médecin), Jacob (menuisier). Toute cette colonie semblait se réunir "Rue Juzatarie" ou "Jusétérie", "allant droit de la fontaine qui est au milieu de la place publique à la rue appelée des bastiers". Il est fort possible que la synagogue se trouvait dans cette rue. D'après certains témoignages, celle-ci aurait été située à l'emplacement de la "maison Villaret." Cette ville était une importante localité du Rouergue et la résidence du bayle royal.

"L'Avenir de Clermont" du 30 octobre 19.... a publié : "Les Juifs en Gévaudan (à Marvejols).

Le sang qu'au matin du vendredi saint, les juifs appelèrent sur leur tête et celle des leurs enfants (St. Mathieu au chapitre XXVII, verset 25) ne tarda pas à les accabler. En 70 Titus, fils de Vespasien, alors empereur ruina Jérusalem, ses murs et son temple dont Notre Seigneur avait dit : "Voyez-vous ces bâtiments ? Je vous dis en Vérité, il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite (St. Mathieu Ch. XXIV, verset 2) ;

L'Egremium propugnaculum" dont parle Tacite était rasé : Flavius-Joseph nous rapporte que dans l'enceinte de la ville, onze cent mille homme avaient péri et que le bois ne tarde pas à manquer pour le crucifiement des malheureux habitants (Bell. Jud. VI. 25)

C'était vraiment le désordre irréparable, les Juifs se dispersèrent alors sur tous les coins du globe, où ils vivent encore isolés et dès lors pouvant plus reformer la nation qu'ils étaient

auparavant. Nous avons des preuves de leur venue dans le Gévaudan et nombreuses sont les traces qu'ils nous ont laissé.

La dénomination de certains lieux, le nom de famille encore existant, quelques vestiges matériels de leur passage le prouvent abondamment. On pense à juste, que Montjezieu était le centre de la colonie ; M. Ignon, et avec lui beaucoup d'autres historiens admettent communément que l'étymologie du lieu serait : "Mons Judéorum" (Montagne des Juifs) (Bulletin de la Ste. d'Agriculture 1837).

Le docteur Jules Barbot pense que "le bassin creusé dans un affleurement de grés, à l'entrée du village et à proximité d'une vieille tour fortifiée, aurait servi aux rites spéciaux de cette race (Lozère pittoresque Janvier 1900).

Imbecque, Booz, Salmon, (Salomon), Reilles, (Ruth), Ambec, (Obéd), Ras, Rmb, Rombi, Gimels (troisième lettre de l'alphabet hébreu) sont tout autant des restes de leur séjour. Le ruisseau qui coule au pied de Grezes et se jette dans la Colagne, en aval du Pont Pessil, a été dénommé par eux : Jordanus, Jordana (la Jordane). Le village des Sallelles viendrait de Salé, Benassac de Manassé.

Les noms de certaines famille existant encore ou ayant disparu sont le témoignage en faveur de notre thèse.

Les Juifs, disions-nous plus haut, nous ont laissé quelques vestiges de leur passage, tels certains tombeaux creusés dans le roc, ainsi qu'on en a découvert à Booz, la Tieule, Reilles. Ernest Plagnard, dans ses documents sur l'histoire de Serverette, admet que certains tombeaux des alentours de cette petite ville ont la même origine que les précédents.

.....

La population tracassait volontiers les Juifs. Aussi, à la suite de l'édit de Philippe le Bel, mentionné plus haut, ils ne tardèrent pas à se disperser à nouveau et à quitter Marvéjol et tous les points du Gévaudan où ils étaient établis, pour ne plus jamais reparaître....."

Malbousquet (Lozère)

Un "Cimetière Juif".



Cimetière Juive à Malbousquet.

Le cimetière juif se trouve à 18 km de Marvejols, dans le petit hameau de Malbousquet, selon la tradition locale. Des tombeaux ont été creusés dans le roc, orienté sud/sud-ouest, d'une longueur des tombeaux ont été creusés dans le roc, orienté sud/sud-ouest, d'une longueur d'1,70 m et large de 0,55 m. D'après les

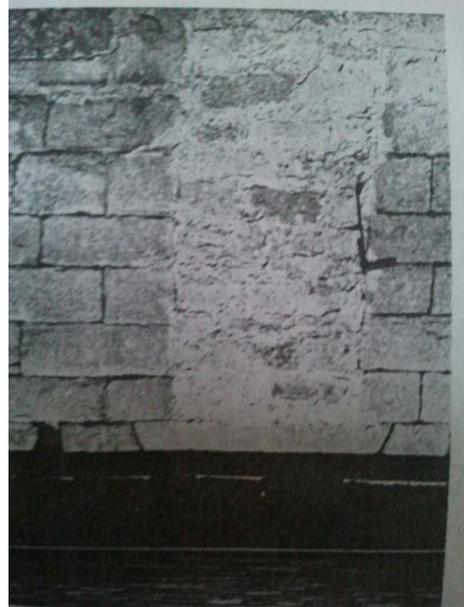
descriptions, il semble qu'il y avait un couvercle de pierre identique aux sarcophages médiévaux.

La Canourge (Lozère)

Une "Synagogue"



"La Synagogue".



Façade de la Synagogue.

Cette petite Venise Lozérienne abritait une communauté juive au Moyen Age. Il existe encore un mur dit "La Synagogue" datant du XIIIème siècle.

Auxillac (Lozère)

Un "Cimetière Juif"



Fig. 6. — Tombeaux du « Cimetière des Juifs » à Auxillac (Lozère) (Cliché G. Nahon).

A la sortie d'Auxillac, les chercheurs ont trouvé un cimetière qui semble avoir appartenu à la communauté juive. Dans un champ ouvert, il y a de multiples fosses ou des sarcophages ont été creusés dans le roc, la tête tournée vers l'est. Les couvercles ont disparu. Il a été dénombré vingt trois tombeaux dans ce cimetière à ciel ouvert.

Meyrueis (Lozère)

Il est également fait état des Juifs de Meyrueis.

Chirac (Lozère)

Une Communauté Juive pressentie au Moyen-Âge.

Châteauneuf-de-Radon (Lozère)

Une Communauté Juive pressentie au Moyen-Âge.

Florac (Lozère)

Une Communauté Juive pressentie au Moyen-Âge

Vieljeuf (St-André-de-Lancize) (Lozère)

Une Communauté Juive pressentie au Moyen-Âge.

Saint-Pierre-le-Vieux (Lozère)

Une communauté Juive pressentie au Moyen-Âge.

Villefort (Lozère)

Un "*cimetière des Juifs*".

Dans cette ville du Gévaudan, on trouve une Communauté Juive. En effet, il existait encore à Villefort, qui dépendait anciennement du diocèse d'Uzès et qui fut chef-lieu d'un canton du département de la Lozère, un local appelé le "*Cimetière des Juifs*". Il était situé à peu de distance de la ville, sur la pente d'un coteau inclinant au N.E. et à l'opposé de celui sur lequel passait la route des Yans (Ardèche) et d'Alais (Gard). Ce n'est plus aujourd'hui qu'un pré médiocre, en langage du pays, un "*Couder*", c'est-à-dire un pré sans eau. Une autre tradition dit : "*Situé à peu de distance de la ville, sur la pente d'un coteau se trouve un cimetière juif*". Les historiens remarquent une notice sur l'ancienne existence d'une colonie juive dans le Gévaudan. Cette ville fut la patrie de David de Villefort.

Montjesieu ou Mons Judoerum (Lozère)

Un "*Mons Judaeus*".

Un château a été bâti sur la commune de La Canourge, en Lozère. Ce château était mentionné au XIIème siècle dans un hommage du roi d'Aragon, alors maître du Gévaudan. Dans l'acte de paréage de 1307, on le retrouvait sous le nom de *Castrum de Monte Judeo*. Faut-il en penser que Montjézieu était l'emplacement d'une colonie juive dans le Gévaudan ? De toute façon 1307 était la date à laquelle les juifs furent expulsés du Gévaudan par ordre de l'évêque. Au XIIIème, cette région fut la possession des évêques de Mende. Le toponyme "*Mons Judaeus*", qui semble avoir donné le terme "*Mont-Jézieu*", qui conserve encore le souvenir de la présence des juifs en ces lieux. Jézieu dérive de *Jhézibou* ou *Jhazibou*, qui, en patois gévaudanois et en languedocien, signifie *Juif*.



Château de Montjézieu

Dans *“Le tant rude Gévaudan”*, le chanoine Bosse, dépeint l’histoire des Juifs en Gévaudan depuis 1229 :

Les Juifs en Gévaudan sous Philippe le Bel

A une dizaine de km au nord de la Canourge, sur une hauteur dominant l’étroite vallée du Lot, Montjézieu où le château féodal des Jaurquet a été restauré, garde le souvenir de la colonie juive qui donna son nom : Jézieu est l’équivalent roman du mot Juif (en latin Montem Judeum).

Montjézieu et sa synagogue.

Le village eut jadis une synagogue, décrite au siècle dernier par le chanoine Bosse, une grande salle de 6 mètres sur 9 sise, à l’étage d’un vieil immeuble, et qui devait posséder, du côté de l’orient, sous une arcature, l’armoire évoquant l’arche d’alliance et contenant les cinq livres de Moïse.

Tombeaux Juifs

Des tombes creusées dans une grande roche lisse et plate, sur la route de Pont-de-Salmon à Auxillac, ont été baptisées un peu témérairement “tombeaux juifs” par J. J.M. Ignon, en 1821. Le même érudit a tendance à judaïser toute la région : Booz (équivalent de Baus, les Baux) devrait son nom au patriarche biblique ; le lot (Oltis) évoquerait Loth, neveu d’Abraham ; Banassac même rappellerait Manassé !

Est-ce de Montjézieu, leur colonie, que les Juifs avaient essaimé dans les principaux centres gévaudanais.....”

Salmon (Lozère)

Depuis la Révolution, cette ville a remplacé, comme chef-lieu de commune, Montjézieu, et se trouve sur une hauteur qui domine la rive gauche du Lot.

Booz (Lozère)

Située dans le vallon et sur la même rive, l’une des plus belles propriétés du département, avec de beaux et vastes bâtiments et d’exploitation.

Ruth (Lozère)

Appelé par corruption Reilhes, ce village dépendait de la commune de Salmon.

Obed (Lozère)

On nomme ce village actuellement Bec ou An-bec. Quelques villages du Gévaudan portent des noms tirés de l'ancien testament. Ils semblent avoir été pris à dessein dans l'ordre généalogique d'une même famille du peuple de Dieu, puisque Booz, père de Salmon, fils de sa première femme Noémie, épousa Ruth de laquelle il eut Obed. Ces villages ne sont pas les seuls dans la contrée qui aient porté anciennement des noms juifs. Suivant une tradition locale, le nom de Salettes et de Banassac, communes voisines de Salmon, viendraient, le premier de Salé et le second de Manassé. Il existe des tombeaux qu'on peut attribuer à la colonie juive, à Booz, à la Tuile et à Reilhes, commune de Salmon, et à Masbousquet, dépendant de celle de St-Germain-du-Theil, arrondissement de Marvejols. Ceux de Masbousquet sont en plus grand nombre et les mieux conservés. Ce petit village, dont le nom désigne une habitation entourée d'un petit bois (dans un bosquet), est au-dessus de la rive droite du Lot, non loin et en face de Booz, qui se trouve sur la rive opposée de cette rivière. Les tombeaux sont creusés dans le roc, qui est un banc de grès gris, un peu incliné, placé sur un plateau appelé Tresmenasses.

Saint-André-de-Lancize (Lozère)

Un lieu-dit "*Vieljeuf*".

Saint-Pierre-le-Vieux (Lozère)

Dans le cimetière de cette commune, il semble qu'il y ait eu un sarcophage juif.

Pyénées Orientales

Roussillon et Cerdagne

Ces anciens comtés, dont le chef lieu est Perpignan, furent d'abord rattachés au Royaume d'Aragon ; Des Juifs y apparaissent au XIIème siècle. En 1228, des lois discriminatoires furent édictées contre eux. Néanmoins la vie économique et intellectuelle de la communauté connut une époque florissante. A l'avènement du Roi Martin, en 1396, ils obtinrent la protection légale contre les excès dont ils étaient victimes. En 1427, Alphonse IV voulut empêcher l'introduction de l'Inquisition qui finit pourtant par prévaloir sur les efforts du monarque. Des réfugiés arrivés d'Espagne trouvèrent en 1492 un refuge en Roussillon, mais tous les habitants juifs en furent expulsés l'année suivante.

Dans cette province française, qui faisait d'abord partie du Royaume d'Aragon, la présence des Juifs est signalée à partir du XIIIème siècle. Une législation discriminatoire fut édictée contre eux en 1228, mais leur vie économique et intellectuelle continua néanmoins à s'épanouir. A l'avènement du roi Martin, en 1396, le souverain leur accorda la protection légale de leurs droits. En 1427, Alphonse IV tenta d'empêcher l'introduction de l'Inquisition dans la région, mais n'y est pas

parvenu. En 1492, des réfugiés d'Espagne trouvèrent refuge au Roussillon mais l'année suivante tous les Juifs en furent expulsés.

Clayra, canton de Rivesaltes (Pyrénées Orientales)

Un quartier "*Iudegas*".

Ce quartier est décrit dans un acte daté de 1011.

Saint-Hyppolyte (Pyrénées Orientales)

Une "*Villa Judaicas*".

Pierre Vidal, dans son article : "Les Juifs dans les anciens comtés du Roussillon et de Cerdagne" explique qu'en 1153 on transforma le terme Iudaicis en Iudeges et Iuzeges et plus tard en Juhègues, qui est la forme actuelle. Ces mots semblent désigner évidemment le même lieu et dérivent du latin : Judeus et Judaicus, d'où en catalan Juheu "*Juif*", issu de la Judée, et de Judaich, qui marque la qualité de "ce qui est Juif". P. Vidal pose la question : "Doit-on voir dans la "*Villa de Judaicis*" ou "*Juzeges*" une colonie de Juifs établis chez nous bien avant le XI^e siècle ? "

Torreilles (Pyrénées Orientales)

Un "*Juhègues*".

Notre Dame de Juhègues est une chapelle située à l'extérieur de Torreilles en direction de St Laurent de la Salanque. Pour y accéder il faut prendre un chemin qui part sur la gauche, juste avant de traverser l'Agly. Au X^e siècle les Juifs bâtirent leur première synagogue près de Clayra : la chapelle *dels Juhègues* fut construite sur ses ruines.



"Notre Dame de Juhègues"

Etymologie

Juhègues aurait dans son étymologie le mot "Juif".

D'après quelques écrits la communauté juive y était importante.

Judaïcas (Pyrénées Orientales)

C'est au haut Moyen-Âge qu'apparaît le village de Judaïcas, un hameau doté d'une chapelle à mi-chemin entre Torreilles et St Laurent, sur la rive de l'Agly. Cette chapelle servira d'église paroissiale au village pendant tout le moyen-âge, jusqu'à sa disparition au cours du XVII^e siècle. La première mention de Judaïcas date du IX^e siècle, mais la première trace écrite date de 1089 sous le vocable de *Sancta Maria de Villa Judaicas*. En 1220 on retrouve le lieu dans un acte de donation de l'église aux templiers. Il semble que la chapelle ait été construite à proximité d'un château, probablement une villa fortifiée, comme s'était souvent le cas dans la région.

Ces derniers firent de grands travaux d'assainissement du Roussillon et de la Salanque. L'idée était, pour eux, de récupérer le maximum de terrains cultivables.

Pour ça, mis à part les travaux d'assèchement des étangs du côté de Bages, ils élevèrent des digues le long de l'Agly pour le canaliser, le détournant de son embouchure (L'Agly se déverse naturellement dans l'étang de Salses et pas directement dans la mer comme de nos jours). Le résultat de ses travaux permit d'assécher la Salanque, les petites crues de la rivière étant maîtrisées. Partout, sauf à Judaïcas, où la communauté religieuse laissait l'Agly déborder régulièrement, envahissant le village, et cela probablement pour encourager la communauté juive à quitter la région. Rapidement le village passa sous la coupe de Jacques de Majorque (1245), fils de Jacques 1^{er} le Conquérant. A la chute du royaume de Majorque, il deviendra une propriété du seigneur de Château-Roussillon, puis plus tard du vicomte de Castelnaud.

Perpignan (Pyrénées Orientales)

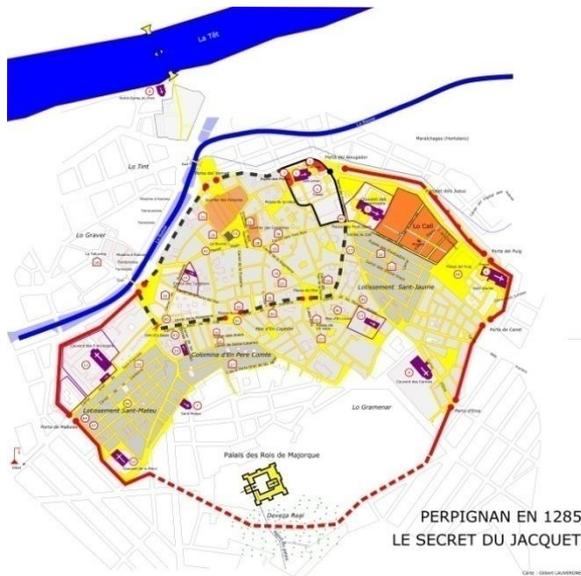
Une "Rue des Juifs" ; le "Call".



Plan de l'ancien Call de Perpignan, tiré de Perpignan, Histoire des Juifs dans la ville, recueil des communications du colloque.

Perpignan était, au Moyen-Âge, la Capitale de la Catalogne. Les Juifs étaient les vassaux du roi d'Aragon. En 1142, Jacques 1^{er} d'Aragon attribua un territoire aux Juifs, Perpignan devint alors un centre juif important. La communauté se rattachait à celle d'Espagne par son organisation et à celle du Midi de la France par son activité intellectuelle. Dans cette région, les Juifs vivaient dans des quartiers juifs appelés "Call". A Perpignan ce quartier était situé au "Puy St Jacques". On trouvait donc une "Rue de la Juiverie" ou "Rue de la Judée". Au XIII^{ème} siècle, on notait la présence d'une synagogue dans cet "Call". Une autorisation fut donnée aux secrétaires de l'"Aljama" de Perpignan et autres Juifs de leur collecte pour construire une école ou une synagogue dans leur call. Un cimetière Juif fut constaté par les historiens : "lieu où sont ensevelis les Juifs de la Ville de Perpignan, appelé "mon Juhic" par les Juifs et "Fossar dels Juheus" par les Chrétiens. Ils notaient aussi la présence d'un mikvé, d'une boucherie et d'un moulin. La Communauté était dirigée par un Aljama ; un conseil élu. Ses membres jouissaient d'une situation enviable, jusqu'à leur expulsion vers la fin du XV^{ème} siècle, après l'occupation du Roussillon par les troupes françaises. La

synagogue se trouvait sur l'emplacement de l'ancien couvent des Franciscains. Le plus fameux rabbin médiéval de Perpignan fut Menahem ben Salomon, ou don Vidal Salomon, un des meilleurs talmudistes de son époque. Moïse Narboni était né à Perpignan. Profiat Duran fut, comme de nombreux juifs catalans, contraint de se convertir avant de revenir au Judaïsme. De précieux détails sur la vie de la Communauté de Perpignan se trouvaient dans les consultations (tedrounot) de Nissim ben Reuben.



Plan de Perpignan



Plaque à la mémoire de Menahem b. Salomon

Des Juifs ont probablement vécu à Perpignan dans la seconde moitié du XIIe siècle, car en 1228 Jaime Ier leur interdit d'exercer des fonctions publiques ou de garder les fonctionnaires chrétiens. Dans la même année, une convocation ecclésiastique leur interdit de paraphraser la Bible ou d'exiger un taux d'intérêt supérieur à 20%. Les rois d'Aragon ont été, cependant, dans l'ensemble favorablement disposés envers eux. En 1269 et 1270 le Roi Jaime en récompense de la grâce et de nombreux services que ses fidèles juifs de Perpignan lui ont rendu et continués à lui rendre, *"les exonéra du paiement de toutes taxes imposées par les "leudes" ou vassaux sur eux"*. En 1275, il avait déclaré que tout le terrain acquis par les Juifs étaient libres de taxe et les juifs furent également exemptés de toutes les demandes de cens, redevances sur les ventes d'héritage, etc... En 1279, cependant, tous les Juifs n'avaient pas le droit d'avoir à leur service des nourrices chrétiennes, des femmes de chambre, ou autres employés chrétiens, et les chrétiens furent interdits de transporter de l'eau ou d'effectuer le lavage pour les Juifs ainsi que d'acheter du pain dans leurs boulangeries. En 1295, les Juifs n'avaient pas le droit d'aller dans la rue sans manteau, et en 1314 ils furent obligés de porter un insigne en forme de palet. Le roi Pierre IV leur interdit en 1358 d'acheter des volailles et du gibier, ou tout autre type de nourriture sur la place du marché *"avant que la troisième partie de la journée se soit passée"*. En 1372, il les autorisa les Juifs à voyager en France pour leur commerce et leur donna des lettres de *"guiatge"* ou sauf-conduit pour les Juifs étrangers qui souhaitaient entrer dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne. Quand le roi Martin monta sur le trône d'Aragon en 1396, les Juifs lui offrirent un cadeau de 4.000

florins, ils furent ainsi assurés de sa protection, et il autorisa la poursuite des chrétiens qui maltraitaient les Juifs. Le roi Ferdinand Ier traita très différemment les Juifs, il publia un décret en 1415, en vue de les convertir au christianisme ; à cet effet trois fois par an les Juifs devraient assister à un sermon dit par un prêtre ou un maître en théologie.

Profiat Duran

Profiat Duran (appelé Maître Profiat, et aussi Efodi ou Efodæus, des premières lettres de אֲנִי פְרוֹפִיָּט דּוּרָאן ; de son vrai nom : Isaac ben Moïse ha-Levi: Philosophe, grammairien et polémiste, ce savant est né dans la seconde moitié du XIV^e siècle (entre 1340 et 1345). Il a passé quelques années à Perpignan et dans sa jeunesse il fréquenta un "Yéchiva" en Allemagne. Outre ses études talmudiques, il s'intéressa à la philosophie et à d'autres sciences profanes. Profirat Duran devint ensuite précepteur dans la famille Crescas. Lors des persécutions sanglantes de 1391, il fut forcé de se convertir au christianisme. Afin de pouvoir revenir au Judaïsme, il envisagea avec son ami David Bonet Bongoron d'émigrer en Eretz Israël. Sur le chemin de l'exil, Duran reçut une lettre de son ami lui annonçant son désir de rester fidèle à sa nouvelle foi et l'enjoignait d'en faire autant. Duran écrivit alors son fameux épître satirique : "Al Tehi Ka-Aboteka" (Ne soyez pas comme tes pères). Cet épître, avec un commentaire de Joseph b. Shem-Tob et une introduction d'Isaac Akrish, a été imprimés à Constantinople en 1554. En 1395, Profirat Duran compilé un almanach de vingt-neuf sections intitulées "Hesheb ha-Efod," et dédié à Moïse Zarzal, médecin de Henri III., Roi de Castille. Adeptes d'Aristote, il fit un commentaire très aristotélicien du "Moré Nebukim," de Maïmonide. Le travail le plus important de Duran, fut sa grammaire philosophique et critique en hébreu, "Ma'aseh Efod," (d'où l'un de ses surnoms) contenant une introduction et trente-trois chapitres, et terminé en 1403. Duran fit aussi un travail d'historien. Dans son œuvre intitulée "Zikron ha-Shemadot" il racontait l'histoire des martyrs juifs depuis la destruction du Temple. Duran s'est également intéressé à l'Islam, sur ce sujet il écrivit : " j'ai entendu que le maître de l'Islam a ordonné la lecture perpétuelle de son livre. Et quiconque le connaît et l'a lu mille fois voit sa récompense dans un au-delà infini". Ainsi Duran était bien conscient que la place du Coran dans l'Islam était aussi fondamentale que la Bible dans le Judaïsme et le Christianisme.

Ceret (Pyrénées Orientales)

Un "Lo fossar dels Juheus"

Les historiens parlaient d'un cimetière juif à Ceret sur une pièce de terre appelée "lo fossar dels Juheus" (la fosse ou cimetière des Juifs). En ce qui concerne le cimetière juifs différents documents citent : " Cimetière: (1391-1402) pièce de terre appelée « lo fossar dels Juheus » (la fosse ou cimetière des Juifs). Parmi les érudits de Provence, on trouve Moïse de Céret. En effet, Moïse Jussef, juif de Céret était médecin. Certains de ses écrits furent publiés à Ille-sur-Tet en 1407 et à Perpignan en 1413.

Collioure (Pyrénées Orientales)

Une "Carrer dels Jueus"

Selon différents historiens, il y aurait eu à Collioure une Juiverie connue sous le nom de "Carrer dels Jueus".



Monument en mémoire des Juifs expulsés d'Espagne en 1492 étant passé par Collioure.

L'exil des derniers Juifs catalans :

Maryse Choukroun a fait une longue recherche sur l'exil des derniers juifs catalans au Moyen-Âge, elle rappelait qu'il y a maintenant plus de 502 que les derniers juifs de Catalogne furent expulsés par les rois très catholiques espagnols. Voici quelques extraits tirés de la "Lettre Séfarade" n°17: " Roussillon fut rattaché à la Catalogne et en fit partie intégrante à la mort de son seigneur Nunyo Sanche, en 1242. Jacques Ier, souverain du royaume catalano-aragonais, ajoute alors à ses possessions la Cerdagne et le Roussillon. C'est un roi juste et intègre, très en avance sur son temps. Sous son règne, les Juifs vont connaître leur âge d'or. En 1469, Ferdinand II, souverain du royaume catalano-aragonais épouse Isabelle de Castille. Ces pays sont alors réunis sous un même sceptre. Ils forment l'embryon de la future Espagne. Isabelle a de grandes ambitions. Après avoir commencé par l'unité linguistique en imposant le castillan sur toutes ses terres, elle rêve de l'unité territoriale. Après la chute de Grenade, les Maures trouvent tout naturellement refuge dans les royaumes ou sultanats de l'Afrique du Nord si proche. Très rares sont ceux qui restent sur la péninsule. Par contre les Juifs sont encore nombreux.

Le 14 mars 1492 l'édit d'expulsion est promulgué. Il y est dit en résumé que "tout juif trouvé sur la terre d'Espagne après le 31 juillet de cette même année sera mis à mort sans jugement". La majorité des Juifs catalans s'embarquent vers l'Empire ottoman prêt à les accueillir. Mais certains d'entre eux, venant de Barcelone, Gérone ou Tarragone espèrent trouver refuge en Roussillon, alors province française. Cette région a toujours été, pour des raisons stratégiques, une terre convoitée. Le roi de France, Louis XI, dès le début de son règne, plus par la ruse que par les batailles, envahit ce comté ainsi que la Cerdagne. Jacques d'Armagnac installe ses armées dans les châteaux de Perpignan et de Collioure. A peine arrivés en 1492, les Juifs catalans sont mal accueillis par les autorités civiles et militaires et peu secourus par leurs coreligionnaires perpignans. Ceux qui restent, de cette ancienne et prospère communauté roussillonnaise, sont depuis plus d'un siècle maltraités et privés des droits les plus élémentaires. Très appauvris, ils peuvent à peine porter secours à leurs frères d'outre-Pyrénées arrivés avec juste un balluchon. Le 15 septembre 1492, le nouveau roi de France Charles VIII donne ordre à Spanyol de Camon et Pierre Irrexeta de poursuivre ces immigrants et de les chasser. Certains d'entre eux, accompagnés de Juifs perpignans,

prennent rapidement la mer. Le 3 septembre 1493, Charles VIII restitue le Roussillon et la Cerdagne à l'Espagne. Le 13 du même mois, les Rois Catholiques pénètrent dans Perpignan. Dès le 21 septembre, un second édit d'expulsion est proclamé. Il est écrit en catalan et signé seulement par Ferdinand. Il accorde trente jours à tous les Juifs pour partir de ses terres. Il n'en restait que fort peu. Rassemblés dans la baie de Port-Vendres dans l'attente du départ prévu pour le 21 octobre, mais épuisés, malades, et devant des éléments naturels déchaînés, ils obtiennent l'autorisation d'attendre quelque temps avant de s'embarquer à Collioure en direction de Naples sur le "Santa Maria i sant Cristofor" de Pierre Soler. Mais pour ce faire, il leur faut payer "un nolis de deux ducats en or, par tête, en exceptant les enfants à la mamelle et ceux que les femmes grosses portent dans leur sein". Totalement ruinés, ils sont obligés de demander au procureur royal de pourvoir à leur alimentation pendant la traversée. Entassés sur cette embarcation, ces trente-neuf exilés, ces trente-neuf derniers Juifs catalans voient avec tristesse s'éloigner cette terre que leurs ancêtres avaient tant aimée, et malgré tous les ressentiments qu'ils auraient pu éprouver, malgré tout ce qu'ils avaient pu endurer, ils l'emportèrent avec eux dans leur cœur.

Ils s'appelaient :

Gracia Menahem Mossé, sa fille et son gendre.

Abraham Fuentes et sa femme.

Jucef Hasday et sa famille.

Na Stelina et son fils.

Bendit et sa mère.

Nissim et sa famille.

Jucef Léo Salomon et ses enfants.

Salomon de Larat et ses enfants.

Na Petrossa.

Ysaac de Piera et sa famille.

Nathan Mossé et sa famille.

La Lolita et un enfant.

Jacob et sa femme."

Elne (Pyrénées Orientales)

Un "Call".



L'entrée du Call d'Elne.

Le Call d'Elne (Juiverie) était représenté par une seule venelle coudée ouverte d'un seul côté. Il était situé au pied du château. Le seul vestige de cette antique communauté est un méreau ou jeton de présence sur lequel était gravé en hébreu : *"Sainte Communauté de Yelim (Elne). Que l'Etre Suprême la Soutienne Amen"*. La tradition populaire garde en mémoire ce quartier des Juifs à Elne non loin de la Cathédrale Sainte-Eulalie, de même que celle d'un cimetière. L'Etude *"Route Juive"* le mentionne et le situe : *"à un champ sis près de la chapelle Notre Dame de Aguillis, confrontant cum fossari juderorum"*. Pour ce qui est de la Juiverie, il reste de nombreux témoignages visibles notamment dans la rue Constantin ; un écusson gravé sur le montant de l'arc du porche : *"La Clef de l'arc de la porte de l'ancien call"*. Cet écusson semble désigner un lieu habité par des Juifs, dont les symboles pourraient signifier : un instrument du Mohel, le péritomiste et l'oiseau de proie pourrait indiquer une activité de prêteur d'argent ou changeur de monnaies. Cette présence et le schéma classique des communautés juives médiévales implantées sur les lieux des grandes foires, ou aux carrefours des échanges commerciaux ou bien encore à proximité d'une concentration ecclésiastique à qui ils étaient de quelque utilité. Le blason du ghetto de Elne représentait deux motifs : un couteau et de deux volatiles. Cela pourrait signifier que celui qui habitait cette maison faisait profession de Mohel (péritomiste) et de Shohet (sacrificateur rituel des bêtes et des volailles destinées à la consommation. Toute la population d'Elne était-elle concentrée dans l'exiguë Call, ou si elle ne débordait pas dans ce qui était la rue Constantin, et le Call n'abritait-il pas que les détenteurs des fonctions rituelles : rabbin, chantre, mohel, shohet, boucher, instituteur ? Dans une lettre de Clément IV, il est fait état du quartier *"Ecclésia sanre Marie de Judaicis, Elnensis diocesis"*. Le cimetière de cette communauté était sis *"champ sis près de la Chapelle Notre-Dame des Aiguillis, confrontant cum fossari Judeorum"*. En 1261, les historiens remarquent à Perpignan un Jucef, pourtant il ressort d'un document de 1349 que les Juifs ne s'établirent à Elne, cité épiscopale, qu'à cette dernière date. Des conventions furent conclues par les officiers du roi Pierre d'Aragon et ceux de l'évêque d'Elne furent approuvées par le roi à Saragosse le 9 des calendes d'août 1349.

Ille-sur-Têt (Pyrénées Orientales)

"La Fosse del Juheus".

P. Vidal dans son article sur les Juifs du Roussillon et de Cerdagne parlait de *"La Fosse del Juheus"*.

Dans l'étude *"L'historien en quête d'espaces"*, il est question de la présence des juifs à l'Ille-sur-Têt : *"Lieu de refuge, lieu de protection des récoltes, ce qui rend la protection des taxes et redevances plus aisée, la cellière est un marché, lieu de rencontre entre producteurs et consommateurs, mais aussi un marché de crédit, comme l'atteste la présence d'une petite communauté juive à l'Ille-sur-Têt au Moyen-Âge : on y trouve des prêteurs comme Salamies Borret, des marchands ou des médecins comme Vidal Cohen exempté de Cabessatge (capitation) pour services rendus.... Peut-on penser que se produit à l'Ille-sur-Têt le même phénomène de ségrégation spatiale qu'à Perpignan où le roi Jacques le Conquérant assigne aux juifs en 1243 "un quartier de la ville établi de fraîche date dans l'intention de les obliger à s'assembler non loin des tisserands dont ils sont appelés à financer l'expansion. La position de la communauté juive devient de plus en plus difficile au XV^e : des criées royales interdisent aux Chrétiens, de boire ou manger dans le quartier juif ou d'y pénétrer le samedi. En 1422,*

est vendu l'ancien cimetière d'Ille après la dispersion ou la conversion plus ou moins forcée des membres de la communauté. Un juif converti lègue en 1409 à Notre Dame de la Rodona une somme d'argent pour la construction d'une chaire et une tribune''.

Villefranche-de-Conflent (Pyrénées Orientales)

Différents documents parlent d'une implantation juive à Villefranche-de-Conflent au milieu du XIIIème siècle. Dans le poème didactique *''Boite à parfums et amulettes''*, le théologien Lévi ben Abraham désignait cette ville comme son lieu de naissance.

Salses (Pyrénées Orientales)

Un lieu-dit : *''Claper de Juseus''*.

Il y avait à Salses un quartier que divers actes de l'an 1269 appellent *''ad clapertum judeorum''*, *''Judei''* et *''de Juseu''*. Dans cette ville, il semble que l'étymologie est encore plus certaine que pour Juhegues, et on ne peut douter que ce nom s'appliquait à quelque domaine, peut être même à quelque cimetière de Juifs ayant existé à Salses. C'est sous le règne d'Alphonse 1er que sera édifiée la forteresse de Salses (le château actuel ne sera construit qu'à partir de 1497), protégeant sa nouvelle frontière des visées menaçantes du Comte de Toulouse. C'est aussi à cette époque aussi que les Juifs s'installent de manière forte en Roussillon, bénéficiant de la protection royale. Quelques grandes figures de cette communauté - banquiers, savants, médecins, intellectuels, poètes - contribueront, un peu plus tard, au rayonnement du Roussillon dans toute l'Europe.

Millas (Pyrénées Orientales)

P. Vidal cite des Juifs dans cette ville au milieu du XIIIème siècle

Notables du Languedoc

- Le Rabbin de St-Gilles, bayle de la localité.
- Un juif est nommé sous-viguier de Raymond VI.
- Bonus Mancpus Judeus est témoin à Toulouse.
- Durandus Judeus est bourgeois de Toulouse.
- Mestre Mousse à Lauzerte.
- Mestre Mousse, Mestre Joce, Mestre David, Mestre Mousse Cohen à Marmande.
- Mestre.... à Parcoul.
- Mestre Jacob, Mestre Benoïest, Mestre Mousse en Rouergue.
- Ben Isaac à Nîmes, témoin.
- Provençal et ses fils à Toulouse, témoins.
- Bon Macip, fils de Provençal.
- Clairon, gendre de Provençal.
- Alsacer ou Alegre (Eliezer) et ses deux fils Abraham et Belid
- Espagnol et ses fils dont Salomon.
- Foncio de Barra, Joccio de Pontisara, Helie de Veso, Cresendo de Corbolio et Morello de Ambasio : Syndics des Juifs pour le Pays de la langue galicienne
- Boneto de Lunel, Avinione et Bonjourno de Bellicadio ; syndics des Juifs de langue occitane.

Les savants juifs en Languedoc

Dans toutes les villes, des troubadours écrivaient en langue d'oc ; poèmes et chansons. Ce mouvement littéraire, né en Limousin, se répandit de Toulouse et Carcassonne jusqu'à Montpellier. C'est en Languedoc que parut le premier ouvrage cabballistique : *"le Bahir"*, qui devait, par l'Espagne répandre la pensée mystique juive dans le monde musulman. De bonne heure, l'usage écrit des dialectes (en raison de l'oubli du latin classique) émergea dans les documents juridiques et la littérature (début du IX^{ème} siècle) ; l'aristocratie, très mêlée à la vie urbaine, fournissait le public raffiné des troubadours. On sait que, pendant les XII^e et XIII^e siècle, les Juifs s'étaient beaucoup répandus dans la province de Languedoc. D'après Millin *"les écoles juives de Narbonne jouissaient d'une grande célébrité vers la fin du XII^e siècle. Les autres écoles juives dans le Languedoc étaient très réputées notamment celle de Lunel. Elles s'illustrèrent dans l'étude du Talmud et la traduction d'arabe en hébreu des écrivains judéo-espagnols sous la férule des frères Ibn-Tibbon, en même temps que l'épanouissement de la Cabale"*. A Mende, les Juifs, de même que dans toute la province du Languedoc, vécurent donc en paix sous la juridiction tolérante des évêques, seigneurs de la ville. Les relations entre juifs et chrétiens étaient des plus cordiales : il leur arrivait de prendre des repas avec eux. Les nobles et les clercs leur servirent souvent de témoins instrumentaires. Hélas cette période de tolérance allait changer avec la Croisade des Albigeois et le rattachement du Languedoc à la couronne de France ainsi que l'édit par lequel Philippe-le-Bel, en 1306, ordonna l'expulsion de tous les Juifs de son royaume et la confiscation de leurs biens. Les exilés trouvèrent asile en Provence, où les princes surent faire preuve envers les fils de Jacob de la même tolérance et de libéralisme que les comtes de Toulouse et dans le Comtat Venaissin de la papauté. Lorsque les Juifs furent considérés comme appartenant à un seigneur, cela leur

valurent d'être protégé à l'égal des autres possessions du patrimoine seigneurial. Ils ne paraissent pas non plus avoir été tenus à distance par les chrétiens. Leurs compétences continuaient de les faire apprécier comme fermiers des leudes et péages ; voir comme Bayles chargés de l'administration des domaines seigneuriaux : le Nassi Abba Mari Ben Isaac fut bayle de Raymond V à Saint-Gilles (1170) ou Moïse Caravita fut le bayle du Vicomte de Carcassonne (1173). Au XIIème siècle, la plupart des villes du Midi comptaient une quantité d'écrivains juifs dogmatiques. Marseille avait une académie où l'on citait le rabbin Issachar bar Abba, Simon ben Antoli, Jacob Lebraio, Jacob Perpiniano et le rabbin Abraham. Après l'éclipse de Rachi et de Rabbénou Tam, il faut se souvenir que Menahem bar Helbo avait transmis à Rachi la science juive méditerranéenne, les savants du Nord ne purent rivaliser avec ceux du Midi, ni en nombre ni en mérite. Dans presque toutes les communautés de la Gaule Narbonnaise; il y avait une communauté juive. Narbonne, Bézier, Montpellier, Lunel, Beaucaire, et la plupart des villes environnantes avaient des écoles de première et de deuxième classe et jusqu'à des Yéchivot où les élèves accouraient des pays les plus éloignés. Dans un climat de vie intellectuelle et matérielle brillante, le Comte de Toulouse, peu soucieux d'orthodoxie laissa se développer l'étude des sciences sacrée et profane. Le goût de l'étude était généralement répandu parmi les Juifs du Midi. Leur nombre s'accrut bientôt de ceux qui chassés d'Orient qui se réfugièrent en France. Moïse Hadarshan vint de Narbonne avec son fils Judah ainsi que Menahem Bar Helbo. Rachi s'était formé sous des Maîtres renommés du Midi, tels que Moïse Hadarshan de Narbonne qu'on surnommait "*Le Prédicateur*" et Zerachia, lévite qu'on appelait "*L'Espagnol*" mais qui enseignait également dans le Languedoc. Dans le passage d'un livre, Rachi nomme le fils de Moïse Hadarshan : Judah Ben Moïse Hadarshan de Toulouse. Un texte de la Genizah du Caire semble indiquer que la Communauté juive de Toulouse était en rapport avec un très important centre culturel juif en Espagne au Xème siècle. Moïse Hadarshan était accompagné non seulement de son fils mais aussi de son frère Lévy. C'est à cette époque que s'opéra la fusion entre les écoles du Midi de la France et celles de la Rhénanie. Rabbénou Tam indique que Rabbénou Gershom eut des élèves originaires de Narbonne. Les seuls rabbins que le Languedoc et toute la France eurent à opposer dans le XIIème à Maïmonide et à Ibn Ezra furent d'abord Abraham ben David, fameux talmudiste, qui écrivit contre Maïmonide en lui reprochant d'avoir altéré le Loi Judaïque, puis les Kimchi, établi à Narbonne, qui se distinguèrent par l'universalité et la profondeur de leurs connaissances, surtout dans la langue de leurs livres sacrés. Les Juifs n'ont pas eu de meilleurs grammairiens que : Joseph Kimchi, père, qui commenta une partie de la Bible. Dans le courant intellectuel juif du Midi au XIII et XIVème siècle, Berahia Hanaqdan ben Natronai (Cresbia), célèbre rabbin du XIIIème siècle, publia un recueil de fables sous le titre "*Mishlé Shoualim*" (Parabole de Renard). L'un des géographes les plus célèbres du monde juif fut sans doute Estori Farhi, cet écrivain a écrit "*Kaftor véférah*" (le bouton et la fleur), traitant sur la géographie de la Palestine. Il a également laissé des textes sur la vie de ses contemporains. Une littérature polémique "*Contra Judaeos*" se développa dans le Midi au XIIIème siècle. Le Languedoc et la Provence bénéficièrent du développement des sciences profanes, de la poésie et l'étude de la Bible. Dans la littérature rabbinique à Toulouse et en Languedoc, il y a plusieurs savants répartis en différentes classes. Du Xème au

XIIIème siècle, le grand commentateur talmudique fut Rabbi Gershom ; *“Méor Hagola”* (La Lumière de l’Exil) (960-1029), Parmi les grammairiens, il faut compter : Moïse le Grammairien, auteur du *“Mahalac scevil addaath”*. David surnommé *“Rosh Hamedaq déquim”* (Chef des Grammairiens) était l’auteur d’une grammaire *“Michlol”* et un lexique *“Sefer Hashorashim”*. Chez les commentateurs de la Bible, les érudits furent David Ben Joseph Kimhi, prince des Grammairiens, Levi Ben Gerson, Moïse Kimchi et chez les commentateurs du Talmud en Provence, les principaux savants furent : Abraham Ben David de Posquières, Abraham Ben Isaac, Av Beith Din de Narbonne, Jonathan ben David Ha Kohen de Lunel, Menahem Ben Salomon Meiri, Abraham Ibn Ezra de Béziers, Herman de Carinthie traduisit le planisphère de l’arabe en latin à Toulouse vers 1152. Gersonnide et Moïse de Narbonne entreprirent la diffusion de la philosophie dans les communautés juives et en occident. La philosophie juive médiévale en pays chrétien et notamment dans le Sud-Ouest et le Midi se développa de la façon la plus brillante, malheureusement cela changea après l’expulsion des Juifs de cette région en 1306. A propos des Sciences, Immanuel Ben Jacob de Tarascon, Jacob ben Mahir Ibn Tibbon et Gersonnide ont laissé des traités scientifiques. En matière de grammaire et de poésie, il faut citer encore Profiat Duran et Yékoutiel Ben Salomon qui effectua une version hébraïque d’un traité latin à Narbonne vers 1387. En Provence et en Languedoc, le XIIème siècle fut un siècle pour les traducteurs et les encyclopédistes ; Judah et Samuel Ibn Tibbon, un anonyme qui a travaillé à Toulouse aux cotés d’un ecclésiastique à la traduction de l’œuvre d’Averroès, Salomon ben Moïse de Melgueil, Abraham Ibn Hasdai, Salomon ben Ajjub de Béziers, etc.... Le Languedoc est une terre de grands érudits juifs, parmi eux : Joseph Ibn Kaspi : Joseph ben Abba Mari Caspi (1280-1340), Abba Mari ben Mosché Ha-Taru dit Don Astruc de Lunel ou Samuel ben Ascher, Aaron ben Jacob Hacohen de Lunel, Menahem Meïri : Menahem Salomon Méiri. Salomon ben Isaac dit Salomon de Lunel, Crescas d’Orange, David de Villefort, Moïse ben Josué ben Mar David de Narbonne appelé Maître Vidal Belsom, Levi ben Abraham, Judah de Toulouse, ainsi que Abraham de Béziers, Levi ben Moïse, Isaïe, Debasch, Meïr Cohen, Salomon d’Urgel, Salomon ben Salomon Nathan, Samuel ben Reuben, David bar Joseph Farisol, Abba Mari bar Jéhouda, Moïse bar Jéhouda, Salomon Mamon, Astruc de Béziers, Meïr et David Cohen, David Caylar, Isaac Albalag, Levi ben Abraham de Villefranche, Nissim de Marseille, Yédaya Hapenini (1270-1340), Gersonide (1288-1340). En même temps que se développait une polémique antijuive, le Midi de la France et l’Espagne connurent le temps de la splendeur de la Kabbale. A la tête du parti philosophique se trouvaient les principaux rabbins de Montpellier ; Salomon de Lunel et le célèbre astronome Jacob ben Makir, connu sous le nom de *Profatius Judeus*. La Cabale prit son essor en Languedoc et en Provence au XIIIème siècle. Au sein de la Communauté juive se développa une pensée originale : la Kabbale, une mystique (ou plutôt théosophique) à forme ésotérique. Il est possible d’en suivre l’élaboration, d’Abraham ben Isaac ; Président du Tribunal de Narbonne, et de son gendre Abraham ben David de Posquières, à Isaac l’Aveugle fils de ce dernier (1165-1235). Malgré la légende Isaac n’est pas l’auteur du premier ouvrage kabbalistique, le livre *“Bahir”* composé en Languedoc. Comment ne pas être frappé par les similitudes entre *“Parfaits”* Cathares et Ascètes juifs comme ce rabbi Ascher

Ha Perusch. Deux livres influencèrent fortement les Juifs de Provence et du Languedoc : le *"Sefer Hayetsira"* (Livre de la Création) et le *"Bahir"* (Livre de l'Éclat').

L'une des plus importantes écoles fut l'école de Posquières dirigée par Abraham ben David "Rabad" dont le fils ; Isaac l'Aveugle "Nahor" fut un thaumaturge reconnu, un des commentateurs lumineux de la *"Cabale"*. Un certain nombre de savants, qui ont soit habité à Beaucaire ou y étaient nés furent: Le "Prince" Kalonymus et son neveu Juda; Isaac, le poète Juda ben Nathanaël et ses cinq fils, qui florissait à Beaucaire sur 1271, au moment où le poète Juda al-Harizi a visité la ville, les deux frères Don Todros et Jacob ben Juda, ce dernier étant un des amis de Abba Mari ; Moïse Sen, qui a vécu au Salon du XIVe siècle, et selon toute apparence identique à Moïse ben Solomon de Beaucaire. Samuel ben Juda de Marseille, emprisonné environ 1321 dans le château de Beaucaire, où il traduit *"Commentaire d'Averroès sur Aristote"*, le livre d'éthique *"Tanhum"* de Ben Moïse de Beaucaire, qui traduisit à Urbanea, en Italie, en 1406, *"Prognostica"* d'Hippocrate; Bonjour ou Bondia de Beaucaire, commissaire en charge de la réinstallation des Juifs du Languedoc en 1315 et Bonet du Barry, qui en 1291, présenta au sénéchal de Carcassonne diverses lettres au sujet des privilèges des Juifs.

Parmi les hommes éminents liés à Carcassonne l'on peut citer: au XIe siècle, Joseph ben Salomon, dans le XIIème siècle, Abraham ben David de Posquières (Rabad) et ben Meïr Isaac de Trinquetaille, au XIIIème siècle ; Elie ben Isaac de Carcassonne, Samuel ben Salomon Nassi de Carcassonne, Hayyim Abraham ben Isaac de Carcassonne, Jacob ben Salomon, Mordecaï ben Isaac Ezobi, et Nathanaël ben David. Parmi les médecins, on cite à Narbonne Isaac, Jacob de Lunel, Dollan Bellan, et Joseph Léon, tous du XIVe siècle.

Les savants juifs de Narbonne, selon Abraham ibn Daud de Tolède, occupèrent une position similaire à celle de l'exilarque de Babylone. Ils furent les plus hautes autorités dans le compte-rendu des décisions et ils gouvernèrent les Israélites à juste titre. Benjamin de Tudèle disait: *"Cette ville est l'un des plus célèbres en ce qui concerne la loi, c'est un centre à partir duquel la loi s'est répandue à travers toutes ces régions sages célèbres et les princes se trouvent ici.."* Les savants les plus remarquables de Narbonne étaient les suivants: Maki occupait un poste éminent au XIVème siècle, les autres érudits furent : Todros, Kalonymus le Grand, Kalonymus ben Todros (XIIè s.); Nasi Levi, qui a présidé en 1215 à Saint-Gilles la réunion des délégués des communautés du sud de la France; Meshullam ben Nathan , qui s'établirent à la suite à Melun ; Meshullam ben Kalonymos ben Todros, Nathan de Babylone, Gaon Jacob, Ha Moïse Darshan , David B. Joseph, Abraham ha-Levi Merwan, ben Isaac, les Kimhi, Salomon Benveniste , Isaac ha-Kohen, et David B. Joseph Narboni.

Frédéric VIEY

BIBLIOGRAPHIE

- Danièle Iancu et Carol Iancu, *Les juifs du Midi: une histoire millénaire*, Éditions A. Barthélemy, 1995 (ISBN 287923008X)
- Armand Lunel, *Juifs du Languedoc, de la Provence, et des États français du pape*, Albin Michel, 1975 (ISBN 2226002359)
- Béatrice Philippe, *Être juif dans la société française du Moyen Âge à nos jours*, Montalba, 1979 (ISBN 2870276729, lire en ligne)
- Benjamin de Tudèle (trad. J.P. Baratier), *Voyage de Rabbi Benjamin, fils de Jona de Tudèle, en Europe, en Asie et en Afrique depuis l'Espagne jusqu'à la Chine*, Compagnie des Libraires, 1734 (lire en ligne). Cet ouvrage datant du XII^e siècle nous renseigne dans son premier chapitre sur les communautés juives du sud de la France.
- Joseph Shatzmiller, « Les juifs du Languedoc avant 1306 », dans *Le Pays cathare : Les religions médiévales et leurs expressions méridionales*, Éditions du Seuil, coll. « Point histoire », 2000 (ISBN 978-2020404358)
- Dom Vaissète, *Histoire Générale du Languedoc*, i. 350-360 et suivants.;
- Dom Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, ii. 708;
- Ménard, *Histoire de la Ville de Nîmes*, i. 41, 85-92 et suiv.
- E. Germer-Durand, *Cartulaire du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de NPI*, pp 168 et suiv.;
- Saige G : *Les Juifs du Languedoc*, pp 11, 14, 35, 41;
- Joseph Simon, *Histoire des Juifs de Nîmes au Moyen Age*;
- S. Kahn, *Notice sur les Israélites de Nîmes (672-1808)*;
- REJ ii. 34, 46; iii. 225; x. 288; xx. 147;
- François Rouvière, *Histoire de la Révolution Française In the département du Gard*, iv. 104 et suiv.;
- Renan-Neubauer, *Les rabbins Français*, pp 517, 665;
- idem, *Les Ecrivains Juifs Français*, pp 779, 780;
- Zunz, *ZG* p. 473;
- Gross, *Gallia Judaica*, p. 398.
- Bedarrides : *Les Juifs de France, en Italie et en Espagne*,
- Depping Georges Bernard : *Les Juifs dans le Moyen Âge, Essai historique sur leur Etat civil, commerce et littéraire*. Paris 1834
- Juifs et Judaïsme de Languedoc, Cahiers de Fanjeaux, Collection Histoire religieuse du Languedoc aux XIII^e et XIV^e siècle n° 12*, Privat, 1977.
- Dahan Gilbert : *Les Intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen-Âge. Polémique et relations culturelles en Occident (XII-XIV^eme siècle)*, *Revue Sens*, n° 12, 1987.
- Schwarzfuchs Simon : *Kahal : la Communauté juive de l'Europe médiévale*.
Maisonneuve et Larose. 1986.
- Sholem Gershom : *Les Origines de la Kabbale*, Aubier-Montaigne, 1966
- Blumenkranz Bernhard/ *Juifs et Chrétiens, patristique et Moyen-Âge*, Variorum Reprints 1977.
- Hugo Abel : *France Pittoresque*, 1838
- Kahn S. : *Les Juifs du Gévaudan, observation sur l'histoire du culte juif* REJ T. LXXIII
n° 146 Oct-dec 1921
- Père Louvreuil : *Mémoires historiques sur la Ville de Mende*

- Regné J. : Etude sur la condition des Juifs de Narbonne du Vème au XIVème siècle, Narbonne 1912.
- Bonnot Isabelle : Le Leudaire de Clermont-L'Hérault (XIVème siècle), Bibliothèque de l'École des Chartes vol 142, n° 142-1
- Remize : Les Juifs du Gévaudan, Bulletin de la Société des Lettres de la Lozère, 1942
- Saigne G : Les Juifs du Languedoc, antérieurement au XIVème siècle.
- Revue des Etudes Juives, Tome LXXIII, n°146, octobre-décembre 1921 : Les Juifs du Gévaudan au Moyen-Âge.
- Hugo Abel : La France Pittoresque, publié en 1838.
- S. Kahn : Les Juifs du Gévaudan REJ LXXIII p. 137
REJ LXXIV p. 95
- Jean Régné, Étude sur la condition des Juifs de Narbonne du V au XIV siècle, p. 119 et suiv.
- Ménard, Histoire de Nimes, 1. 1, pr., p. 125-126,
- Vaissète, Histoire générale de Languedoc, nouv. éd., t. X, col. 316-317).
- Bardon, "Histoire de la Ville d'Alais," pp. 149, 150, 279;
"Archives Municipales," d'Alais series cc., pp. 22, 24, 106; comp.
- Gross, "Gallia Judaica,"
- Deboix Hélène : La féodalité Languedocienne, XI-XIIème siècle, serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel, Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- Renan-Neubauer, "Les Rabbins Français," pp. 517, 746;
- Fabre , *Hist. de Marseille* , i. 481-491 ;
idem, *Anciennes Rues de Marseille* , P. 99-109 ;
Bédarride , *Les Juifs en France* , P. 228 ;
Barthélemy , *Les Médecins à Marseille et pendentif Avant le Moyen Age* , P. 13-29 ;
idem, *La Savonnerie Marseillaise* , P. 8 ;
Blancard , *Documents Inédits sur le commerce de l'âge au Moyen Marseille* , i. , 2e partie, n° 55, p. 79 , N° 314, p. 392; ii. , N° 518, p. 76 , N° 716, p. 161 , N° 963, 964, p. 274; ii. , Une partie 3d, n° 23, p. 423 ;
Beugnot , *Les Juifs d'Occident* , i. 135 ;
C. Arnaud , *Essai sur la condition des Juifs en Provence* , P. 14, 15, 28 *et suiv.*
Depping , *Les Juifs Dans Le Moyen Âge* , P. 198-200 ;
Gregory de Tours, *Historia Francorum* , v. 11, vi. 17 ;
Brut , Dans *Monatsschrift* , 1878 , P. 155 ;
idem, *Gallia Judaica* , P. 366-384 ;
Octave Teissier , *au Moyen Âge Marseille* , P. 43-155 ;
Papon , *Histoire Générale de la Provence* , iii., 61 , Documents, xv. ;
Portail , *Un procès en responsabilité médicale* , P. 5 , Marseille, 1902 ;
REJ vii. 293; ix. 66; xii. 267; xiv. 310; xvi. 73; xvii. 96; xlvii. 62; xlix. 301 ;
Ruffi , *Hist. de Marseille* xiii. 26, p. 305-309 ;
Shebeṭ Yeouda , Éd. Hanovre ,
- Malvezin Th. Les Juifs de Bordeaux.
- Saige , *Les Juifs du Languedoc* , P. 5-119, 200-334 ;
Depping , *Les Juifs Dans Le Moyen Âge* , P. 49, 78, 161 ;

Sidoine Apollinaire , *Epistolæ* , Le livre iii., ep. 8, p. 252; iv. 8, p. 277 ;
 De Boissi , *Thèses* , ii. 14 ;
Gallia Christiana , vi. 12, 14, 142 ;
 Brut , Dans *Monatsschrift* , 1868 , P. 243; 1881, p. 295, 445 *et suiv.*
 Renan-Neubauer , *Les rabbins Français* , P. 510 *et suiv.*
 idem, *Les Ecrivains Français Juifs* , P. 666 *et suiv.*
REJ x. 100-163; xix. 75, 318; xxxii. 129; xxxiv. 302; xxxv. 292; xxxvi. 111 ;
 Abraham ibn Daud , *Sefer ha-Kabbalah* ;
 Menahem Me'iri , *Kiryat Sefer* , P. 18b *et suiv.*
 Munk , *Mélanges* , P. 502-506 ;
 Abraham b. Nathan , *Sefer ha-Manhig* , P. 16b *et suiv.*
 Dom Vaissète , *Hist. Générale du Languedoc* , i. 243; ii. 214, 260 ;
 Addenda , P. 30 *et suiv.*
 Port , *Hist. Du commerce maritime de Narbonne* , P. 12, 13, 15, 168, 175 *et suiv.*
 Mouynès , *Inventaire des Archives de la Ville de Narbonne* , Série AA, p. 31, 90, 98 , Et
 les annexes, p. 151, 354 ;
Arch. Isr. 1861 , P. 449 ;
 Brut , *Gallia Judaica* , P. 401-430 . S. S. K.
 Fournie Serge : Si Chalabre m'était conté,
 Le Goff J :(la direction) *Les Juifs et Chrétiens en Languedoc*, Toulouse, 1977,
 Cahiers Fanjeaux,
 Dossat Y. Jean de Crépy superintendant aux affaires juives à Toulouse (1308-1314)
AJ, 6, 32-33, 1970
 Dossat Y. Quelques documents inédits sur les Juifs, *Bull. philologiques et historique*,
 771-792, 1969
 Dossat Y : Juifs et Judaïsme de Languedoc, 1977. *Les juifs à Toulouse : un demi-siècle
 d'histoire communautaire*, pp. 117-139. Cahiers Fanjeaux: Cahier 12.
 Saige Gustave : De la condition des juifs dans le comté de Toulouse avant le XIVE
 siècle [premier article], *Bibliothèque de l'école des chartes*, Année 1878, Volume 39 ,
 Numéro 39, pp. 255-322
 Vidal Pierre : Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne, *REJ* III 1881
 Vidal Pierre : Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne , ed. Mare
 Nostrum, 2001
 Denjean Claude : Réseaux relationnels des prêteurs juifs de Cerdagne et du
 Roussillon 1260-1420, Université de Toulouse Le Mirail.
 Juifs et Judaïsme de Languedoc, Cahiers de Fanjeaux (Collection d'Histoire religieuse
 du Languedoc aux XIIIè et XIVè siècles) n°12, Privat, 1977.
 Dahan Gilbert : les intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen-Âge, Polémique et
 relations culturelles en Occident (XII-XIVème siècles) *Revue Sens* n° 12, 1987
 Vitalité de la pensée juive en France : écoles juives de France au Moyen-Âge et de nos
 jours, Paris, Keren Hasefer ve Ha-Hinou'h (s.d.)
 Szapiro Elie et Cohen Monique-Lise : Histoire des Communautés Juives de Toulouse
 (des origines à 1945) ; Catalogue de l'exposition, Bibliothèque Municipale de
 Toulouse, 1983 ;

- Szapiro Elie et Cohen Monique Lise : Histoire des Communautés Juives de Toulouse, Loubatières, 2003
- Schwarzfuchs Simon : Kahal ; la communauté juive de l'Europe médiévale, Maisonneuve et Larose, 1986.
- Godfroy Marie-France : L'espace des Juifs dans la partie occidentale de la sénéchaussée de Carcassonne de 1250 à 1306 ; Revue des Archives Juives 1987, pp. 125-133
- Godfroy Marie-France : Autour du manuscrit hébreu G 231/2 des Archives départementales de l'Aude ; Juifs et non juifs à Carcassonne à l'époque médiévale'' Annales du Midi, juillet-septembre 1989.
- Godfroy Marie-France : Réemploi d'un fragment de pentateuque- (XIIIè-XIVème siècle), Archives de l'Aude'', Revue d'Etudes Juives, Juillet-décembre 1989, pp. 361-365
- Godfroy Marie-France : la minorité juive dans le Languedoc hérétique'' Heresis, 1989 , pp. 393-419.
- Godfroy Marie-France : Une population cosmopolite et diversifiée à Narbonne ; Histoire de Narbonne, Toulouse, Privat, 1981, pp. 162-166
- Une manifestation narbonnaise des persécutions antisémites au XIème siècle par Jacqueline Caille dans Armand Lunel et les Juifs du Midi, actes du Colloque international du Centre régional des mutualités, 14-16 juin 1982, Montpellier, 1986, pp. 133-140
- Les écoles de Narbonne au XIIIème siècle, par Aryéh Grabois, dans ''Juifs et Judaïsme du Languedoc, XIIIème - début du XIVème siècle, Toulouse, Privat, 1977, pp. 141-157
- Longnon, A. (1968). Les noms de lieu de la France. Paris : Librairie Honoré Champion.
- Lunel, A. (1975). Juifs du Languedoc et de la Provence. Paris : Albin Michel.
- Marx, A. (1910). R. Abraham b. David et R. Zerahya ha-Levi, Revue des Études Juives , 59 : 200-224.
- Ménard, J. (1858).
- Histoire de la ville de Nîmes, 7 vols. Paris : H. D. Chaubert.
- Mistral, F. (1968). Lou tresor dou Felibrige. Barcelone : P. Rollet.
- Moreau, J. (1972). Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France . Paris : A. et J. Picard. — (1983).
- Supplément au dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France. Paris : A. et J. Picard.
- Parisse, M. dir. (1994). Atlas de la France de l'an mil. Paris : A. et J. Picard.
- Pastoureau, M. (1980).
- Traité d'héraldique française et étrangère. Paris : A. et J. Picard.
- Poliakov, L. (1981).
- Histoire de l'antisémitisme, 1 : L'âge de foi. Paris : Calmann-Lévy [1955].
- Rostaing, C. (1973). Essai sur la toponymie de la Provence. Marseille : Laffitte.
- Sander, M. N. P. et Trenel, M. I. (1965). Dictionnaire français / hébreu. Paris : Comptoir du Livre du Keren Hasefer.
- Sausse-Villiers, M. (1991). Histoire de Vauvert. Paris : Res Universis [1863].

Schilling, D. (1895). La langue hébraïque. Lyon : Delhomme et Briguet éditeurs.

Scholem, G. (1927). (1950). Les grands courants de la mystique juive. Trad. M.-M. Davy. Paris : Payot. – (1966).

La kabbale et sa symbolique. Trad. J. Bosse. Paris : Payot.

Thesaurus lingua latinæ (1980). Leipzig : B. G. Teubner Verlags-gessellschaft.

[Tudèle, Benjamin]. The itinerary of Rabbi Benjamin of Tudela, translated and edited by P. Ascher. London / Berlin, 1841.

Twersky, I. (1962). Rabad of Posquières. A twelfth-century kabalist. Cambridge : Harvard University Press.

Weber, M. (1964). Essais sur la théorie de la science. Paris : Plon.

Wolff, P. (1967). Le Midi franc et seigneurial, in P. Wolff, dir. Histoire du Languedoc. Toulouse : Privat, 121-146.

Zink, G. (1986). Phonétique historique du français. Paris : Presses Universitaires de France.

Zunz, L. (1839). Abraham b. Isaak und Abraham b. David. Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie, 2 : 309-313

Faü Jean-François: Le Judaïsme Languedocien. Archéologie n°331 de février 1997 p.26 – 35

Germer-Durand Eugène : Dictionnaire topographique du département du Gard. Editions Lacour – Erudite indigations de Nîmes.

Dom Claude Devic, Dom Vassette, Histoire Générale du Languedoc, Editions Lacour – Erudite indigations de Nîmes.

De Longperier Adrien : Notes sur deux sceaux hébraïques au Moyen-Âge, comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres année 1873, vol 17, n° 2 p. 230-237

Saigne Gustave : De la condition des Juifs dans le Comté de Toulouse avant le XIV^e siècle, Bibliothèque de l'école des Chartes, année 1878, vol 39 p. 255-322.

Perpignan

Perpignan, l'Histoire des Juifs dans la ville (XII^e – X^e siècle) Recueil des communications du colloque, Perpignan septembre 2003.

<http://www.mairie-perpignan.fr/vie-pratique/culture/monuments-religieux/couvent-des-minimes>

http://www.terredisrael.com/comm_juivesPerpignan.php

<http://histoireduroussillon.free.fr/Thematiques/Biographies/MenahemBenSalomonHaMeiri.php>

http://www.archive.org/stream/revuedestudesj15soci/revuedestudesj15soci_djvu.txt

<http://dht.revues.org/944>

Elné :

Judaïque Culture.

Anthony Pinto : Juifs et conversos dans les diocèses d'Elné et de Gérone : une reconversion réussie dans le secteur textile à la fin du Moyen-Âge (Circa 1390 – Circa 1440 ?) : dht.revues.org n°15 dossier thématique.

Collioure :

Joseph Falguère (Abbé) : Collioure. Notice historique. Imprimerie Joseph Peyret, 1898, Réimprimé par l'Office d'édition du livre d'histoire, 1996, p. 48,49,50.

Lettre séfarade n°17

Mairie de Collioure : photos du Mémorial des juifs exilés.

Ceret

Le cimetière Juif : Revue des Etudes Juives T. XVI 1881

Lodève :

H. Gross : Gallia Judaica

REJ 14

Site internet : Jewish virtual library

Site internet: Histoire des Juifs en Provence et en Languedoc

Mais où est Luteva ?

ou géopolitique d'une capitale improbable

Pierre Garmy, Thérèse Panouillère et Laurent Schneider avec contribution de Guilhem Fabre

Martin Ernest

Histoire de la Ville de Lodève, Montpellier 1900, p.1-2. UMR 5140 Montpellier-Lattes.

Fray Jean : Petites villes et leurs réseaux en pas de moyenne montagne. L'exemple des hautes terres du Massif Central à la fin du Moyen-Âge ; Actes du Congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. Année 2003 volume 34 n°34 p. 241-262

Belvéze :

REJ 2, 1881, p.15

Alet :

Abbé Sabarthès : Géogr. hist. du dép. de l'Aude, Paris, 1912, 9

Nîmes

Serre Aimé : Les vues de Nîmes, 1989

M.C. et Georges Mathon : Histoire du Puech des Juifs au Mont Duplan 20.8.06

Hermet : Installation des Juifs à Nîmes.

Archives municipales de Nîmes :

Notice sur les israélites de Nîmes (672-1808), de l'édition de 1901, effectuée par Monsieur Aimé Grumbach en hommage à S. Kahn rabbin de Nîmes (1884-1931)

Du Puech-des-Juif au Mont Duplan.
Protestant et Juifs dans le Gard pendant l'Affaire Dreyfus (1894-1906)
L'Installation des Juifs de Nîmes.
La communauté israélite de Nîmes.

Carcassonne :

Faber Jules, *Les Juifs du Pape en Provence, Itinéraires*, Actes Sud, 2003-2006, p. 58
Abbé Sabarthès : *Geogr. hist. dept Aude* : Paris, 1912, 2
D'Albon ; *cartulaire de l'Ordre de Temple*, Paris, 1913, 45 n° LXIII
Poux J : *La Cité de Carcassonne*, 1, Toulouse-Paris, 1931, 29
(BN, collection Doat 37, folio 37, folio, 204)
Mahul M.; *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocese.... de Carcassonne*, 5, Paris, 1867, 237.
Robert U. : *Catalogue d'actes relatifs aux Juifs pendant le Moyen-Âge*, REJ 3,1881, 219 n°59
Fawtier R. : *ed Comptes Royaux*, Paris, 1953, 607
Devic et Vaissette : *Histoire générale du Languedoc* 9, Toulouse, 1872, 1180-81

Narbonne :

AN JJ 50
AN JJ 44, folio 76v et folios 78-80
AC Narbonne AA 104 folio 178-185
Plandé R. : *Géographie et Histoire du département de l'Aude*, Grenoble 1945, 122
Faber Jules : *Les Juifs du Pape en Provence, itinéraires*, Actes Sud, p. 51 2003-2006
Etude sur la condition des Juifs de Narbonne du Ve au XIVe siècle, par Jean Regne, archiviste de l'Ardèche. Narbonne, F. Gaillard, 1912.

Berriac :

Anchel R. : *Les Juifs de France*, Paris, 1946, 47

Béziers

Dupont A. : *Les Cités de la Narbonnaise....*
Saige G. : *Les Juifs du Languedoc*
Lapeyre Claude et Roque Alain : *Béziers Pas à Pas*.
Crouzet Rosa : *Les Juifs de Béziers et l'Assemblée des Notables*, Thèse
Ros Raymond : *De Betana à Béziers*
Sabatier E. : *Histoire de la Ville et les Evêques de Béziers*.
Plan Cadastral de Béziers : "Rue de la Juiverie".

Agde

Castaldo A. : *Le Consulat médiéval d'Agde, XIII-XIVè siècle*, Paris, 1974, 473 n 88

Pézenas

Site internet : Judaïque culture : Israël Bedarride ou la Mémoire Juive de Pézenas. 16 octobre 2005.

Clermont l'Hérault

Abbé Durand : Histoire de Clermont l'Hérault et de ses environs (1837)

A.-P. Fleury-Geniez : Histoire populaire de la ville de Clermont-l'Hérault et de ses environs - depuis les plus reculés jusqu'à la Révolution (1885)/

Dom Julien : L'histoire des Seigneurs-Comtes de Clermont-Lodève'' (XVIII^e siècle) Saint-Thibery

Saige G. : De la condition des Juifs dans le Comté de Toulouse avant le XIV^e siècle. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes année 1878, vol. 39 n° 39 p. 256-322.

Lunel

Adolphe-Auguste Roüet : Notice sur la ville de Lunel et Vie de Saint Gérard, 1878.

Melgueil

Salomon ben Moses of Melgueil : Jewish Encyclopedia.

Gross H.: pp. 356 etc...

Renan E. : Les rabbins français pp. 575, etc...

St Gilles

Kahn Salomon : Les Juifs de Posquières (fief au terroir de Vauvert, Gard) et St Gilles au Moyen-Âge.

Chastanier A : Mémoire de l'Académie de Nîmes, 1915

Bord Louis : St Gilles au Moyen-Âge, Thélés, 2011

AD Gard G1144, 1134, 1136, etc...cf De Lamath,

Gard AD Antérieures à 1790, Série G, Arch. Ecc, Paris, 1876, 238, 237, etc....

Bagnols sur Cèze :

P. Béraud, Bagnols-sur-Céze en Languedoc, s.l. 1959, 52, 56 et 46

Milhaud (Gard)

Michel Provost et Alii : Carte Archéologique de la Gaule. Le Gard 30/3. Fondation de la Maison des sciences de l'Homme.

Beaucaire (Gard)

Abbé Goiffon : Monogr. Beaucaire, Nîmes 1901, 32-33

Bernis Gard

AD Gard E 1030, cf Bligny-Bondurand

AD Gard Antérieures à 1790, série E, Notaires 4, Nîmes, 1909, 113

Nîmes Gard

Aimé Serre, les vues de Nîmes, 1989

M.C. avec Georges Mathon : Histoire Du Puech des Juifs au Mont Duplan 20.8.2006

Hermet : L'installation des Juifs à Nîmes.

Extrait de la revue du Midi. Histoire des Rues de Nîmes'', conférence faite à l'Institut Populaire du Gard en 1906.

Sauve (Gard)

Association les amis de Clio

Germain Jean : Sauve Antique et curieuse cité. Imprimerie de la Presse Montpellier.

Liotard Gabriel : Sauve au temps moderne, Mémoire de Maîtrise en 1971

Sauve la Médiévale et sa région - Guide Pratique France Magazine Edition 1991

Site Internet : Histoire de la ville de Sauve.

Site Internet : Hébreux occitania, mon pays.

Mende :

Balmelle Marius, Pouget Suzanne, Histoire de Mende, 1974

Martin André, Notice historique sur la ville de Mende, 1893

Mende 2000 ans d'histoire, Privat, Toulouse, 2003, pp. 34-35

Bardy, Promenades dans Mende, Mende, 1962, 17-8

Pinzuti N. , "Les Juifs du Gévaudan au Moyen-Âge" AJ 2, 3,3.

Doré R. ; Cévennes, Velay.....Albigeois, Paris, 1934, p. 151

Agulhon P. ; Guide de l'étranger à Mende, s.d., 34-40

Monjézieu

Marquis de Ligonès ; La Vieille Lozère.